FÉLICITÉ BELISIMBI

LES DÉTERMINANTS DES CONDITIONS DE VIE DES INUIT DU NUNAVIK. LE RÔLE DE L'ÉDUCATION

Mémoire présenté
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval
dans le cadre du programme de maîtrise en sociologie
pour l'obtention du grade de maître ès Arts (M.A.)

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2008

© Félicité Belisimbi, 2008

RÉSUMÉ

Ce mémoire analyse les déterminants des conditions de vie des Inuit du Nunavik. De façon particulière, l'accent est mis sur la contribution de l'éducation sur les comportements économiques.

Les résultats montrent que l'éducation influence relativement la distribution des emplois et des revenus mais, d'autres facteurs tels que les caractéristiques du marché du travail ainsi que les caractéristiques individuelles influenceraient considérablement les activités sur le marché du travail.

À la lueur des résultats obtenus, il semblerait que l'applicabilité des théories existantes sur les déterminants des emplois et des revenus dépende du contexte dans lequel elles sont appliquées. Finalement, les résultats indiquent aussi que l'éducation contribue à l'élévation du niveau de vie des Inuit en contribuant à la poursuite des activités traditionnelles et en influençant le contrôle des naissances.

REMERCIEMENTS

Le présent mémoire n'aurait pas pu être réalisé sans le support des personnes dont il me fait plaisir de souligner la contribution. Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements et ma plus grande gratitude à mes parents pour leur soutien indéfectible pendant ce parcours laborieux. Tout au long de mes études, ils m'ont encouragé à persévérer et malgré la distance ont toujours réussi à me faire sentir leur présence à mes côtés.

J'aimerai remercier du fond du cœur mon directeur de recherche, Gérard Duhaime, d'avoir pris la lourde charge de m'encadrer, car je n'aurais pas pu espérer un meilleur guide. Je ne serai jamais assez reconnaissante de la chance que j'ai eue de bénéficier de sa grande connaissance du terrain tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Je tiens à souligner l'importance de la contribution financière allouée par la Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée qui m'a mis à l'abri des tracas financiers durant mes études de maîtrise. Par la même occasion, je remercie mes collègues de la Chaire pour leur soutien, leur gentillesse et surtout d'avoir partagé avec moi leur expérience de jeune chercheur. La rédaction de ce mémoire m'a permis de connaître chacun de vous et je n'ai pas été déçue.

Je veux aussi également exprimer ma gratitude à Nick Bernard et Hélène Crépeau d'avoir mis à mon service leurs connaissances sur les données de SLICA. Sans leur aide, je me serai noyée dans cet océan qu'est le CIQSS. Pour m'avoir généreusement initié au SPSS, je remercie infiniment Mag et Jack Kruse, aucun cours ne m'a été aussi agréable et enrichissant que le votre.

J'exprime ma plus grande reconnaissance à mes sœurs Christine, Winny et Françoise qui m'ont montré à quel point ma réussite leur tenait à cœur. Je vous remercie de m'avoir aidé à garder le sourire et le moral. Ce mémoire vous est dédié.

Je ne peux pas passer sous silence la grande contribution de tous mes amis. Je ne pourrais jamais vous remercier, mais sachez que j'ai apprécié énormément votre soutien.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ I

REMERCIEMENTS II

TABLE DES MATIÈRES IV

LISTE DES TABLEAUX VI

LISTE DES FIGURES VII

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I : LES DÉTERMINANTS DU STATUT SOCIAL 5

1.1 LES ORIGINES DU CHAMP DE RECHERCHE 5
1.2 LES POSITIONS SOCIALES DANS LA PENSÉE FONCTIONNALISTE 6
1.2.1 Les fondements de la stratification sociale et son rôle dans la société 6
1.2.2 Les limites de la pensée fonctionnaliste 11
1.3 L'ÉCOLE DANS LA PENSÉE SOCIOLOGIQUE 13
1.4 LES THÉORIES SUR LA RELATION ENTRE L'INSTRUCTION, L'EMPLOI ET LE REVENU 16
1.4.1 Le rôle de l'éducation 16
1.4.2 Le rôle des relations sociales 19
1.4.3 Les théories alternatives du capital humain 22
1.4.3.1 L'influence des caractéristiques sociales 22
1.4.3.2 Le rôle des caractéristiques du marché du travail 24
1.4.3.3 L'impact des caractéristiques de l'emploi occupé 26
CONCLUSION 27

CHAPITRE II : LA PROPOSITION DE RECHERCHE 29

2.1 PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE RECHERCHE 29
2.2 CONCEPTUALISATION ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE 34
2.2.1 Hypothèses de recherche 34
2.2.2 Opérationnalisation 35
2.3 LES LIMITES DE LA RECHERCHE 36

CHAPITRE III : LE MODÈLE D'ANALYSE 37

3.1 LE CADRE SPATIAL 37
3.2 DESCRIPTION DE L'ENQUÊTE 37
3.2.1 Les données 38
3.2.2 Caractéristiques des questionnaires 40
3.2.3 Caractéristiques de l'échantillon 43
3.3 LA MESURE DES VARIABLES 43
3.3.1 Les variables indépendantes 43
3.3.2 Les variables de contrôle 44
3.3.3 Les variables dépendantes 45
3.4 ANALYSE STATISTIQUE DES DONNÉES 47
3.4.1 Le test du chi-carré 47
3.4.2 Le coefficient de Cramer (V de Cramer) 48

CHAPITRE IV : LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES INUIT DU NUNAVIK 50

4.1 CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION 50

4.2 Les déterminants de l'emploi au Nunavik 54
4.2.1 Les caractéristiques du marché du travail du Nunavik *54*
4.2.3 L'impact du niveau d'instruction sur la distribution des emplois *56*
4.2.4 Les effets des caractéristiques individuelles sur le statut sur le marché du travail *57*
4.3 Les déterminants du revenu Inuit 58
4.3.1 Les sources de revenu *58*
4.3.2 Le revenu total individuel et familial *62*
4.4 Les activités génératrices du capital social 67
4.4.1 La participation aux activités traditionnelles *67*
4.4.2 La participation sociale et civique *69*
Conclusion 73

CHAPITRE V : L'ÉDUCATION ET LES CONDITIONS DE VIE DES INUIT DU NUNAVIK 78

5.1 L'état de l'éducation 78
5.1.1 Les causes historiques de la situation scolaire des Inuit du Nunavik. *80*
5.1.2 Les effets du milieu social sur la réussite scolaire *82*
5.2 La relation entre l'instruction et l'emploi 85
5.2.1 L'impact de l'éducation sur la distribution des emplois au Nunavik *85*
5.2.2 L'influence des caractéristiques individuelles sur la répartition des emplois *86*
5.2.3 Autres facteurs influençant la distribution des emplois au Nunavik *88*
5.3 La relation instruction, activités traditionnelles et le revenu 89
5.3.1 Le niveau d'instruction et la pratique des activités de subsistances *89*
5.3.2 Le rôle des activités traditionnelles *91*
5.3.3 Le lien entre la pratique des activités traditionnelles et le revenu *93*
5.4 Le revenu familial Inuit. Une histoire d'éducation ? 96
5.5 Quelle place pour le capital social dans la distribution des emplois ? 99
Conclusion 100

CONCLUSION GÉNÉRALE 103

BIBLIOGRAPHIE 106

ANNEXE 112

ANNEXE 1: QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES ET LE SUPPLÉMENT POUR L'ARCTIQUE 113

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : La répartition de la population selon la tranche d'âge 51
Tableau 2 : La répartition de la population selon le niveau d'études 51
Tableau 3 : La répartition de la population selon le diplôme obtenu 52
Tableau 4 : Le niveau d'éducation selon la tranche d'âge (%)..... 52
Tableau 5 : Le niveau d'éducation selon le sexe (%) 53
Tableau 6 : Le nombre d'enfants selon le niveau d'éducation de la mère (%) 53
Tableau 7 : Le niveau d'éducation selon le statut sur le marché du travail (%) 56
Tableau 8 : Le statut de l'emploi occupé selon le niveau d'études (%)..... 57
Tableau 9 : Le statut sur le marché du travail selon le sexe (%)..... 57
Tableau 10 : Le statut sur le marché du travail selon l'âge (%)..... 58
Tableau 11 : Les sources de revenu..... 59
Tableau 13 : Le revenu d'emploi selon le niveau d'études (%) 61
Tableau 14 : Les prestation d'assurance-emploi selon l'âge (%) 62
Tableau 15 : Le revenu total de la famille économique..... 63
Tableau 16 : Le revenu total individuel..... 63
Tableau 17 : Le revenu d'emploi..... 64
Tableau 18 : Le revenu total des transferts gouvernementaux par personne..... 64
Tableau 19 : Le revenu total de la famille économique selon le niveau d'études (%) 65
Tableau 20 : Le revenu total individuel selon le niveau d'études (%) 66
Tableau 22 : Les transferts gouvernementaux selon le niveau d'études (%) 66
Tableau 23 : Les activités traditionnelles..... 67
Tableau 24 : L'activité de pêche selon le statut sur le marché du travail (%) 68
Tableau 25 : L'engagement social 69
Tableau 26 : La participation aux activités sportives locales selon le niveau d'études(%)..... 70
Tableau 27 : La participation aux réunions publiques selon le niveau d'études(%) 70
Tableau 28 : Le bénévolat selon l'âge (%)..... 71
Tableau 29 : Les activités communautaires selon le statut sur le marché du travail (%)..... 72
Tableau 30 : L'engagement civique..... 72
Tableau 31 : Le vote aux élections municipales selon le statut sur le marché du travail (%)..... 73
Tableau 32 : La participation aux élections municipales selon l'âge (%)..... 73

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Les déterminants du statut (modèle d'analyse) **33**
Figure 2 : La relation entre l'éducation et les conditions de vie **77**
Figure 3 : La pratique de la chasse selon le revenu de la famille de recensement ... **94**
Figure 4 : L'interdépendance économique **95**

INTRODUCTION

L'investissement dans l'éducation est au cœur de tous les projets de développement. L'éducation est considérée à tort ou à raison comme un facteur déterminant le statut social. L'école, en plus de distribuer les savoirs, distribuerait aussi les statuts par les emplois auxquels elle donne accès et contribuerait de cette façon à améliorer les conditions de vie. Le niveau d'instruction est ainsi devenu le garant de la productivité des individus. Les diplômes détermineraient la position dans la structure sociale, surtout dans les sociétés capitalistes. Ainsi, l'emploi serait le principal déterminant de la position d'un individu dans lesdites sociétés en raison du revenu qu'il procure, étant donné que la dimension économique y a surpassé la dimension politique et sociale.

C'est dans cette perspective que l'éducation s'est trouvée au cœur des travaux sur la stratification économique. Dans la pensée libérale, la condition économique d'un individu dépend de ses aptitudes naturelles ; nul autre facteur n'intervient dans l'acquisition des statuts (Laurin-Frenette, 1978). Chacun est donc maître de son destin. La distribution des rôles et des positions dans la société se fait de façon méritocratique (Parson, 1945). La fonction de l'école serait de faire une sélection afin qu'à chacun soit attribué un rôle selon ses talents. Ainsi, les diplômes correspondraient aux compétences détenues par les individus et les salaires attribués correspondraient à la valeur des compétences détenues.

Le rôle de l'éducation dans l'attribution des statuts a aussi été mis en exergue par la théorie néoclassique du capital humain. Cette théorie montre que le salaire et le revenu sont liés au niveau d'instruction plus qu'à d'autres facteurs (Becker, 1964). Néanmoins, cette théorie, qui reflète bien la pensée fonctionnaliste, n'explique pas pourquoi la mobilité sociale ne semble pas suivre la même tendance à la hausse que l'amélioration du niveau d'instruction. En effet, dans certains pays capitalistes, il a été démontré que la mobilité intergénérationnelle est presque inexistante, malgré que le niveau d'instruction se soit amélioré à travers les générations (Anderson, 1961 ; Blau et Duncan, 1967).
Ce sont ces contradictions qui seront à la base de la révision des théories existantes sur l'attribution des statuts par le biais du niveau d'instruction, sur les déterminants de

l'acquisition d'un emploi, ainsi que sur la distribution des salaires. L'école a souvent été critiquée puisqu' elle n'a pas rempli son rôle de réduction des inégalités sociales. En effet, l'une des mesures pour réduire les inégalités sociales fut la démocratisation de l'école dans les sociétés capitalistes et pourtant, les inégalités sociales continuèrent à se reproduire (Duru-Bellat et Van Zanten, 1999).

Certains auteurs ont expliqué l'échec de l'école à réduire les inégalités par le fait que son rôle dans la distribution des statuts est limité. D'autres facteurs tels que la structure familiale et les caractéristiques sociales interviennent dans cette distribution (Bendix et Lipset, 1974; Bourdieu, 1974). D'autres chercheurs ont affirmé que les inégalités sociales ne correspondaient pas aux inégalités scolaires, d'où l'échec de l'école à réduire les inégalités (Boudon, 1973).

Ainsi, plusieurs autres théories explicatives du statut virent le jour. Ces théories démontrèrent qu'à lui seul, le niveau d'instruction n'explique pas le revenu d'un individu et que le rôle du diplôme dans l'acquisition d'un emploi est limité. C'est notamment le cas de la théorie « *du filtre* » qui stipule que les emplois seraient distribués de façon subjective indépendamment des compétences détenues par les individus (Spence, 1973). D'autres comme Granovetter (1983) et Lin (1995) ont plutôt souligné le rôle des relations sociales dans l'acquisition d'un emploi.

Les recherches plus récentes essaient de combiner toutes ces approches afin de mieux cerner les déterminants de l'emploi et du revenu. C'est le cas de l'OCDE qui, en 2001, a démontré le rôle du capital humain et social sur le bien-être des nations et de Kamanzi (2006) qui, dans sa thèse de doctorat, a mesuré l'influence du capital humain et social sur les caractéristiques de l'emploi chez les diplômés postsecondaires au Canada. Ces deux études arrivent à la conclusion que le capital humain et le capital social ont leur importance dans la distribution des emplois.

La présente étude s'inscrit dans cette ligne de pensée. Nous nous proposons d'analyser les déterminants de l'emploi et du revenu chez les Inuit du Nunavik. Le statut sur le

marché du travail, le statut de l'emploi ainsi que le revenu seront observés par rapport au niveau d'instruction. Nous essayerons d'intégrer aussi dans l'analyse les autres facteurs répertoriés comme pouvant les influencer. L'intérêt de cette recherche n'est pas de voir lequel des facteurs évoqués dans les théories influence le plus la distribution du revenu et des emplois chez les Inuit du Nunavik, mais plutôt de voir dans quelle mesure et surtout dans quelle condition ces facteurs peuvent agir sur la distribution des emplois et du revenu pour ensuite déterminer ainsi les conditions de vie.

La présente recherche se base sur une analyse quantitative des données de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) dont l'un des objectifs était d'évaluer le bien-être économique et social des autochtones. L'objectif poursuivi est de faire ressortir les déterminants de la condition économique et sociale des Inuit du Nunavik. Il s'agira de montrer l'influence de l'éducation sur leur bien-être et, par ses limites mettre en évidence les autres déterminants de leur condition économique et sociale.

Ainsi, nous allons vérifier si la condition économique des Inuit du Nunavik est liée au statut professionnel, au statut sur le marché du travail, au niveau d'éducation atteint ou aux caractéristiques sociales des Inuit. Pour cela, nous vérifierons s'il existe une relation significative entre le niveau d'éducation et les chances d'obtenir un emploi rémunéré. Autrement dit, nous voulons examiner si l'éducation à elle seule justifie la stratification économique comme le soutiennent les théories fonctionnalistes sur la stratification. Sinon, quels sont les autres facteurs déterminant la stratification économique et dans quelle mesure influencent-ils le comportement sur le marché du travail, ainsi que les autres comportements économiques ?

Les pages qui suivent seront consacrées à la recherche des réponses aux diverses questions mentionnées ci-haut. Nous ferons d'abord un survol de la littérature portant sur les déterminants de l'emploi et du revenu. Il s'agit de faire une revue de ce qui a été écrit sur les éléments qui déterminent l'attribution des statuts dans les sociétés modernes et surtout les mécanismes générateurs des inégalités socio-économiques dans lesdites sociétés. Après la présentation de ce cadre théorique, nous aborderons, dans le deuxième

chapitre, notre problématique, notre modèle d'analyse, les hypothèses que nous comptons vérifier à l'aide des données quantitatives ainsi que les limites de notre étude. Le troisième chapitre sera consacré à la méthodologie de la recherche. Dans cette partie, nous parlerons dans un premier temps du cadre spatial dans lequel a été menée cette recherche. Puis, nous présenterons l'enquête à savoir les caractéristiques de l'enquête et de la collecte des données. Ensuite, nous décrirons les variables ainsi que les tests statistiques utilisés dans la recherche. Le quatrième chapitre abordera les résultats obtenus lors des analyses statistiques. Il s'agira de la présentation des tableaux bivariés ainsi que de l'analyse des relations obtenues. Enfin, le cinquième chapitre, qui représente la dernière partie de la recherche, concernera l'interprétation des résultats.

CHAPITRE I : Les déterminants du statut social

Le présent chapitre recense les écrits sur les déterminants de l'acquisition du statut social et en particulier sur le rôle de l'éducation dans l'attribution dudit statut. Ce chapitre se subdivise en trois parties. La première partie concerne les théories sur la stratification économique et les inégalités sociales. La deuxième partie présente les différents concepts centraux sur l'éducation, jugée par certains théoriciens comme le principal facteur d'attribution du statut dans les sociétés méritocratiques. La troisième partie présente les critiques ainsi que les limites de l'éducation dans la distribution des statuts.

1.1 Les origines du champ de recherche

La stratification réfère à la division de la société en différents groupes en fonction de critères variables. Peu importe la société dont il est question, il existe une certaine différenciation, une hiérarchisation entre les différents membres de la société. Quant au statut social, il désigne la position qu'un individu occupe dans un groupe ou qu'un groupe occupe dans une société. Autrement dit, « c'est l'ensemble des relations égalitaires et hiérarchiques qu'un individu entretient avec les autres membres de son groupe » (Boudon et Bourricaud, 2004 :564). L'attribution du statut dans les sociétés dites modernes se fait de deux manières : selon les critères qu'on peut qualifier d'innés comme l'âge et le sexe ou selon les critères acquis comme le statut donné par une profession, par le niveau d'éducation, etc.

Le terme de classe, dans son acception moderne, est apparu au XVIIIe siècle en Angleterre (Chatagner, 1997 : 216). Le terme de strates serait plus utilisé dans les travaux scientifiques que celui de classe. Cela est dû au fait que la notion de classe en soi est difficile à définir (Boudon et Bourricaud, 2004 : 569). Aron commente à ce propos :

> (....) Les sociologues continuent à se disputer sur les mots et les définitions non parce qu'ils ont l'esprit mal fait, mais parce qu'ils sont en présence d'une réalité équivoque. S'il y a tant de façons de concevoir les classes et s'il semble que plus on parle d'elles, moins on sait ce qu'elles sont, la raison en est, pour une part, qu'elles sont réellement indéterminées. L'équivoque est

> dans notre science, parce que d'abord elle est dans la réalité (Aron, 1966 : 72).

Quelle que soit la difficulté à définir les classes ou à faire une division nette entre les groupes d'une société, il existe une tendance à classer les individus en différentes catégories. C'est cette même quête de la classification qui est à l'origine de la nomenclature socio-professionnelle : des séries de catégories implicitement hiérarchisées et construites à l'aide d'une batterie de critères précis, dans laquelle sont rangés tous les individus.

Tel que relevé plus haut, la stratification sociale n'est pas une invention de nos sociétés modernes. En effet, les premières études scientifiques sur la stratification datent du XVIIIe siècle. Les philosophes ont été les premiers à s'intéresser à l'origine des inégalités. Par exemple, Rousseau cité par Lallement (1993) dans le *Discours sur l'origine et les fondements des inégalités parmi les hommes*, situe l'origine des inégalités par l'avènement de la propriété individuelle, la division du travail et le progrès technique. Pour ce dernier, les inégalités n'existent pas dans l'état de nature. Les hommes y sont libres et égaux.

Dans le domaine de la sociologie, les études empiriques sur la stratification remontent aux années 1940 (Cherkaoui, 1992 : 97). C'est avec l'école américaine fonctionnaliste qu'on trouve les premiers travaux sociologiques sur la stratification économique et sociale. Dans la présente étude, l'intérêt sera porté sur l'éducation, le revenu et l'emploi en tant que facteurs principaux de la répartition des individus dans les différentes strates économiques.

1.2 Les positions sociales dans la pensée fonctionnaliste

1.2.1 Les fondements de la stratification sociale et son rôle dans la société

Les sociologues de l'école américaine fonctionnaliste furent les premiers à se pencher sur la question de la stratification sociale. Leur approche est structuro-fonctionnaliste, courant ayant comme fondateur le sociologue Talcott Parsons (1902-1979). Le point de

départ de la réflexion fonctionnaliste est que les sociétés capitalistes modernes sont des sociétés méritocratiques. Pour eux, une société méritocratique est toute société où seul, ou en grande partie, le diplôme influence le statut. Le diplôme est synonyme des compétences et devrait jouer un rôle important dans l'acquisition des statuts. Dans cette perspective, on compte sur l'école pour répartir les positions sociales en fonction des compétences de chacun. Les inégalités dans l'accès aux places ne se justifieraient que par les inégalités révélées par l'école. Pour les fonctionnalistes, l'égalité face à l'école est synonyme de l'égalité d'accès aux différentes positions sociales.

Les sociologues de ce courant se font une représentation de la société à l'intérieur de laquelle, chaque phénomène social occupe une fonction bien précise. Ainsi dans la perspective fonctionnaliste, la stratification est nécessaire au bon fonctionnement de la société. Par exemple, Joseph Schumpeter, dans son livre intitulé *L'impérialisme et classes sociales* (1972), suggère que les classes sociales devraient être ramenées aux fonctions qu'elles jouent dans la société. Comme les autres fonctionnalistes, Schumpeter soutient que ce qui est fonctionnel dans une société est nécessaire. Il écrit à ce propos :

> Toute classe a donc une fonction déterminée qu'elle doit remplir selon l'orientation qui est la sienne et qu'elle assume en tant que classe à travers le comportement de classe de ses membres. En outre, la position de chaque classe à l'intérieur de la structure sociale d'ensemble dépend, d'une part de la signification et de l'importance accordée à sa fonction dans la société, d'autre part, du degré auquel cette classe réussit à s'en acquitter (Schumpeter, 1972 : 193-194).

En ce qui concerne la mobilité sociale, Schumpeter soutient qu'elle dépendrait des aptitudes, de la motivation d'un individu par rapport aux autres, ou de sa capacité d'innover et de s'adapter aux changements de son époque :

> ... laissant de côté le rôle du hasard, nous trouvons à l'origine de l'ascension ou du déclin social d'un individu l'aptitude à exécuter son rôle social avec plus ou moins de bonheur que les autres membres de la classe (...) il y a évidemment une autre voie possible, particulièrement adaptée au franchissement des barrières de classe : faire autre chose que ce qui est traditionnellement imparti aux membres de sa classe (...) À l'origine de chacune de ces réussites, se trouve une décision qui rompt avec la routine de classe (Schumpeter, 1972 : 189).

Pour Schumpeter, c'est par la famille que se transmettent les aptitudes : « une aptitude peut-être naturelle ou acquise ; dans ce dernier cas, elle peut avoir été acquise individuellement ou tenir à l'hérédité familiale » (Schumpeter, 1972 : 220). Autrement dit, à la reproduction biologique correspondrait la reproduction des classes.

Max Weber, quant à lui, représente le courant des sociologues fonctionnalistes modernes. Sa théorie est fondée sur la conception fonctionnaliste du fait social comme le résultat de l'action individuelle déterminée par les caractères propres à l'individu. Pour Weber, l'action sociale est conçue comme « l'action individuelle orientée vers la réalisation rationnelle de valeurs et/ou d'intérêts personnels » (Laurin-Frenette, 1978 : 76). Comme Karl Marx, Weber voit en la classe le mode de représentation de la configuration des inégalités dans les sociétés. Mais contrairement à la perspective marxiste, il soutient qu'en aucun cas, ce n'est le côté économique qui prédomine partout. Chez Marx, le fondement des classes est le rapport aux moyens de production.

Weber a étudié le système de classes surtout dans les sociétés capitalistes, à savoir les sociétés fondées sur le marché. Pour Weber, une classe regroupe des personnes qui ont des chances semblables pour se procurer des biens sur le marché (Chatagner, 1997 : 218). La définition de la classe de Weber a été jugée restrictive notamment par Chatagner (1997) qui dit à ce propos :

> Elle (la classe) regroupe des individus se trouvant dans une situation économique semblable ou proche ; cette identité de situation sur le plan matériel ne crée pas nécessairement d'esprit de corps pour parler comme Tocqueville. Les classes ne sont que des collections d'individus à des fins de classification et qui peuvent parfaitement être dépourvus de tout sentiment d'identité collective ; les classes ne forment pas automatiquement des communautés vivantes (Chatagner, 1997 : 217).

Dans son livre *Économie et société,* Weber (1971) énonce trois dimensions des inégalités sociales impliquant trois types de stratification. Ces trois dimensions sont d'ordre économique, social et politique :

> Donc : les classes, les groupes de statut (ordres) et les partis sont les manifestations de la distribution du pouvoir dans une communauté. Alors que les classes se situent dans le cadre de l'ordre économique, les groupes de statut relèvent plutôt de l'ordre social, c'est-à-dire de distribution de l'honneur

> (considération)... les partis appartiennent au domaine du pouvoir. Leur activité est orientée d'après l'acquisition du pouvoir social, c'est-à-dire d'une influence sur l'action sociale (Weber, 1971 : 938).

Pour Weber, les trois dimensions sont représentées dans toutes les sociétés. Mais selon les sociétés, l'une de ses dimensions peut avoir une grande influence sur les autres. En effet, comme le souligne Cherkaoui en commentant Weber :

> Assurément, la hiérarchie statutaire dépend de l'ordre économique ; mais l'inverse se réalise souvent. En tant que telle, la propriété n'est pas un critère de répartition statutaire; elle le devient cependant parfois. Par ailleurs, une position élevée dans l'ordre statutaire peut améliorer la situation professionnelle d'un individu (Cherkaoui, 1992 : 121).

Dans les sociétés capitalistes, c'est la dimension économique qui prime sur les autres. Weber s'inscrit dans la pensée libérale qui croit au triomphe des plus méritants. Ainsi, dans la perspective de Weber, la stratification sociale s'explique par « la présence chez les individus d'attitudes, d'orientations et de motivations dissemblables et inégales ».

Pour les fonctionnalistes, « la stratification est le processus de sélection sociale des individus, fondée sur leur sélection naturelle, dont le résultat n'est pas un système ou une structure de groupes sociaux, mais une hiérarchie de positions individuelles » (Laurin-Frenette, 1978 : 17). Ainsi, selon la perspective fonctionnaliste, seul le mérite individuel déterminerait la position sociale d'un individu.

La position des fonctionnalistes rejoint celle de l'idéologie du capitalisme avec le modèle de l'individu libre capable de tout réussir grâce à l'effort et à la motivation. Cette comparaison a été soulignée par Cuin (1993) qui soutient que la vision des fonctionnalistes américains trouve ses fondements mêmes dans l'idéologie américaine. En effet, dans les représentations sociales américaines, la société apparaît comme une société sans classes, une société où tout est possible, une société sans déterminisme (l'idéologie du *self-made-man*). Le libéralisme, idéologie dominante aux États-Unis, stipule que :

> Les hommes sont naturellement inégaux, mais une chance égale leur est donnée de réaliser leur nature inégale ; l'égalité des chances représente la

> garantie infaillible que ceux qui sortiront vainqueurs de l'épreuve seront effectivement les plus méritants et, réciproquement, que les perdants seront réellement les moins bons (Laurin-Frenette, 1978 : 19).

Ainsi, dans l'idéologie libérale, l'individu apparaît toujours comme autonome de sa production et les conditions de production sont considérées comme des moyens personnels de se reproduire dans la singularité naturelle (Laurin-Frenette, 1978 :21). Les inégalités économiques sont réductibles à l'inégale distribution de l'intelligence ou de la rationalité. Les mécanismes de la sélection sociale n'ont rien à voir avec les forces extérieures à l'individu comme le droit divin, la noblesse héréditaire, etc., dans une société capitaliste. Cette conviction est partagée par Davis et Moore (1945) qui dans leur théorie de la stratification affirment que :

> L'inégalité sociale est donc un dispositif que les sociétés ont établi de façon inconsciente dans le but de garantir que les fonctions les plus importantes seront consciencieusement remplies par les personnes les plus compétentes. Ainsi, toute société doit créer des distinctions de prestiges et d'estime entre les personnes et par conséquent doit maintenir un certain niveau d'inégalité institutionnalisée (traduction de Laurin - Frenette, 1978 : 148).

Selon Davis et Moore, il faut que les emplois soient inégalement rémunérés symboliquement et matériellement (Boudon et Bourricaud, 2004 : 573). Cela induirait la concurrence entre les individus. La rémunération est à la hauteur des compétences et détermine ainsi la position sociale d'un individu. Parsons, lui, met plus de nuances en soutenant que c'est davantage le système de valeurs d'une société qui détermine les rémunérations :

> La contribution à la production des biens valorisés, quels que puissent être ces biens, constitue la base primaire pour l'évaluation positive des qualités et des accomplissements individuels. Aussi, l'activité économique reçoit-elle une importance particulière, ce qui explique la tendance individualiste notable dans notre société (.....) La valeur monétaire d'un produit, c'est-à-dire une possession pouvant faire l'objet d'un échange, mesure sa valeur relative dans le processus total de la production, et de même la rémunération monétaire constitue un indice de la réputation de l'acteur dans la société, qu'il s'agisse d'un acteur individuel ou d'une collectivité (Parsons, 1955 : 293 -194).

En résumé, pour Parsons, la stratification est le résultat de l'évaluation sociale tandis que pour Weber, elle résulte du pouvoir économique dont disposent les individus. Ce pouvoir

leur est conféré par leurs aptitudes naturelles, le mérite et la motivation et le classement dans la structure sociale est réglé par la concurrence. Par ailleurs, Davis Moore et Schumpeter démontrent la nécessité fonctionnelle de la stratification au sein de la société. Tous conviennent que dans les sociétés modernes, ce sont les aptitudes individuelles, la motivation, le mérite et le talent qui positionnent les individus dans la hiérarchie sociale.

1.2.2 Les limites de la pensée fonctionnaliste.

L'explication de l'acquisition des positions sociales par le mérite individuel seul dans la pensée fonctionnaliste fût critiquée. Par exemple, Laurin-Frenette (1978) et Raymond Murphy (1984) ont contesté l'importance du talent dans le positionnement social, thèse soutenue notamment par Weber. Pour ces deux auteurs, si réellement seul le talent importait quant à l'acquisition de la position sociale, on devrait observer une mobilité sociale ascendante ou descendante importante à travers les générations.

Une autre critique est qu'on ne peut pas mettre sur un pied d'égalité la richesse et le niveau d'éducation (preuve des talents détenus), car il est rare que l'éducation donne accès à la classe privilégiée. À cet effet, C. Wright Mills (1969) dans *L'Élite du pouvoir* a démontré que pour faire partie de l'élite américaine, l'éducation seule et un bon salaire ne suffisaient pas. Mills définit l'élite comme « l'ensemble des hommes qui prennent toutes les décisions importantes qu'on peut prendre » (Mills, 1969 : 25) ou encore comme l'ensemble des hommes dont la situation permet « de prendre des décisions aux conséquences capitales » (Mills, 1969 : 8). Pour faire partie de cette catégorie, il faut soit être un héritier (les fortunes qui se transmettent de génération en génération), soit être parmi ceux que Mills appelle les « seigneurs de guerre », soit ceux qui détiennent un pouvoir politique ou institutionnel :

> L'élite n'est pas simplement les hommes les plus favorisés, car ils ne pourraient pas « être favorisés » sans les postes qu'ils occupent au sein des grandes institutions. En effet, ces institutions sont les bases nécessaires du pouvoir, de la richesse et du prestige, et en même temps les moyens principaux d'exercer le pouvoir, d'acquérir et de conserver la richesse, et d'obtenir le haut degré de prestige que l'on revendique. En conséquence, nul ne peut être vraiment puissant s'il n'a pas accès à la direction des grandes institutions, car c'est sur ces moyens institutionnels de pouvoir que les

> hommes vraiment puissants exercent en première instance, leur pouvoir... Certes, le pouvoir n'est pas entièrement ancré dans ces institutions, et n'est pas exercé uniquement par elles, mais c'est en elles et par elles qu'il prend sa continuité et son importance. La richesse aussi s'acquiert et se conserve dans les institutions et grâce à elles (Mills, 1969 :13-14).

Avec Mills, ce qui ressort est le rôle du poste qu'on occupe. Le statut est fonction du poste occupé. Pour être parmi l'élite américaine, il faut occuper un poste clé. Mills note qu'il est difficile d'entrer dans cette catégorie grâce aux diplômes. Il soutient que même ceux qui sortent des grandes écoles, comme Harvard ou Yale, n'entrent pas tous dans ce cercle fermé ; par contre, ils ont plus de chances que les autres de tisser des réseaux de connaissances leur permettant d'y entrer. La pensée de Mills va à l'encontre de la perspective fonctionnaliste, car pour celle-ci, dans les sociétés capitalistes, l'embauche sur le marché du travail se fait sur la base des compétences et aucun autre facteur n'est considéré. Pour les fonctionnalistes, seul l'intérêt fonctionnel prédomine. Mais comme on va le voir plus loin, certaines théories vont démontrer que d'autres mécanismes sélecteurs entrent pourtant en ligne de compte.

Bref, on peut dire que l'apport de l'école fonctionnaliste américaine est la mise en évidence de l'idéologie dominante dans les pays capitalistes, à savoir le libre arbitre des individus quant à leur position sociale. Dans la perspective fonctionnaliste, l'école est considérée sans ambiguïté comme un vecteur d'émancipation et de progrès. Le statut et les différents rôles tenus par les individus sont les résultats de l'action individuelle, de leur volonté propre et également de la concurrence qui existe entre eux. Aux inégalités de revenu correspondent les inégalités de compétences. La structure de la société est basée sur un système méritocratique, la stratification sociale est considérée comme la distribution différentielle des récompenses. C'est la fonction de reproduction (division du travail) qui est déterminante dans l'ordre hiérarchique des statuts sociaux. L'inégalité économique, par ailleurs, est aisément réductible à l'inégale distribution de l'intelligence ou de la rationalité.

Avec cette vision du fonctionnement sociétal, les théories fonctionnalistes nous éclairent peu sur les questions de la reproduction des classes malgré les différences d'aptitudes qui

se remarquent à travers les générations au sein d'une même classe. Si la hiérarchie économique est fondée sur des bases rationnelles, comment se fait-il que dans les sociétés capitalistes, on remarque la stabilité de la mobilité sociale verticale comme le prouve l'analyse d'Anderson (1961) des enquêtes sur la mobilité faites en Suède, aux États-Unis et en Grande Bretagne?

Face aux lacunes laissées par les théories fonctionnalistes sur la distribution des statuts, nous allons aborder des théories qui ont montré l'influence de plusieurs mécanismes autres que les aptitudes individuelles sur la détermination de la position sociale.

1.3 L'école dans la pensée sociologique

La sociologie analyse l'école comme une institution, c'est à dire comme « un réseau de positions qui préexistent aux acteurs, organisées de telle sorte que s'accomplissent des fonctions sociales plus vastes, notamment de socialisation, de préparation au monde du travail et d'intégration sociale » (Duru-Bellat et Van-Zanten, 1999 : 7). Les sociologues étudient souvent l'école sous deux angles : d'un côté les inégalités scolaires engendrées par des mécanismes sociaux, institutionnels ou individuels, et de l'autre les effets du niveau d'instruction sur le statut socio-économique atteint. En effet, dans les pays industrialisés, la démocratisation de l'école a été conçue pour faciliter la mobilité sociale et économique, permettant ainsi de réduire les inégalités sociales. Mais le constat est que, certes, les inégalités d'accès ont été réduites, mais les inégalités dans les résultats scolaires et dans l'accès aux emplois existent toujours. Le cas de la France est résumé dans les propos de Duru-Bellat et Van-Zanten :

> En France, il devient évident que l'augmentation du nombre de places et le report du moment de l'orientation ne permettent pas de fournir à tous les enfants le même bagage scolaire. La massification de l'enseignement s'accompagne d'un accroissement important de la ségrégation interne ; aux inégalités d'accès à l'enseignement vont se substituer progressivement des inégalités de cursus à travers des filières et des options qui délimitent des parcours fortement hiérarchisés par la valeur qui leur est attribuée et la composition sociale de leur public (Duru-Bellat et Van-Zanten, 1999 : 23).

Le constat est qu'il n'y a pas eu de grands changements au niveau de la mobilité malgré la démocratisation de l'enseignement. En France, comme l'affirment Duru-Bellat et Van Zanten, l'écart entre les enfants des milieux défavorisés et ceux des milieux privilégiés reste presque inchangé. Le sociologue Anderson a montré en 1961 la relative stabilité des positions sociales entre pères et fils quel que soit le niveau relatif des diplômes des uns et des autres. Cela reviendrait à dire que, malgré le fait que la distribution du niveau d'instruction des fils par rapport à celle de leur père soit différente, la distribution des revenus, elle, ne change pas. C'est ce qu'on appelle le paradoxe d'Anderson. Ce paradoxe, comme le soutien Anderson, se retrouve dans la plupart des pays occidentaux peu importe l'histoire de ces pays.

Ainsi, certains sociologues ont soutenu que l'école, au lieu de réduire les inégalités, ne faisait que les reproduire. Alors que la socialisation constitue une des fonctions manifestes de l'école, les sociologues, partisans de la reproduction, considèrent que la reproduction sociale constitue sa principale fonction latente. Les plus grands tenants de cette thèse sont Bourdieu et Passeron qui, dans leur livre *Les héritiers*, avancent notamment :

> Le système éducatif peut en effet assurer la perpétuation du privilège par le seul jeu de sa logique propre ; autrement dit, il peut servir les privilèges sans que les privilèges aient à se servir de lui (...) C'est ainsi que les mécanismes qui assurent l'élimination des enfants de classes inférieures et moyennes agiraient presque aussi efficacement (mais plus discrètement) dans le cas où une politique systématique de bourses ou d'allocations d'études rendrait formellement égaux devant l'école les sujets de toutes les classes sociales ; on pourrait alors, avec plus de justification que jamais, imputer à l'inégalité de dons ou à l'aspiration inégale à la culture la représentation inégale des différentes couches sociales au niveau de l'enseignement (Bourdieu et Passeron, 1964 : 44).

Pour les tenants de la théorie de la reproduction, théorie centrée sur le rôle de l'école dans la reproduction des inégalités sociales, la fonction principale de l'école n'est pas de transmettre des connaissances ou des compétences utilisables, mais plutôt de légitimer les inégalités sociales (Duru-Bellat et Van Zanten, 1999 : 84).

D'autres, dont Boudon, ont soutenu que l'école a un rôle plus modeste quant à l'attribution des statuts. En effet, le diplôme n'est qu'un déterminant de l'insertion professionnelle parmi tant d'autres et toutes les inégalités sociales ne se réduisent pas aux inégalités scolaires. Boudon (1973) affirme que l'école ne peut pas être considérée comme le vecteur de la démocratisation de la société. Il soutient que c'est la stratification sociale qui, par l'intermédiaire des stratégies d'acteurs situés socialement, constitue le principal facteur responsable de l'inégalité des chances scolaires comme de l'inégalité des chances sociales. Bane et Jencks (1974) sont du même avis que Boudon quand ils écrivent :

> Certes, il est vrai que les écoles ont des « intrants » et des « extrants », et que l'un de leurs objectifs affichés est de prendre de la matière première humaine (c'est-à-dire des enfants) et de la transformer en quelque chose de plus utile (c'est-à-dire des adultes susceptibles d'être employés). Toutefois, nos recherches conduisent à penser que la nature de ce que produit une école dépend largement d'un seul intrant, à savoir les caractéristiques des enfants qui la fréquentent (Bane et Jencks, 1974 : 317-318).

De même, Cuin (1993) soutient que « Le scolacentrisme de la sociologie française de la reproduction a, en postulant l'équivalence de la distribution scolaire et de la distribution sociale, réduit l'analyse de la distribution sociale à celle de la distribution scolaire et, par effet, empêche une authentique sociologie de la mobilité sociale » (Cuin, 1993 :227).

Que ce soit les partisans de la thèse de Boudon ou de Bourdieu, tous arrivent au même pessimisme quant aux vertus démocratisantes de l'éducation, au niveau individuel et au niveau collectif.

Malgré cet état des faits, certains chercheurs soutiennent que l'école reste le pivot de la mobilité sociale entre les générations. Mis à part la dévalorisation de certains diplômes, l'école garde toujours son poids quant à l'insertion professionnelle. Par exemple, selon Duru-Bellat et Van Zanten « le risque de chômage est d'autant plus faible que la scolarité a été longue ; à l'inverse, les taux de chômage des jeunes sans diplôme apparaissent particulièrement élevés, et traduisent un chômage plus durable que chez les plus diplômés » (Duru-Bellat et Van Zanten, 1999 : 55). Ces deux auteurs soutiennent que,

dans les sociétés industrialisées, plus une personne est scolarisée, plus grandes sont ses chances de s'insérer dans une profession socialement valorisée. Par contre :

> Si donc l'école sert incontestablement à s'insérer dans la vie active, on est loin de l'idéologie des sociétés démocratiques, où l'accès aux positions sociales est censé se fonder sur des critères méritocratiques, les individus accédant à un niveau donné de formation en fonction de leurs compétences, puis juste reconnaissance sociale de ces compétences, obtenant un emploi en fonction de ce niveau scolaire (Duru-Bellat et Van Zanten, 1999 : 68).

Les faiblesses de l'éducation à déterminer le statut socioprofessionnel s'expliquent de la sorte selon Bendix et Lipset :

> Les statuts professionnels et sociaux se transmettent dans une large mesure. Ils sont associés à de nombreux facteurs qui font qu'il est difficile pour les individus de modifier leur statut. La place dans la structure sociale est généralement liée au revenu, à l'éducation, à la structure familiale, à la réputation de la communauté, etc. Ces éléments entrent dans un cercle vicieux à l'intérieur duquel ils agissent les uns sur les autres pour préserver la structure sociale sous sa forme actuelle, ainsi que la place de la famille au sein de cette structure (Bendix et Lipset, 1974 : 287).

En outre malgré le fait qu'il y ait une certaine stabilité de la mobilité sociale, aucun des auteurs cités n'a soutenu que la mobilité est quasi nulle. Il existe des mouvements entre certains groupes sociaux. C'est plus dans la classe moyenne qu'on observe un taux élevé de mobilité par rapport aux autres classes. Par contre il n'y a presque pas de mobilité entre les groupes éloignés en une seule génération.

1.4 Les théories sur la relation entre l'instruction, l'emploi et le revenu

1.4.1 Le rôle de l'éducation

La théorie qui a mis l'éducation au cœur de la distribution des emplois et des revenus est la théorie néoclassique du capital humain.

Nombreuses sont les définitions du capital humain. Selon l'OCDE, le capital humain se définit comme l'ensemble des connaissances, des qualifications, des compétences et des caractéristiques individuelles qui facilitent la création de bien-être personnel, social et économique (OCDE 2001 : 18). On retrouve les prémices de la théorie néoclassique du

capital humain chez Adam Smith, John Stuart Mill et Alfred Marshall. Cependant la théorie du capital humain en tant que champ de recherche ne fut établie qu'en 1960, notamment avec les travaux de Becker en 1964 et de Schultz en 1961 (Sweetland, 1996 : 343, 345).

La plupart des recherches effectuées sur le capital humain se sont concentrées sur les effets économiques de l'éducation. En effet, l'investissement dans l'éducation a été décrit par plusieurs auteurs comme un facteur influençant plusieurs aspects du bien-être économique et social. Foster (1987), se basant sur l'analyse de plusieurs études, note que l'investissement dans l'éducation accroît l'espérance de vie et améliore le contrôle des naissances. Le rapport de l'OCDE (2001 : 36-39) souligne que même si le lien direct entre la croissance économique et l'acquisition de connaissance n'est pas prouvé, cette dernière en jette les bases. Ce rapport, se basant sur plusieurs études, démontre qu'il existe une corrélation entre le niveau de formation élevé, l'amélioration de la santé, et la diminution des chances de bénéficier des transferts sociaux. En plus des effets énumérés ci-haut, le niveau d'instruction des parents influencerait positivement celui de leurs enfants. Le niveau d'instruction influencerait aussi la participation civique et sociale : à un niveau d'instruction élevé correspondrait une augmentation de la participation civique et sociale.

Par ailleurs, plusieurs autres études ont montré le rôle de l'éducation dans l'acquisition des emplois et des revenus. Par exemple, la thèse de Becker sur les rendements de l'éducation est que :

> Le marché du travail constitue une seule et vaste arène dans laquelle des individus aux qualifications semblables se livrent une concurrence à armes égales pour les emplois disponibles. En bout de course, le marché récompenserait les individus les mieux dotés en « capital humain », tel que mesuré par le niveau de scolarité, la formation, l'expérience et les aptitudes. Quant aux gratifications liées à l'emploi, elles dépendraient de la valeur de la contribution économique de celui-ci à la société (Lowe, 1999 : 115).[1]

Du point de vue des tenants de la théorie néoclassique du capital humain, le revenu et l'accès à l'emploi passent par l'instruction. Les inégalités de revenu et d'accès à l'emploi

[1] Traduction de Nicole Bousquet.

sont la conséquence des inégalités d'investissement dans d'instruction. C'est le niveau d'instruction qui détermine le statut socioprofessionnel. La théorie du capital humain fait l'hypothèse que la capacité productive des individus, ou la valeur de leur travail dans la structure de production, est déterminée par la valeur qu'ils ont investie en capital humain productif. (Carnoy et Carter, 1975 : 8). Pour les partisans de cette théorie, le marché du travail est homogène et le rendement du capital humain est identique pour tous les individus. Par exemple, le statut acquis par l'instruction gagne son importance, comparé au statut hérité, à mesure que la société s'industrialise (Blau et Duncan, 1967). L'instruction représente donc un investissement en qualifications et en connaissances dont on peut attendre en retour des revenus, entre autres, salariaux (Becker, 1964). Pour la plupart de ces auteurs, aucune dynamique sociale n'intervient dans le processus de mobilité sociale ou de l'acquisition du statut.

Le problème que pose cette théorie est qu'elle ne peut pas expliquer les différences de revenus entre les hommes et les femmes et entre les Blancs et les Noirs ayant le même niveau d'instruction, et donc le même capital humain. Pour les théoriciens néo-classiques du capital humain, ces différences s'expliqueraient par les différences de motivations et d'intelligence innée. C'est dans ce sens que cette théorie rejoint la théorie des fonctionnalistes sur la stratification économique.

Les limites de la théorie néoclassique du capital humain se voient dans l'échec des formations professionnelles en ce qui concerne l'insertion professionnelle des chômeurs. En effet, la formation professionnelle est un moyen de combler le déficit du capital humain de ces bénéficiaires et aussi un moyen d'accroître la compétitivité des entreprises. À ce titre, elle est un accompagnement des restructurations industrielles. Elle est aussi un moyen de lutte contre le chômage de longue durée. Claude Dubar (2000) la qualifie de moyen d'accompagnement obligé de toutes les politiques d'emploi. L'auteur soutient que du point de vue syndical, les débouchés théoriques de la formation professionnelle sont l'amélioration de la situation des salariés et des conditions de travail liées à la transformation de l'organisation. Et pourtant, si on observe bien les résultats que produit la formation professionnelle, on se rend compte qu'au lieu de l'utilité qu'on lui

attribue, elle tend plutôt vers une forme de gestion du chômage : elle donne l'illusion de la diminution du taux de chômage sans pour autant insérer les chômeurs sur le marché du travail et de surcroît changer leur statut. En analysant les programmes de formation professionnelle canadiens mis en place en 1960, Langelier (2001) est arrivé à la même conclusion : « Finalement, les programmes de formation professionnelle remplissent plutôt un rôle de stabilisateur de la main d'œuvre permettant ainsi d'abaisser le taux de chômage réel » (Langelier, 2001 : 177).

Pour que les formations professionnelles réussissent, Dubar et Langelier conviennent qu'il faudrait qu'elles aient un lien direct avec l'emploi. Les créateurs de ces programmes devraient tenir compte de la conjoncture économique c'est-à-dire des besoins d'effectifs dans les emplois correspondants. Il faudrait que les compétences acquises soient aussi transférables à des domaines variés pour qu'elles continuent à être valables en cas de crise d'emploi dans un secteur donné.

Avec l'exemple des formations professionnelles et des contradictions relevées dans la théorie néoclassique du capital humain, on peut dire que le niveau d'instruction n'explique pas toutes les différences observées dans la distribution des statuts et, notamment, des revenus. L'accroissement des connaissances n'augmente pas forcément les chances d'avoir un emploi. L'inégale distribution des revenus ne peut pas avoir comme seule explication l'inégale distribution du savoir parmi la population. Dans les passages suivants, nous verrons des théories qui ont mis en évidence d'autres déterminants que l'éducation dans la distribution des emplois et des revenus.

1.4.2 Le rôle des relations sociales

Le rôle des relations sociales dans la distribution des emplois a été étudié par la théorie du capital social. La notion de capital social autant que celle du capital humain possède plusieurs définitions. En effet, il existe plusieurs approches du capital social. Pour

Putnam (1999), le concept de capital social désigne « les aspects de la vie collective qui rendent la communauté plus productive, soit par la participation, la confiance et la réciprocité » (Putnam, 1999 : 14). Quant à Coleman, il définit le capital social en ces termes :

> Social capital is defined by it's function. It is not a single entity but a variety of different entities with two elements in common: they all consist of some aspects of social structures, and they facilitate certain actions of actors- whether persons or corporate actors- within the structure. Like other forms of capital, social capital is productive, making possible the achievement of certain ends that in its absence would not be possible (Coleman, 1988 : 98).

Ainsi, le capital social réside dans les relations entre les individus. Autant il existe plusieurs approches du capital social, autant ses usages sont nombreux. Putnam (1999) l'utilisera dans les recherches en science politique, Coleman (1988) en sociologie scolaire et Fukuyama (1996) en économie et en histoire. Dans le cadre de cette étude, nous nous limiterons à l'analyse de la valeur instrumentale du capital social dans l'accès à l'emploi et à un statut donné.

Les tenants de la théorie du capital social remettent en question l'acquisition du statut social par l'instruction seule. Ils identifient le capital social comme un facteur déterminant les chances d'accès à de meilleures ressources sociales, favorisant ainsi la mobilité sociale et l'acquisition des statuts.

Par exemple, Lin (1995) dans une enquête menée auprès de 399 hommes dans l'État de New York, dévoile ses résultats en ces termes :

> Les analyses de régressions ont montré que les ressources sociales exerçaient un effet direct sur le statut acquis. Les ressources sociales menaient à la réussite de l'action instrumentale (obtenir un meilleur emploi). Elles ont aussi confirmé les prédictions suivant lesquelles les ressources sociales étaient liées au statut professionnel du père (proposition de la force de la position) et à l'usage de contacts ayant des liens faibles plutôt que les liens forts avec le chercheur d'emploi (Lin, 1995 : 694).

Granovetter (1983) a aussi mis en évidence l'importance de l'usage des relations sociales dans la recherche d'un emploi. Pour Granovetter, même les relations avec des liens faibles sont d'une importance capitale. Les liens faibles sont ceux entretenus avec des

connaissances qui ne font pas partie des amis proches ou de la famille (liens forts). En ce qui concerne l'importance du niveau d'instruction dans l'explication du statut acquis, Lin (1995 : 695), affirme que les ressources sociales ont une influence relativement plus forte que celle du niveau d'instruction sur le statut acquis par le premier emploi. Par contre, pour Lin ces deux facteurs sont d'importance égale dans l'explication du statut de l'emploi actuel. Ces résultats lui permettent d'affirmer que dans une société industrialisée comme les États-Unis, le capital social conserve toute son importance dans l'acquisition d'un emploi en comparaison avec le capital humain. Granovetter ajoute justement à ce propos:

> At a mundane level I argue that weak ties have a special role in a person's opportunity for mobility -that there is a structural tendency for those to whom one is only weakly tied to have better access to job information one does not already have. Acquaintances, as compared to close friends, are more prone to move in different circles than oneself. Those to whom one is closest are likely to have the greatest overlap in contact with those one already knows, so that the information to which there are privy is likely to be much the same as that which one already has (Granovotter, 1983 : 205).

Granovetter (1983) se basant sur les études d'Ericksen et Yancey (1977,1980), sur les adultes habitant dans la région de Philadelphie, de Stack (1974) sur les Afro-américains et de Lomnitz (1977) sur les Mexicains, affirme qu'il existe une corrélation entre le niveau d'éducation et l'usage des liens faibles quant à l'acquisition d'un emploi et, par conséquent, par l'acquisition du statut. Par exemple, Ericksen et Yancey ont trouvé que ce sont les moins éduqués, les jeunes et les Afro-Américains qui ont plus souvent recours à leur parenté et leurs amis proches (*strong ties*) pour trouver du travail. Ces deux auteurs soutiennent aussi que les individus qui obtiennent un emploi grâce à des relations avec des liens faibles ont des revenus supérieurs à ceux qu'ils ont lorsqu'ils utilisent les liens forts pour l'obtenir.

Dans la plupart des recherches, le capital social d'un individu est mesuré par les indicateurs suivants : les niveaux d'engagement dans le bénévolat, la participation civique, la sociabilité informelle, etc. Les sources du capital social sont souvent la famille, l'école, les différentes communautés locales, les partis politiques, etc.

En somme, la théorie du capital social montre l'utilité des relations et des réseaux sociaux dans l'acquisition d'un emploi. Les liens faibles plus que les liens forts donnent la possibilité d'avoir des informations utiles dans la recherche d'un emploi. Le capital social, par l'intermédiaire des réseaux sociaux qui sont ses composants, donne accès à l'information sur les emplois au bon moment.

1.4.3 Les théories alternatives du capital humain

Les théories alternatives du capital humain sont celles qui ont essayé de mettre en évidence l'influence d'autres facteurs que l'éducation dans la détermination des salaires et surtout dans l'acquisition d'un emploi. Pour les tenants de ces théories, il n'existe pas une relation linéaire entre l'éducation et le statut de l'emploi exercé. D'autres facteurs entrent en ligne de compte, à savoir : les caractéristiques du demandeur d'emploi autres que son niveau d'instruction, les caractéristiques des emplois disponibles sur le marché du travail et la structure du marché de l'emploi.

1.4.3.1 L'influence des caractéristiques sociales

La théorie du filtre est souvent citée pour avoir mis en évidence l'influence des caractéristiques sociales sur les chances d'obtenir un emploi. Pour les économistes de ce courant, « la fonction affective de l'école n'est pas de produire des qualifications, mais de classer les individus et de filtrer les qualités comportementales et morales, dans la mesure où la sélection opérée par l'école s'est fondée en partie et souvent implicitement sur ces critères » Duru-Bellat et Van Zanten (1999 : 65). Selon eux, l'école ne dote pas les individus de compétences intrinsèques, faisant qu'ils seront plus productifs et payés en conséquence. Collins (1977 : 132) fait aussi des remarques quant aux compétences acquises par les étudiants :

> Few systematic studies show how much of particular job skills may be learned in practice, and how much must be acquired through school background. Close studies of what is actually learned in school, and how long it is retained, are rare. Organisations studies of how employers rate

> performance and decide upon promotions give a picture of relatively loose controls over the technical quality of employee performance, but this no doubt varies in particular types of job (Collins, 1977: 132).

Cela ne veut pas dire que ces théoriciens soutiennent que l'éducation n'agit pas sur la capacité des travailleurs à produire, mais plutôt que les employeurs n'ayant pas des méthodes peu coûteuses, en plus de l'éducation, utilisent des caractéristiques personnelles aisément observables telles que la race, le sexe pour préjuger les capacités productives de leurs futurs employés (Carnoy et Carter, 1975). En effet, il existe un décalage entre le moment de l'embauche et le moment où l'on pourrait évaluer les compétences. Les employeurs, pour diminuer les mauvaises surprises quant aux capacités productives d'un individu, utilisent les *indices* et les *signaux*. Les indices renvoient à des caractéristiques fixes de l'employé comme la race ou le sexe alors que les signaux renvoient aux caractères modifiables comme la culture générale, l'expérience professionnelle ou la réputation des écoles fréquentées. Pour Spence (1974), ce sont les estimations subjectives qui détermineraient le salaire. Le modèle de Spence fournit une explication sur la discrimination sur le marché du travail. Les salaires attribués dépendraient de la confiance que l'employeur a par rapport aux indices et aux signaux que lui envoie le futur employé.

Les faiblesses de ce modèle sont que des questions importantes sur les mécanismes du marché du travail sont laissées sans réponse. Le modèle ne donne aucune indication sur les caractéristiques du travailleur qui sont considérées comme productives par les employeurs et en fournit encore moins sur la manière dont ces caractéristiques sont obtenues (Carnoy et Carter, 1975 : 17). En outre, cette théorie n'explique pas réellement pourquoi les employeurs peuvent juger les femmes et les Noirs moins productifs que les hommes et les Blancs ou vice versa. Ce sont ces faiblesses qui ont amené Carnoy et Carter à juger cette théorie incomplète pour expliquer le comportement du marché du travail et de ses mécanismes.

1.4.3.2 Le rôle des caractéristiques du marché du travail

L'influence des caractéristiques du marché du travail a aussi été démontrée. Par exemple, la théorie de la concurrence pour l'emploi postule que le revenu d'un individu soit déterminé par la fonction qu'il occupe au sein d'une entreprise et non par son niveau d'instruction. Cela expliquerait pourquoi deux individus ayant le même niveau d'instruction ne sont pas payés au même salaire :

> In a labor market based on job competition, an individual's income is determined by (a) his relative position in the labor queue and (b) the distribution of job opportunities in the economy. Wages are based on the characteristics of the job, and workers are distributed across job opportunities on the basis of their relative position in the labor queue (Thurow, 1977: 328).

La distribution des salaires dépendrait donc de la conjoncture économique et surtout des caractéristiques des emplois se trouvant sur le marché du travail. En période de croissance économique, les salaires peuvent augmenter, mais en cas de crise de l'emploi, les individus sont obligés d'accepter les salaires inférieurs.

En ce qui concerne l'instruction, elle ne détermine en rien le niveau de productivité d'un individu selon cette théorie. Du point de vue Thurow, l'éducation ne donne pas forcément les compétences à exercer un emploi, mais développe plutôt les aptitudes chez les individus instruits à apprendre sur le tas. Les diplômes sont considérés selon cette perspective comme des indicateurs de l'aptitude à être formé. Cet état de fait se vérifie dans les enquêtés faites auprès des employés qui affirment que 40 % de leurs compétences ont été acquises à l'école et les 60 % en travaillant (Thurow, 1977 : 328).

Ainsi le marché du travail, contrairement à ce que les économistes prétendent, « is primarily a market, not for matching the demands for and supplies of different job skills, but for matching trainable individuals with training ladders. Because most skills are acquired on the job, it is the demand for job skills which creates the supply of job skills» (Thurow, 1977 : 329). Autrement dit, la productivité est un attribut de l'emploi et non des individus ou de leur niveau d'instruction. Comme preuve de ce qu'il avance, Thurow soutient que c'est pour cela que, en cas d'ouverture de nouveaux postes, les entreprises

préfèrent recruter au sein de l'entreprise qu'à l'extérieur. Les individus sont choisis en fonction de leur niveau d'instruction, non pas parce que le niveau d'instruction d'un individu caractérise sa productivité, mais plutôt *ses aptitudes à être formé*.

Cette théorie ne nie en rien le rôle de l'éducation dans la sélection des individus dans la « *file d'attente* » du marché du travail, mais plutôt son importance quant à la distribution des salaires. Thurow l'explique en ces termes :

> An equal group of laborers (with respect to potential training costs) might be distributed across a relatively unequal distribution of job opportunities. After receiving the resultant on-the- job training, the initially equal workers would have unequal productivities since they would now have unequal skills. As a result, the distribution of incomes is determined by the distribution of job opportunities and not by the distribution of the labor queue, which only determines the order of access -and the distribution of access- to job opportunities (Thurow, 1977 : 330).

À ce stade de réflexion, la question qui se pose est de savoir pourquoi il y a toujours la course à l'éducation si cette dernière n'influence en rien la distribution des revenus. En effet, Thurow dit à ce propos :

> Education becomes a good investment, not because it would raise people's income above what they would have been if no one had increased his education, but rather because it raises their income above what it will be if others acquire an education and they do not. In effect, education becomes a defensive expenditure necessary to protect one's "market share" (Thurow, 1977 : 333).

Les points forts de cette théorie selon Carnoy et Carter (1975) sont qu'elle explique les phénomènes comme l'avancement selon l'ancienneté, la constance des salaires dans les situations d'offre de travail excédentaire, l'existence des marchés internes du travail hautement structuré, l'accroissement séculaire des niveaux de formation requise à l'embauche. Mais comme toutes les théories qu'on a vues ci-haut, elle n'explique pas tous les déterminants des salaires. La question qui pourrait réfuter cette théorie serait de savoir pourquoi, si l'éducation n'a que le rôle de former les gens à apprendre sur le tas, et si la productivité d'un individu dépend de sa formation au sein de l'entreprise, les individus éduqués et non éduqués ne négocieraient pas un même poste à des salaires différents.

1.4.3.3 L'impact des caractéristiques de l'emploi occupé

La théorie de la segmentation, quant à elle, aborde les différences de rémunération observées entre les différents emplois en réfutant la théorie du capital humain. En effet, la théorie néoclassique du capital humain est incapable d'expliquer de façon satisfaisante pourquoi certaines catégories de gens décrochent de meilleurs emplois plus que d'autres, et ce indépendamment de leurs aptitudes et de leurs niveaux d'instruction.

La théorie de la segmentation du marché du travail part du postulat que le marché du travail n'est pas homogène. Il est divisé en deux segments distincts et inégaux. En effet, les tenants de cette théorie s'entendent pour dire que :

> Il y a plusieurs types d'emplois sur le marché du travail, chacun avec des critères distincts d'embauche et d'avancement, des contrôles hiérarchiques, des conditions de travail et des niveaux de salaire donnés, et chacun avec des groupes différents pour occuper les postes. Ces segments distincts ont été qualifiés de : marché du travail « primaire indépendant », marché « primaire traditionnel » et marché « secondaire » (Carnoy et Carter, 1975 : 25).

Le marché du travail primaire indépendant ou traditionnel comporte des emplois stables et à temps plein. Les salaires y sont élevés. L'ancienneté, l'expérience professionnelle comptent pour l'attribution des salaires. Doeringer et Piore le disent en ces termes :«Jobs in the primary market possess several of the following characteristics : high wages, good working conditions, employment stability, chances of advancement, equity, and due process in the administration of work rules» (Doeringer et Piore, 1971 :165). Parmi les emplois primaires, on trouve les emplois en administration, de bureau, etc. Ils sont concentrés dans le cœur oligopolistique de l'économie soit dans l'industrie et les transports (Carnoy et Carter, 1975). Les emplois du secteur primaire sont ce qu'on appelle de bons emplois (*Good jobs*).

Quant aux emplois du marché du travail secondaire, ils offrent de bas salaires. De nos jours, ils sont qualifiés d'emplois atypiques. Les emplois ne sont pas stables, ils ne sont pas syndiqués et sont généralement caractérisés par de mauvaises conditions de travail et

de faibles probabilités d'avancement professionnel. La plupart de ces emplois sont occupés par les femmes, les adolescents et les immigrants. Le rôle de l'éducation quant à la répartition des salaires dans cette théorie se présente de cette façon :

> Des revenus donnés sont attachés à des emplois donnés, non pas du fait de l'éducation du travailleur, mais du fait des nécessités de la hiérarchie et des coutumes. En d'autres termes, les niveaux d'éducation demandés sont attachés aux revenus, mais ceux-ci sont déterminés de façon extérieure au montant d'éducation possédé par le travailleur (Carnoy et Carter, 1975 : 48).

L'éducation peut jouer un grand rôle dans la répartition des salaires dans le secteur primaire. Par contre dans le secteur secondaire, elle n'y joue pas un grand rôle parce que la plupart des emplois n'y requièrent que peu d'éducation et, surtout, parce qu'il y a peu d'échelons.

Cette théorie réfute aussi l'idée qu'il y ait une corrélation entre l'éducation, l'expérience, la productivité et le salaire. Un individu pourrait augmenter son niveau d'instruction sans pour autant produire plus et sans qu'il n'y ait changement de salaire.

Avec cette théorie, nous pouvons dire que les individus sont rémunérés en fonction des postes occupés et selon les secteurs dans lesquels ils travaillent. À un niveau égal d'instruction, deux individus peuvent être payés différemment comme le veut la théorie de la concurrence pour l'emploi.

Conclusion

La recension des écrits nous a permis de faire la lumière sur les facteurs qui affectent l'acquisition d'un statut dans les sociétés capitalistes. Il en découle que la distribution des statuts dans les sociétés capitalistes trouve ses fondements dans l'idéologie libérale qui stipule que la distribution des statuts dépend des aptitudes individuelles. L'école servirait à sélectionner les individus, afin que chacun puisse acquérir un statut selon ses mérites. L'éducation a été désignée comme moteur de la promotion sociale, de l'attribution des emplois ainsi que de la distribution des revenus. Les inégalités en matière de revenus, la

facilité des uns par rapport aux autres à trouver des emplois se réduirait ainsi en une question des niveaux d'instruction différents.

Néanmoins, plusieurs études recensées ont démontré qu'à un niveau d'instruction égal, les écarts en matière de revenu et d'opportunités d'emplois demeurent. C'est ainsi qu'ont émergé des théories qui, sans pour autant nier le rôle de l'éducation, ont montré l'influence des relations sociales, des caractéristiques sociales, des particularités du marché du travail et des caractéristiques de l'emploi occupé dans la distribution des revenus et des emplois.

CHAPITRE II : La proposition de recherche

2.1 Problématique et questions de recherche

À la lumière des éléments théoriques et empiriques mis en perspective dans le premier chapitre, nous avons constaté qu'il existe plusieurs facteurs influençant l'acquisition des revenus et des emplois.

Dans l'idéologie libérale, idéologie dominante dans les pays capitalistes, l'acquisition du statut est censée dépendre des aptitudes individuelles. L'école ne fait que veiller à ce que les aptitudes et les talents de chacun soient reconnus. Les fonctionnalistes, dont la pensée converge avec cette idéologie, soutiennent que la stratification dans les sociétés modernes résulte de la sélection sociale des individus fondée sur une sélection naturelle (Laurin-Frenette, 1978). Selon cette perspective, les inégalités sociales reflètent l'inégale distribution de l'intelligence, d'orientations, de motivations et d'aptitudes individuelles (Schumpeter, 1972 ; Weber, 1971). Le statut d'un acteur donné est évalué en fonction de sa contribution à la production des biens valorisés et, par conséquent, la récompense monétaire (le salaire) accordée par la société est un indice de la valeur de la contribution de l'acteur à l'économie nationale (Parsons, 1955). Le rôle de l'école devient de répartir les positions sociales en dotant les individus des compétences en fonction de leurs aptitudes naturelles. Les compétences acquises détermineront, par la suite, la catégorie des emplois occupés.

C'est dans cette même logique que les tenants de la théorie néoclassique du capital humain ont mis l'éducation au centre de l'acquisition du statut. En effet, cette théorie stipule que l'investissement dans l'éducation, qui est la principale composante du capital humain, entraîne des retombés économiques tant au niveau individuel que collectif (Becker, 1964 ; Schultz, 1961). Cette théorie met en évidence que l'éducation accroît la productivité des individus. Le salaire attribué étant égal à la productivité de l'acteur, l'accroissement de la productivité entraînerait l'accroissement du salaire, d'où un meilleur statut. Dans la théorie néoclassique du capital humain, l'attribution des emplois et des salaires dépendrait de l'éducation. Ainsi, les inégalités salariales renverraient aux

inégalités de formation. L'éducation devient un capital utilisable sur le marché du travail et dans les autres aspects de la vie. En éduquant sa population, une nation en tire des bénéfices économiques énormes. Par ailleurs, en plus de l'accroissement des salaires, investir dans l'éducation améliore l'état de santé, l'espérance de vie et augmente la participation civile et sociale (Foster, 1987; OCDE, 2001).

La faiblesse de ces deux théories est que, d'une part, la théorie néoclassique du capital humain n'explique pas pourquoi des personnes avec le même niveau d'instruction ne touchent pas les mêmes salaires ni pourquoi à un niveau d'instruction égal, certaines personnes chôment plus que les autres. D'autre part, la théorie des fonctionnalistes n'explique pas pourquoi, si seules les aptitudes individuelles comptent dans l'attribution des statuts, on n'observerait pas une mobilité ascendante ou descendante généralisée à travers les générations. Et si, et seulement si le talent mesuré par l'école importait, pourquoi les personnes de talent égal ne sont pas récompensées de la même façon?

Ce sont les faiblesses de ces deux théories qui ont amené d'autres chercheurs à réévaluer l'importance de l'éducation dans l'acquisition des emplois et des revenus. D'une part, la sélection faite par l'école pour la distribution des positions a été remise en cause. L'école a été blâmée de ne pas appliquer une sélection juste. En effet, certaines études ont montré que, malgré la démocratisation de l'école dans la plupart des pays occidentaux, les inégalités sociales demeurent. Cela révélerait qu'il y a au départ des inégalités face à l'école et qu'au lieu de réduire les inégalités sociales, l'école ne fait que les reproduire (Bourdieu et Passeron, 1964). De plus, selon les stratégies des acteurs, orientées par leurs origines sociales, l'école n'a pas le même rendement (Boudon, 1973). Ces études révèlent l'influence des caractéristiques sociales dans la sélection de l'école et son rendement : certaines personnes sont défavorisées dès le départ par leur origine sociale.

D'autre part, certaines études ont montré qu'il n'existe pas une relation linéaire entre le niveau d'éducation et les salaires attribués. En effet, il s'est avéré que, les individus avec les mêmes qualifications, n'ont pas toujours les mêmes revenus, occupent des postes différents, et certains sont employés au moment où les autres ne le sont pas. L'éducation

seule n'accroîtrait pas les chances d'obtenir un emploi, car d'autres facteurs d'ordre individuel, structurel, etc., influenceraient l'acquisition des emplois et des revenus.

C'est notamment le cas de la théorie du capital social dont les tenants ont souligné l'influence des relations sociales dans l'acquisition des emplois (Granovetter 1983, Lin, 1995). En effet, cette théorie stipule que les réseaux personnels de relations sociales améliorent de façon significative les chances d'obtenir un emploi. D'après cette théorie, les relations sociales constitueraient un capital mobilisable pour obtenir un emploi. Tout dépendrait de la qualité des relations que l'on possède et de la façon dont on les mobilise. Plus un individu a un grand réseau social, meilleures sont ses chances d'obtenir un emploi bien rémunéré. Lin (1995) va jusqu'à affirmer que les relations sociales ont autant d'importance que l'éducation et que dans certains cas les relations sociales sont même plus efficaces que l'instruction. Langlois (1977) montre que les relations entretenues avec les proches jouent un rôle important dans la diffusion des informations sur les emplois. Quant à Granovetter (1983), il souligne que les relations qu'on entretient avec les connaissances, dans le cas des emplois, sont plus efficaces que les relations entretenues avec les proches. Granovetter et Langlois conviennent pour dire que ce sont les personnes les plus instruites qui mobilisent les informations détenues par les connaissances (liens faibles) tandis que les moins instruites se limitent à celles de leurs proches.

Par ailleurs, certaines théories ont fait des réajustements au modèle néoclassique du capital humain. Par exemple, parlant du recrutement, la théorie du filtre soutient que les diplômes servent autant d'indices sur la productivité des futurs employés pour les employeurs que d'autres caractéristiques comme la race, le sexe, etc. (Spence, 1974). Les employeurs utilisent des critères subjectifs pour recruter. Les diplômes ne reflètent pas de façon objective la productivité d'un individu. En effet, il y a un décalage entre le moment du recrutement et le moment d'évaluer la productivité de l'employé. Par contre, cette théorie donne peu d'éléments sur la sélection des indices de la productivité des employés par les employeurs.

En ce qui a trait à la théorie de la concurrence pour l'emploi, le revenu dépendrait davantage du poste occupé et de la conjoncture économique que du niveau d'instruction (Thurrow, 1977). Les diplômes aident les individus à se positionner dans la « *file d'attente* » du marché du travail. Dans cette théorie, la productivité devient un attribut de l'emploi et non de l'individu, car les compétences s'acquièrent en travaillant.

Par ailleurs, la théorie de la segmentation du marché du travail stipule que le salaire dépend du segment du marché du travail dans lequel on travaille (Doeringer et Piore, 1971). Le marché du travail est composé de deux segments distincts. Dans le premier segment, le marché du travail primaire, les emplois sont stables et bien payés. Les diplômes ainsi que l'expérience déterminent les salaires. Dans le deuxième segment, le marché du travail secondaire, on trouve des emplois atypiques qui offrent de bas salaires. Dans ce segment, les diplômes n'ont pas une grande importance du fait que ces emplois demandent peu de qualifications. Les salaires sont déterminés par les employeurs indépendamment du niveau d'instruction des employés.

De ces théories nous pouvons, tirer ce tableau regroupant les concepts, leurs dimensions et leurs indicateurs :

Figure 1 : Les déterminants du statut (modèle d'analyse)

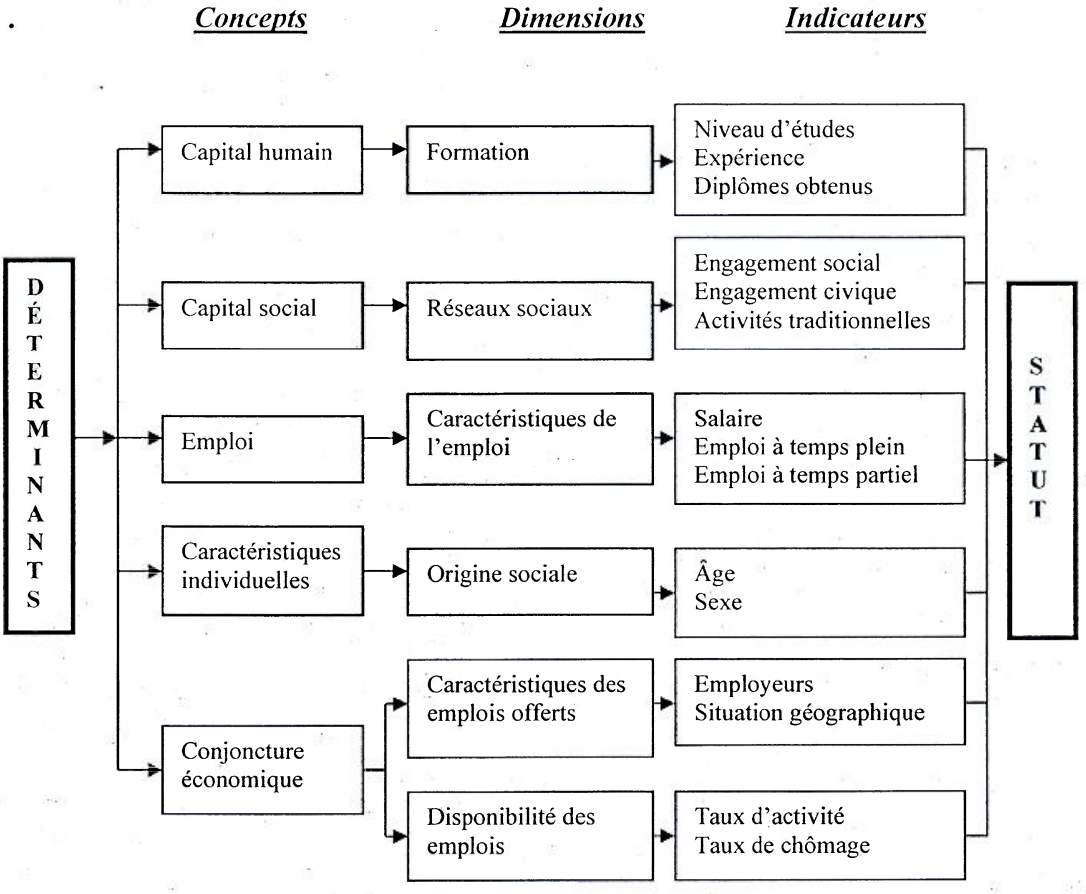

L'objectif de ce mémoire est de mesurer empiriquement les déterminants de l'emploi, ainsi que du revenu dans le contexte particulier que représente le Nunavik. Adoptant une perspective où le statut conditionne en partie les conditions de vie, nous allons voir de quelle manière l'éducation, en particulier, agit sur les conditions de vie dans une économie mixte comme celle des Inuit du Nunavik. Autrement dit, nous cherchons à savoir quel est l'impact de l'éducation sur le comportement économique de ces derniers.

2.2 Conceptualisation et hypothèses de recherche

La présente section vise à présenter le cadre d'analyse de notre recherche. Tel qu'il a été évoqué dans la problématique, nous cherchons, par la démarche empirique, à savoir quels sont les facteurs influençant l'attribution des emplois et des revenus chez les Inuits du Nunavik. De façon plus spécifique, nous désirons vérifier quel est l'impact de l'éducation sur le comportement économique des Inuit du Nunavik.

Dans cette section de notre texte, nous préciserons le choix des variables et les relations entre celles-ci. Nous nous proposons de faire un modèle d'analyse incluant tous les facteurs recensés comme ayant une incidence sur l'attribution des emplois et des revenus.

2.2.1 Hypothèses de recherche

Dans le cadre de cette recherche, nous considérons l'éducation comme un facteur ayant une incidence positive sur la distribution des revenus. Mais contrairement aux fonctionnalistes et aux tenants de la théorie néoclassique du capital humain, nous pensons que l'éducation à elle seule ne peut pas expliquer la distribution des revenus et des emplois. Nous tiendrons compte de l'influence des caractéristiques sociales comme le stipule la théorie du filtre (Spencer, 1974), des caractéristiques du marché du travail (Thurrow, 1977) ainsi que les caractéristiques de l'emploi occupé (Doeringer et Piore, 1971). Comme Lin (1995) et Granovetter (1983) nous pensons que les relations sociales influencent également les chances d'avoir un bon emploi et, par conséquent, un revenu meilleur.

L'hypothèse de départ dans cette recherche est que le rôle de l'éducation s'étend au-delà de l'aspect financier. L'investissement dans l'éducation influe de façon positive sur les conditions de vie. Cette hypothèse s'appuie sur les conclusions de Schultz (1961) de l'OCDE (2001) et de Foster (1987).

2.2.2 Opérationnalisation

Cette section concerne l'opérationnalisation de nos hypothèses. Nous préciserons dans cette partie comment nous allons procéder pour tester nos hypothèses en précisant les indicateurs choisis.

La première vérification concernera l'influence de l'éducation dans la distribution des emplois et des revenus. La vérification de l'influence de l'éducation (variable indépendante) se fera par rapport au statut sur le marché du travail du répondant, son revenu individuel et familial, sur ses différentes sources de revenu et sur le type d'emploi occupé. Ces variables (dépendantes) seront prises dans cette étude comme des indicateurs de statut. Dans cette vérification, afin de tenir compte des facteurs autres que l'éducation dans l'acquisition du statut, nous allons introduire les caractéristiques sociales de l'individu telles que l'âge et le sexe, les caractéristiques du marché du travail telles que les emplois offerts ainsi que les caractéristiques de l'emploi occupé. Ces caractéristiques nous serviront de variables de contrôle et permettront de vérifier leur influence dans la distribution des emplois et des revenus. Ainsi, nous allons pouvoir mesurer l'interaction de tous ces facteurs sur la distribution des emplois et des revenus et vérifier ainsi la pertinence des théories recensées dans un cadre particulier comme celui du Nunavik.

La deuxième vérification sera de tester si les relations sociales influencent la distribution des emplois et des revenus (Granovotter, 1983 ; Lin, 1995). Cette relation sera difficile à vérifier, vu les indicateurs dont nous disposons. Il nous est impossible de mesurer la façon dont les Inuit mobilisent les relations sociales afin d'avoir un emploi. Par contre, nous disposons des indicateurs pouvant montrer l'ensemble des relations sociales dont l'individu peut bénéficier. Ainsi, nous allons voir de quelle façon varie la situation sur le marché du travail selon la participation aux activités sociales, civiques et traditionnelles. Les Inuit du Nunavik pratiquent toujours des activités traditionnelles telles que la chasse, la pêche, la cueillette des fruits, etc. Ces activités seront considérées comme des activités génératrices du capital social et en même temps comme des activités de production.

La troisième vérification concernera l'hypothèse principale : l'éducation a une influence positive sur les conditions de vie. Afin de vérifier cette hypothèse, nous allons ajouter aux indicateurs de statut cités ci-haut, les activités traditionnelles qui, au même titre que les emplois salariés, sont considérées dans le cadre de cette étude comme des activités de production. L'autre indicateur des conditions de vie sera la natalité. Nous allons vérifier l'influence de l'éducation sur ces deux indicateurs du comportement économique.

2.3 Les limites de la recherche

La première limite de cette étude en ce qui concerne la vérification de nos hypothèses vient des indicateurs. En tant qu'utilisatrice de données secondaires, nous nous heurtons au manque d'indicateurs appropriés à notre objet d'étude, car les données utilisées n'ont pas été récoltées spécifiquement à cet effet. Cela crée un certain handicap à notre étude, car il nous sera impossible d'examiner avec toute la rigueur idéale les déterminants de l'emploi et du revenu. Certains aspects de la question ne pourront pas être vérifiés empiriquement.

La deuxième limite provient des restrictions imposées aux données. Les données utilisées dans cette étude étant la propriété de Statistique Canada, elles sont soumises à la Loi sur la statistique et à la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ces deux lois interdisent de divulguer tous les résultats susceptibles de dévoiler l'identité des répondants. À cet effet, le regroupement de certaines données a été nécessaire et certaines variables n'ont pu être utilisées que dans des cas précis. Les regroupements des données ont provoqué la perte d'information et dans certains cas, ont réduit la fiabilité des tests utilisés. Pour pallier à ces problèmes, nous allons nous référer aux études antérieures sur les Inuit du Nunavik pour étayer nos propos et tirer des conclusions.

CHAPITRE III : Le modèle d'analyse

Le présent chapitre discutera à la fois du cadre spatial de l'étude, de la base de données, du questionnaire et de l'échantillon utilisés dans cette étude. À partir des indicateurs choisis pour opérationnaliser les concepts du modèle d'analyse, nous décrirons les différentes variables choisies. Nous présenterons également les tests statistiques que nous appliquerons dans l'analyse.

3.1 Le cadre spatial

Le cadre spatial de la présente étude est le Nunavik qui se trouve dans la région arctique du Québec. Il est situé au Nord entre le 55^{e} et le 62^{e} parallèle. Il est délimité à l'ouest par la Baie d'Hudson, au nord par le détroit d'Hudson et à l'est par la Baie d'Ungava et le Labrador. C'est une région habitée à 90 % par les Inuit. Sa superficie est d'environ 500 000 km. Il est composé de 14 villages : Aupaluk, Akulivik, Inukjuak, Ivujivik, Kangiqsualujjuaq, Kangiqsujuaq, Kangirsuk, Kuujuuaq, Kuujuarapik, Puvirnituq, Quaqtaq, Salluit, Tasiujaq, Umiujaq. Cette étude ne concerne que les habitants du Nunavik qui ont déclaré être Inuit. Cette population est estimée à environ 10 000 personnes. C'est une population jeune, qui a un faible niveau de scolarité par rapport au reste du Québec (Duhaime, 2006).

3.2 Description de l'enquête

Afin de vérifier notre hypothèse, nous avons utilisé la base de données SLICA (Survey of living conditions in Arctic). SLICA a été conçue pour mieux comprendre les conditions de vie dans l'Arctique et pour faire des études comparatives entre les résidents de l'Arctique. Pour cela, il fallait avoir des données comparables d'où l'initiative de faire un questionnaire identique pour tous les pays de l'Arctique. Pour le Canada ce questionnaire fut distribué dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA, 2001). L'usage des données de cette enquête entraîne des avantages autant que des inconvénients à la vérification de notre hypothèse. L'avantage de l'utilisation des

données de l'Enquête auprès des peuples autochtones est la composition de son échantillon. En effet, cette enquête nous a permis d'avoir un échantillon de 1 280 personnes. Cet échantillon fut tiré du Recensement de 2001. Il est utile de rappeler que les échantillons utilisés par Statistique Canada, dans le cadre du recensement sont des échantillons stratifiés pondérés. Autrement dit, ce sont des échantillons représentatifs dont les données peuvent être généralisées à l'ensemble de la population. Cela constitue un point fort de notre étude, car il est parfois difficile d'avoir accès à un échantillon d'un tel calibre. Avec un tel échantillon, il nous a été possible de faire des analyses dont les résultats sont généralisables sous certaines conditions.

Néanmoins, l'usage des données de l'Enquête auprès des peuples autochtones nous obligea à nous conformer aux règles régissant ces données, ce qui rendit l'utilisation de certaines données impossible, entraînant, comme nous l'avons mentionné, la perte de certaines informations. Plusieurs ajustements furent aussi nécessaires pour faire des analyses conformes aux règles de divulgation, ce qui eut pour conséquence d'altérer la fiabilité de certains tests.

L'autre faiblesse de la base de données est l'absence de certains indicateurs. Certaines théories ne purent pas être validées de façon adéquate, car certains indicateurs ne se trouvaient pas dans la base de données utilisée.

3.2.1 Les données

Les données utilisées dans cette étude proviennent de l'Enquête auprès des peuples autochtones en 2001 (EAPA) faite par Statistique Canada. Le but de cette enquête était de recueillir les données sur le mode de vie et les conditions de vie des autochtones du Canada[2]. Les données ont été collectées de l'automne 2001 au printemps 2002. Comme c'est une enquête sur les Autochtones du Canada, elle englobe les Premières nations, les Métis et les Inuit. L'échantillon fut choisi de façon à ce que toutes les communautés

[2] Voir Statistique Canada: Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 : Guide des concepts et méthodes.

autochtones soient représentées. L'échantillon a été sélectionné d'après les réponses fournies par les répondants au Recensement de 2001. En effet, pour faire partie de l'échantillon, il fallait remplir les conditions suivantes :

1. Que le répondant ait indiqué à la question 17 du recensement, (question libellée ainsi : *à quel (s) groupe (s) ethnique (s) ou culturel (s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils ?),* qu'il avait une ascendance autochtone ;

2. ou que le sujet interrogé ait répondu oui à une des questions suivantes du Recensement de 2001 :

a. Question 18 (2B): *cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit (Esquimau)?*

b. Question 18 (2D) *cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit ?*

c. Question 20 (2B et 2D) *cette personne appartient-elle à une bande indienne ou à une première nation* ?

d. Question 21 (2B et 2D) *cette personne est-elle un Indien des traités ou un Indien inscrit aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada ?*

La collecte des données s'est déroulée quant à elle en deux parties. La première a eu lieu d'octobre à décembre 2001. Elle s'est effectuée auprès de la population qui avait répondu positivement à la question 18, à la question 20 ou à la question 21. Cette population est considérée comme la population ayant une identité autochtone. Elle fut estimée à 975 000 individus pour le Recensement de 2001. La deuxième partie s'est déroulée d'avril à juin 2002. Elle concernait les personnes qui affirmaient être d'ascendance autochtone (d'après leur réponse à la question 17), mais qui ont déclaré n'avoir aucune identité autochtone (réponse à la question 18), ni appartenir à une bande ou à une Première Nation (réponse à la question 20), ni d'avoir le statut d'Indien des traités ou d'Indien inscrit (réponse à la question 21). Cette population est estimée à 439 000 individus pour le Recensement de 2001. À cette population a été ajouté une faible proportion d'individus ayant une identité autochtone et n'ayant pas été interrogée lors de la première partie.

3.2.2 Caractéristiques des questionnaires

L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 comprenait les 4 questionnaires suivants : le questionnaire de base des adultes, le questionnaire des enfants et des jeunes, le questionnaire supplémentaire destiné aux Métis ainsi que le questionnaire supplémentaire destiné aux Autochtones de l'Arctique. Dans le cadre de la présente étude, deux questionnaires seulement parmi les quatre ont été utilisés, à savoir le questionnaire de base des adultes et le supplément sur l'Arctique. Les composantes décrites ci-après ne concernent donc que les questionnaires choisis. Le choix de ces deux questionnaires est dû, d'une part au fait que, dans cette étude, il nous fallait la population en âge de travailler (population active) et selon Statistique Canada, cette population comprend les personnes qui ont 15 ans et plus, d'où la nécessité d'utiliser le questionnaire de base des adultes ; d'autre part, le questionnaire supplémentaire destiné aux Autochtones de l'Arctique est utile, car il concerne essentiellement les Inuit, population que nous souhaitons étudier. En outre, le supplément de l'Arctique a été conçu de manière à couvrir l'ensemble des variables à l'étude dans le cadre de SLICA (Survey of Living Conditions in Arctic). Les variables sont mesurées non seulement dans le supplément, mais également dans le Recensement de 2001 et dans le questionnaire principal de l'EAPA. Les variables ainsi que le libellé des questions elles mêmes ont été déterminées avec le concours des représentants des organisations Inuit au Canada et des quatre régions concernées, des experts de Statistique Canada et de l'équipe de l'Université Laval, qui dirigeait ces travaux.

Le questionnaire de base des adultes a été distribué auprès de tous les adultes de 15 ans et plus. Ce questionnaire comporte 154 questions divisées en 8 sections: scolarité, langue, activité sur le marché du travail, revenu, santé, technologies de communications, mobilité, logement.

La première section, *Scolarité* comporte 36 questions et comprend plusieurs variables comme le plus haut niveau de scolarité atteint, le contenu autochtone de l'enseignement, l'emplacement des écoles, les raisons qui expliquent l'interruption

des études, le financement des études et la fréquentation des écoles avec pensionnat.

La deuxième section la *Langue,* comprend 12 questions qui abordent les langues autochtones parlées, la capacité de comprendre, parler, lire et écrire des langues autochtones, la fréquence d'utilisation à la maison, au travail, à l'école et ailleurs, les services offerts dans les langues autochtones, l'importance de conserver, d'apprendre ou de réapprendre une langue autochtone.

La troisième section est celle de l'*Activité sur le marché du travail*, elle comporte 34 questions regroupées en 4 catégories : des questions portant sur la situation professionnelle, des questions sur les raisons de ne pas occuper un emploi, des questions sur les raisons de travailler à temps partiel et des questions sur les activités traditionnelles.

La quatrième section est le *Revenu* et une seule question y est posée à propos des différentes sources de revenu.

La cinquième section a trait à la *Santé*. Elle regroupe 38 questions. Les questions posées portent sur l'état de santé général, les consultations auprès d'un professionnel de la santé ou d'un guérisseur traditionnel, les états chroniques, l'indice de masse corporelle, le tabagisme, la consommation d'alcool, le soutien social ainsi que les problèmes sociaux dans la communauté.

La sixième section porte sur l'usage des *Technologies des communications*. Les 5 questions qui y figurent concernent l'utilisation des technologies de communications et sur l'endroit où l'outil technologique se trouve.

La septième section traite de la *Mobilité*. Dans cette section, il y a 7 questions relatives au nombre de déménagements au cours des cinq dernières années, aux raisons des déménagements et aux absences temporaires.

La huitième et la dernière section concerne le *logement*. Elle regroupe 15 questions qui traitent de la commodité dans le logement, des installations spéciales, de la qualité de l'eau potable, du statut de propriétaire ou de locataire, de la liste d'attente pour un logement subventionné et de l'assurance résidentielle.

Le deuxième questionnaire, le supplément de l'Arctique s'adressait à la population autochtone adulte vivant dans les communautés Inuit. Ce questionnaire a été ajouté pour mieux cerner les conditions de vie spécifiques des régions de l'Arctique circumpolaire. Ce questionnaire comporte 3 sections comprenant 47 questions en tout.

La première section a 13 questions ayant trait *aux activités du ménage* et la cueillette. Ces dernières portent sur le travail rémunéré et non rémunéré, la cueillette de nourriture, le matériel utilisé pour les activités de cueillette, l'usage des produits de la cueillette et le revenu du ménage provenant des activités de cueillette de nourriture.

La deuxième section parle du *bien-être personnel*. Elle porte sur le soutien social et sur les liens communautaires et comporte cinq questions.

La dernière section est celle du *bien-être de la communauté et de participation à la vie sociale*. Elle regroupe 29 questions sur la communauté et sur la participation à la vie sociale, sur le niveau de satisfaction à l'égard de la situation de la communauté, sur la participation à la vie communautaire, et sur le vote lors des récentes élections.

Les deux questionnaires mentionnés comportent 6 questions d'identification personnelle. Les données issues du Recensement de 2001 ont été aussi utilisées pour compléter les informations recueillies à travers ces deux questionnaires. Il s'agit notamment des données sur le revenu. En effet, les deux questionnaires indiquent les sources de revenu mais pas les montants en provenance de ces sources. Ainsi, les données sur le revenu d'emploi, le revenu total individuel et le revenu total de la famille économique proviennent du Recensement de 2001.

Les données issues du dépouillement de ces questionnaires et des données recueillies lors du Recensement de 2001 ont permis de constituer une base de données étendue portant sur les données socio-démographiques des Inuit de l'Arctique circumpolaire ainsi que sur leurs conditions de vie objectives et subjectives.

3.2.3 Caractéristiques de l'échantillon

Notre étude se limite à la population Inuit du Nunavik. Dès lors les autres populations Inuit de l'Arctique sont exclues de nos analyses. L'EAPA est une enquête post-censitaire, ce qui veut dire que les sujets ont été choisis selon les réponses qu'ils ont données lors du recensement. La technique d'échantillonnage est l'échantillonnage stratifié pondéré. Cette technique consiste en la division de la population en groupes homogènes; ensuite une sélection des sujets est faite à partir de chaque strate des échantillons indépendants[3]. Le taux de sondage diffère selon les strates et cela permet une bonne représentativité de chaque sous-groupe et, par conséquent, des comparaisons valides des sous-groupes. Pour le Nunavik, le nombre de sujets retenus ayant 15 ans et plus est de 1 280 individus, dont 660 hommes et 640 femmes (chiffres pondérés).

3.3 La mesure des variables

Dans cette partie nous allons décrire les procédures de mesure du modèle d'analyse en décrivant les variables choisies.

3.3.1 Les variables indépendantes

Le Niveau d'études

Cette variable a été mesurée à partir du nombre d'années d'études complétées et elle a été catégorisée de façon suivante :

a. groupe des personnes ayant complété six années d'études ou moins ;

b. groupe des personnes ayant entre 7 à 10 années de scolarité complétées ;

c. groupe des personnes ayant complété 11 années d'études et plus.

Le plus haut niveau de scolarité atteint

Cette variable est mesurée par le diplôme détenu par les répondants. Pour pouvoir respecter les normes de confidentialité, les sujets ont été regroupés en 4 catégories selon

[3] Voir http://www.statcan.ca/francais/edu/power/) consulté le 25 mai 2007

les diplômes obtenus. La première catégorie comprend les personnes qui n'ont aucun diplôme ou qui ont des diplômes considérés inférieurs au certificat d'études secondaires. La deuxième catégorie comprend les personnes qui détenaient un certificat d'études secondaires ou un diplôme d'une école de métiers. La troisième catégorie est celle des personnes qui ont fait quelques années dans une institution non universitaire ou dans une école de métier sans pour autant détenir un diplôme de ces dernières. La dernière catégorie est celle de personnes qui ont atteint le niveau postsecondaire. Dans cette catégorie se trouvent les personnes qui détiennent un certificat ou un diplôme d'une institution postsecondaire non universitaire ; les personnes qui ont un certificat universitaire inférieur au baccalauréat ; les personnes qui ont un diplôme avec un baccalauréat ou un premier grade professionnel ; les personnes avec un certificat universitaire supérieur au baccalauréat ; avec une maîtrise ; avec un doctorat acquis.

3.3.2 Les variables de contrôle

Dans cette étude, les indicateurs relatifs aux caractéristiques individuelles des répondants sont l'âge et le sexe.

Âge

La variable *âge* regroupe la population en cinq groupes d'âge :

1) la population des 15 à 19 ans ;
2) la population des 20 à 24 ans ;
3) la population des 25 à 34 ans ;
4) la population des 35 à 44 ans ;
5) la population des 45 ans et plus.

Le Sexe

La variable *sexe* est dichotomique : les hommes et les femmes

3.3.3 Les variables dépendantes

Les variables dépendantes sont au nombre de quatre et chacune d'entre elles possède des sous-variables.

Le statut sur le marché du travail

Cette variable regroupe en trois catégories la population, à savoir : les personnes qui avaient un emploi au moment de l'enquête ; les personnes qui étaient sans emploi, mais qui étaient à la recherche d'un emploi; les personnes qui ne faisaient pas partie de la population active.

Statut de l'emploi occupé (sous-variable)

Cette sous-variable divise la population qui avait un emploi au moment de l'enquête en deux catégories. Les personnes qui travaillaient à temps plein, c'est-à-dire celles qui travaillaient 30 heures ou plus par semaine, et les personnes qui travaillaient moins de 30 heures par semaine.

Activités traditionnelles

Cette variable regroupe les quatre activités suivantes : la pêche, la chasse, la cueillette des plantes et le piégeage. Les sous-variables sont relatives aux raisons qui poussent les répondants à se livrer aux activités traditionnelles. Ces raisons ont été regroupées en quatre catégories : les personnes qui font ces activités pour le plaisir ; les personnes qui font ces activités à des fins commerciales ; les personnes qui font ces activités à des fins alimentaires ; les personnes qui pratiquent ces activités à d'autres fins qui peuvent être cérémoniales, médicinales, etc.

Le revenu

Le revenu est mesuré en quatre catégories : le revenu total de la famille économique ; le revenu total individuel ; le revenu d'emploi; le revenu total des transferts gouvernementaux.

Le revenu total de la famille économique est la somme des revenus de l'ensemble des membres de la famille économique. Selon Statistique Canada, la famille économique est un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Le revenu total est composé des salaires et traitement soit le revenu net d'un travail autonome, le revenu de placement, les pensions de retraite, les autres revenus en espèces et tous les revenus provenant des transferts gouvernementaux.

Le revenu total des transferts gouvernementaux comprend la pension de sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti, l'allocation au survivant, les prestations du Régime de Rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, les prestations d'assurance-emploi, les prestations pour enfants et les autres revenus provenant de sources publiques.

Chaque catégorie regroupe le revenu de la population en plusieurs tranches de revenus, qui ne sont pas toutefois de mêmes grandeurs, sinon nous n'aurions pas pu respecter la confidentialité des répondants.

Les sous-variables du « *Revenu* » concernent ses sources qui sont au nombre de six : le revenu en provenance des pensions du Canada ou du Québec ; le revenu en provenance d'assurance-emploi ; le revenu d'emploi ; le revenu de pension supplémentaire et allocation fédérale; le revenu «*Autres sources*» cette sous-variable regroupe les revenus de source gouvernementale, soutien des enfants, pension alimentaire, bourses d'études, indemnités de service septentrional, intérêt. Enfin, la dernière source de revenu est les prestations d'aide sociale.

L'engagement social et civique

Cette variable comprend deux dimensions : la première mesure la participation sociale d'un individu au sein de la communauté. Elle contient quatre indicateurs du capital social à savoir : les activités de bénévolat dans un organisme ; les activités communautaires ; la participation à des réunions de comité social ; la participation à des réunions publiques; la participation à des activités sportives locales.

La deuxième, elle, mesure l'engagement civique. Elle contient aussi trois indicateurs du capital social : la participation aux dernières élections municipales ; la participation aux dernières élections provinciales; la participation aux dernières revendications territoriales.

3.4 Analyse statistique des données

Afin de mesurer les relations entre les variables, nous avons procédé à une analyse bivariée des variables. Il s'agit d'une méthode permettant d'examiner l'association entre deux variables en examinant la distribution des pourcentages. La comparaison des pourcentages nécessite la création des tableaux bivariés. Ce sont des tableaux issus du croisement entre la variable dépendante et la variable indépendante. L'objectif de la création d'un tel tableau est de voir s'il existe une relation entre la variable indépendante et la variable dépendante. Il s'agit là de la première étape de l'analyse bivariée.

Une fois la relation entre deux variables établie, l'étape suivante consiste à observer dans quelle mesure la variable indépendante influence la variable dépendante. Il s'agit d'une part de déterminer l'intensité de la relation observée en vérifiant si les différences constatées sont statistiquement significatives ou si elles sont dues au hasard et, d'autre part, de vérifier la possibilité d'une généralisation de la relation observée à l'ensemble de la population de laquelle est tiré l'échantillon. Pour cela, il faut faire des tests statistiques et dans le cadre de cette recherche, deux tests statistiques seront utilisés: le chi-carré et le V de Cramer.

3.4.1 Le test du chi-carré

Le test du chi-carré permet de vérifier si la relation observée dans les tableaux bivariés est due au hasard, autrement dit, si elle peut être généralisable à la population dans laquelle fut tiré l'échantillon. Ainsi, le chi-carré « est un nombre qui compare les fréquences observées dans un tableau bivarié aux fréquences auxquelles on devrait s'attendre s'il n'y avait pas du tout de relation entre les deux variables dans la population (les fréquences « anticipées »)» (Fox, 1999 : 154).

Le chi-carré se calcule de façon suivante :

$$X^2 = \sum \frac{f_o - f_a}{f_a}$$

X^2 = chi-carré
f_o = fréquence observée de chaque cellule
f_a =fréquence anticipée de chaque cellule

Dans le cadre de cette recherche, nous avons pris 0,001 comme niveau (seuil) de signification. Le niveau de signification indique « la probabilité que l'on trouve grâce au seul hasard une relation à l'intérieur d'un échantillon, donc en dépit de l'absence de relation dans la population d'où provient l'échantillon » (Fox, 1999 : 151). Ainsi, le niveau de signification 0,001 indique les chances pour que la relation trouvée ne se retrouve que dans l'échantillon seulement. En probabilité, plus les chances qu'un événement se produise sont faibles, moins cet événement risque de se produire. Dans le cadre de cette étude, une probabilité inférieure à 0,001 ($P<0,001$) est jugée raisonnable pour conclure que la relation n'est pas due au hasard. Quand le test du chi-carré est concluant, c'est-à-dire quand la relation observée n'est pas due au hasard, il faut mesurer l'intensité de cette relation à l'aide du V de Cramer.

3.4.2 Le coefficient de Cramer (V de Cramer)

Le V de Cramer est une mesure d'association calculée à partir du chi-carré et utilisé dans l'analyse des variables nominales (Gilles, 1994). Le V de Cramer, permet de réduire l'effet du nombre de cas sur le chi-carré. En effet, le nombre de cas est important, car même lorsque la relation est statistiquement significative, elle peut ne pas se retrouver dans l'ensemble de la population si le nombre de cas est faible. Ainsi, le V de Cramer permet de voir si, en tenant compte du nombre de cas, la relation observée reste statistiquement significative tout en mesurant l'intensité.
La formule du V de Cramer est la suivante :

$$V = \sqrt{\frac{x^2}{(N)Min(r-1, c-1)}}$$

V= le V de Cramer
X^2 = chi-carré
N= nombre total de cas
r = nombre de ligne
c= nombre de colonnes

Le test du V de Cramer est basé sur le test du chi-carré. Si le test du chi-carré est positif, le V de Cramer est positif aussi.

Ces deux tests statistiques permettront l'analyse des tableaux bivariés et les relations entre les variables. Nous tenons à souligner que la fiabilité du chi-carré et par conséquent celle du V de Cramer peut-être altérée par la qualité des données utilisées. C'est dans ce sens que les résultats des tests concernant la variable «*Revenu*» peuvent être faussés à cause des regroupements faits à l'intérieur même des tranches de revenu.

CHAPITRE IV : Les caractéristiques socio-économiques des Inuit du Nunavik

Le présent chapitre présentera des statistiques descriptives ainsi que les résultats des croisements entre les variables (analyse bivariée ou *crosstabulation*).
Les statistiques descriptives consisteront en la présentation des caractéristiques socio-économiques de la population. Pour chaque caractéristique, nous présenterons les différentes fréquences avant de discuter les données. Cette approche sera observée pour toutes les variables retenues dans cette étude.

Concernant le traitement des données, une analyse bivariée sera faite sur chaque variable dépendante afin d'examiner l'existence d'une relation significative entre la variable dépendante et la variable indépendante ainsi qu'avec les variables de contrôle. En premier lieu, seront présentés les résultats de l'analyse bivariée de la variable indépendante avec les différentes variables de contrôle. En deuxième lieu, les résultats issus du croisement de chaque variable dépendante avec la variable indépendante seront examinés ainsi que les résultats du croisement de la variable dépendante avec les variables de contrôle. Les chiffres présentés sont pondérés. La pondération a été utilisée afin de préserver la confidentialité des renseignements fournis par les données utilisées. La pondération implique que les chiffres utilisés ont été arrondis sans pour autant que cela créée des erreurs significatives[4]. Ainsi, les chiffres apparaîtront toujours comme des multiples de 10. L'arrondissement des données aura pour conséquence de faire varier le total des pourcentages de sorte que le total ne sera pas forcément 100 %.

4.1 Caractéristiques de la population

L'enquête a été effectuée auprès d'un échantillon stratifié pondéré de 1 280 Inuit, hommes et femmes, tous habitants au Nunavik. Les hommes représentent 50,77 % de la population, alors que les femmes représentent 49,23 % de la population. La plus grande proportion de ces femmes, soit 40,98 %, a 4 enfants et plus.

[4] Voir : http://www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/app002.cfm#sample, consulté le 11 janvier 2008

Tableau 1 : La répartition de la population selon la tranche d'âge

Groupe d'âge (ans)	N	%
15- 19	230	17.97
20- 24	180	14.06
25-34	340	26.56
35- 44	240	18.75
45 et plus	290	22.66

La population est une population très jeune, car 58,59 % de la population a moins de 35 ans (voir tableau 1). Le groupe de 25 à 34 ans représente à lui seul près du quart de la population totale.

En ce qui concerne le niveau d'éducation de la population, il a été évalué de deux manières : D'un côté, nous avons utilisé la variable « *Niveau d'études* » qui renvoie au nombre d'années d'études complétées. De l'autre, nous avons utilisé la variable « *Le plus haut niveau de scolarité atteint*». Cette dernière répartit la population selon le plus haut niveau d'études atteint ou les diplômes obtenus. Selon le nombre d'années d'études complétées, la population est repartie de façon suivante :

Tableau 2 : La répartition de la population selon le niveau d'études

Niveau d'études	N	%
6 ans et moins	240	19,67
7 à 10 ans	660	54,10
11 ans et plus	320	26,23

Il ressort du tableau ci-dessus que la majorité des répondants ont le niveau d'études secondaires (54,10 %). Il est utile de rappeler que ce regroupement comprend 10 années d'études, ce qui signifie que cette proportion de la population a juste le niveau d'études secondaires, mais qu'elle n'a pas terminé l'école secondaire et par conséquent ne détient pas un certificat d'études secondaires. La population ayant 11 années d'études ou plus vient en second lieu avec 26,23 %, suivie en dernier par la population n'ayant jamais été scolarisée ou qui n'a été qu'à l'école élémentaire. Même si cette catégorie vient en dernière position, elle représente quand même 19,67 % de la population totale, un nombre assez élevé, si l'on considère qu'il s'agit d'une population âgée de 15 ans et plus, qui

serait censée avoir terminé l'école élémentaire depuis longtemps. Cela montre le faible niveau de scolarisation de la population. Le faible niveau d'instruction se confirme lorsqu'on observe les distributions de fréquence de la variable « *Le plus haut niveau de scolarité atteint* » (voir tableau 3) :

Tableau 3 : La répartition de la population selon le diplôme obtenu

Diplôme	N	%
Sans diplôme d'études secondaires	950	74.22
Certificat d'études secondaires ou équivalent	180	14.06
Quelques années dans une institution ou une école de métier	100	7.81
Niveau postsecondaire	50	3.91

Au vu de la distribution de la variable « *Le plus haut niveau de scolarité atteint* » présentée dans le tableau 3, peu de sujets ont terminé leurs études et ont obtenu un diplôme. En effet, 74,22 % de la population n'a pas obtenu de certificat d'études secondaires. Seulement 3,91 % ont un niveau postsecondaire. Dans cette catégorie, il y a peu de personnes qui ont eu un grade universitaire. La majorité dans cette catégorie détient un certificat ou un diplôme d'une institution postsecondaire non universitaire.
Par ailleurs, il existe une relation statiquement significative entre le niveau d'éducation et l'âge, car le niveau d'éducation varie en fonction de l'âge :

Tableau 4 : Le niveau d'éducation selon la tranche d'âge (%)

Niveau d'études	Groupe d'âge			
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 et plus
6 ans et moins	2.50	3.23	9.09	70.37
7 à 10 ans	67.50	61.29	63.64	22.22
11 ans et plus	30.00	35.48	27.27	7.41

La relation est une relation négative et le lien comme on peut le constater avec les mesures du V de Cramer (0,4995) est assez fort. En effet, plus l'âge augmente, plus faible est le niveau d'éducation. Les personnes qui ont 45 ans et plus, accusent un faible niveau de scolarité. En effet, 70,37 % de cette population a le niveau élémentaire ou est sans

scolarité. Par ailleurs, c'est dans le groupe d'âge des 25 à 34 ans qu'on trouve la plus grande proportion de ceux qui ont le plus haut niveau d'éducation (35,48 %).

Parallèlement, quand on regarde la variation du niveau d'éducation en fonction du sexe des sujets, on se rend compte qu'il n'existe pas de disparité entre les hommes et les femmes en matière d'éducation. Les pourcentages à tous les niveaux d'études sont presque les mêmes. On remarque une différence dans la catégorie des gens qui ont 11 années d'études et plus. Les hommes s'y distinguent avec un pourcentage de 53,13 % contre 46,88 % chez les femmes. Mais comme le montrent les résultats des tests, cette différence n'est pas statistiquement significative.

Tableau 5 : Le niveau d'éducation selon le sexe (%)

Niveau d'études	Sexe	
	Masculin	Féminin
6 ans et moins	50.00	50.00
7 à 10 ans	49.23	50.77
11 ans et plus	53.13	46.88

Malgré l'absence d'un lien significatif entre le niveau d'éducation et le sexe, les résultats des tests montrent l'existence d'une relation entre le niveau d'éducation et le nombre d'enfants mis au monde (voir tableau 6). Cependant, cette relation est négative. Cette variable ne tient compte que des femmes. Le nombre d'enfants mis au monde varie en fonction du niveau d'éducation de leur mère. Dans l'ensemble, plus de deux femmes Inuit sur cinq, soit 41,38 %, ont 4 enfants et plus, tous les niveaux d'éducation confondus. Plus les femmes sont éduquées, moins elles mettent d'enfants au monde.

Tableau 6 : Le nombre d'enfants selon le niveau d'éducation de la mère (%)

Niveau d'éducation	Nombre d'enfants		
	0 à 1	2 à 3	4 et plus
6 ans et moins	8.33	16.67	75.00
7 à 10 ans	37.50	28.13	34.38
11 ans et plus	42.86	28.57	28.57

Néanmoins, nous n'avons pas pu trouver un lien statistiquement significatif entre le statut sur le marché du travail de la mère et le nombre d'enfants mis au monde. Ceci nous

permet de suggérer que les femmes Inuit mettent les enfants au monde indépendamment de leur statut sur le marché du travail.

4.2 Les déterminants de l'emploi au Nunavik

4.2.1 Les caractéristiques du marché du travail du Nunavik

La distribution de fréquence pour la variable « *Activités sur le marché du travail* » montre que 55,12 % de la population a un emploi, 11,02 % est au chômage et que 33,86 % de la population n'appartient pas à la population active. La structure du marché du travail nous donne deux figures statistiques : le taux d'emploi et le taux d'activité. Pour calculer le taux d'emploi, notamment la capacité du Nunavik à créer des emplois pour la population en âge de travailler, nous avons utilisé la formule suivante :

$$Taux\ d'emploi = \frac{Population\ occupée}{Population\ en\ âge\ de\ travailler}$$

Ce calcul nous donne un taux d'emploi de ,55 pour la population concernée. Plus le taux d'emploi est élevé, plus fortes sont les chances pour la population d'un pays ou d'une région d'avoir une meilleure qualité de vie. Le taux d'emploi du Nunavik montre que cette région ne procure que des emplois et par le même biais des revenus qu'à 55 % de la population Inuit en âge de travailler. L'évaluation du taux d'activité de la population quant à elle nous donne des indices sur la force du travail du Nunavik ainsi que l'espoir que la population a en ce qui concerne la disponibilité des emplois. À cet effet, la formule suivante a été utilisée :

$$Taux\ d'activité = \frac{Population\ active}{Population\ en\ âge\ de\ travailler}$$

L'analyse du niveau d'activité de la population Inuit nous donne un taux d'activité de ,66. Cela montre qu'au Nunavik, seulement 66 % de la population en âge de travailler ont un emploi ou cherchent activement un emploi.

4.2.2 Profil de la population active

Parmi les 700 personnes qui travaillaient au moment de l'enquête, 21,74 % avait occupé plus d'un emploi depuis janvier 2000. Le besoin d'avoir un revenu supplémentaire a été cité par la majorité de cette population (36,84 %) comme la cause de cette situation. Une proportion de 21,05 % a déclaré être dans le même cas, à cause de la fin d'un travail temporaire.

Parmi les personnes qui travaillaient au moment de l'enquête, 76,81 % travaillaient à temps plein. Parmi celles qui ne travaillaient pas à temps plein, la majorité, soit 56,25 %, ont déclarées être à temps partiel à cause du manque d'emplois à temps plein. Vient au second rang la proportion de celles qui étaient à temps partiel parce qu'elles étaient à l'école (18,75 %).

La catégorie des gens qui n'avait pas un emploi au moment de l'enquête a été divisée en deux sous catégories. La première sous catégorie est celle des gens qui ne travaillaient pas depuis moins d'un an. La deuxième est celle des gens qui n'avaient jamais travaillé ou qui n'avaient pas un emploi depuis plus d'un an.

Pour les gens qui étaient au chômage depuis un an ou moins, la grande proportion a déclaré ne pas travailler à cause du manque d'emploi à temps plein (39,29 %). Seuls 25 % des répondants ont déclaré ne pas travailler parce qu'ils poursuivaient des études et 10 % des répondants ont évoqué les responsabilités familiales comme la raison qui fait qu'ils ne soient pas employés.

Pour les gens qui n'avaient pas travaillé depuis plus d'un an ou qui n'ont jamais travaillé, la majorité a déclaré ne pas travailler parce qu'il n'y avait pas d'emplois à temps plein disponible (22,22 %), suivie de ceux qui ont évoqué les responsabilités familiales (19,23 %) et des gens qui étaient à la retraite (18,52 %). L'école et les autres raisons détiennent chacun 14,81 % dans cette catégorie.

4.2.3 L'impact du niveau d'instruction sur la distribution des emplois

Les résultats montrent qu'il existe une relation statistiquement significative entre le niveau d'éducation et l'activité sur le marché du travail. Les tests statistiques montrent néanmoins que la relation est faible (x^2=79.2153 à P<0,001 et V de Cramer=0, 1817).

Tableau 7 : Le niveau d'éducation selon le statut sur le marché du travail (%)

Niveau d'études	Statut sur le marché du travail		
	Employé	Au chômage	N'appartient pas à la population active
6 ans et moins	39.13	4.35	56.52
7 à 10 ans	53.85	13.85	32.31
11 ans et plus	65.63	12.50	21.88
Total	54.17	11.67	34.17

Plus on est éduqué, plus la probabilité d'avoir un emploi augmente. Si on regarde la distribution des emplois en fonction du niveau d'éducation, on se rend compte qu'elle suit une tendance croissante. La probabilité d'avoir un emploi qui était de 39,13 % dans la catégorie de ceux qui ont le niveau élémentaire ou qui sont sans scolarité, passe à 53,85 % chez ceux qui ont le niveau secondaire et atteint son point culminant avec un pourcentage de 65,63 % pour ceux qui ont 11 années d'études et plus (voir tableau 7).

Par contre, au vu des résultats, on serait tenté de dire que moins on est éduqué moins on chôme. Ce constat serait vrai si on se limitait à la simple observation de la case « Au chômage » dans laquelle 4,35 % des chômeurs ont le niveau élémentaire ou pas contre 12,50 % ayant 11 années d'études et plus. Mais ce premier constat est biaisé par le fait qu'il existe une autre catégorie des gens qui n'appartiennent pas à la population active. Plus de la moitié de ces gens se trouve dans la catégorie de ceux qui ont le niveau élémentaire ou qui n'ont pas été à l'école, ce qui expliquerait le faible pourcentage des gens au chômage dans cette catégorie. De plus, les gens qui ont 11 années d'études et plus, ont le plus faible pourcentage des gens n'appartenant pas à la population active. Cela nous permet de soutenir que les chances d'avoir un emploi augmentent au fur et à mesure que le niveau d'instruction s'élève.

Néanmoins, les résultats ont aussi montré que le niveau d'études n'a pas une incidence sur le statut de l'emploi occupé. Le tableau 8, illustre l'absence de cette relation.

Tableau 8 : Le statut de l'emploi occupé selon le niveau d'études (%)

Niveau d'éducation	Travail à temps plein	
	Oui	Non
6 ans et moins	77.78	22.22
7 à 10 ans	74.29	25.71
11 ans et plus	76.19	23.81

En ce qui concerne les personnes qui ont déclaré ne pas travailler à cause du manque d'emplois à temps plein, les résultats n'ont pas montré non plus une relation statistiquement significative entre leur réponse et leur niveau d'études. Les variations de pourcentage ne sont pas influencées par le niveau d'études et elles ne seraient qu'un effet du hasard.

4.2.4 Les effets des caractéristiques individuelles sur le statut sur le marché du travail

L'examen des résultats montre qu'il n'y a aucune relation statistiquement significative entre le statut sur le marché du travail et le sexe. Il y a cependant des disparités de pourcentages entre les hommes et les femmes. Ainsi, on constate que les femmes travaillent plus que les hommes et que par conséquent, elles chôment moins (voir tableau 9).

Tableau 9 : Le statut sur le marché du travail selon le sexe (%)

Statut	Sexe	
	Masculin	Féminin
Employé	52.31	57.14
Au chômage	13.85	7.94
N'appartient pas à la population active	33.85	34.92

Les résultats des tests effectués sur le croisement entre le statut sur le marché du travail et l'âge (voir tableau 10), montrent que le statut sur le marché du travail varie selon l'âge. Plus l'âge augmente, plus sont les chances de détenir un emploi.

Tableau 10 : Le statut sur le marché du travail selon l'âge (%)

Âge	Statut		
	Emploi	Au chômage	N'appartient pas à la population active
15 à 24	40.48	14.29	45.24
25 à 34	67.65	11.76	20.59
35 à 44	66.67	12.50	20.83
45 et plus	53.57	3.57	42.86

Les résultats montrent que le pourcentage des chômeurs est très bas dans le groupe d'âge 45 ans et plus, mais ce groupe d'âge enregistre aussi un pourcentage très élevé dans la catégorie des répondants n'appartenant pas à la population active. Cela s'expliquerait par le fait qu'il y a dans cette catégorie les personnes à la retraite.

Par contre, le statut de l'emploi occupé ne varie pas de façon significative selon l'âge ou le sexe. Le fait d'avoir plusieurs emplois, ou n'avoir qu'un seul ne varie pas non plus de façon significative selon l'âge ou le sexe.

4.3 Les déterminants du revenu Inuit

Dans cette section, nous allons présenter les résultats concernant la distribution de différentes sources de revenu ainsi que les résultats de tests sur la distribution du revenu par rapport au niveau d'instruction et au statut sur le marché du travail.

4.3.1 Les sources de revenu

Pour avoir les informations sur les sources de revenu perçues par la population, la question a été libellée comme suit : *au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2000, avez-vous eu, personnellement, un revenu provenant des sources suivantes ?* Le répondant devait indiquer s'il avait perçu des revenus issus des différentes sources citées ci-dessous. Le répondant devait aussi déclarer toutes les sources de revenu dont il a

disposé dans l'année précédent l'enquête. La population a déclaré avoir touché les revenus en provenance des différentes sources dans les proportions ci-dessous :

Tableau 11 : Les sources de revenu

Sources de revenu	*Réponses*	*N*	%
Pensions Canada Québec	Oui	30	2.38
	Non	1230	97.62
Assurance-emploi	Oui	130	10.32
	Non	1130	89.68
Travail rémunéré/autonome	Oui	920	72.44
	Non	350	27.56
Pension supplémentaire, allocation fédérale	Oui	70	5.51
	Non	1200	94.49
Autres sources	Oui	420	33.60
	Non	830	66.40
Prestation d'aide sociale	Oui	160	12.80
	Non	1090	87.20

La majorité de la population a déclaré avoir touché un revenu d'emploi en 2000. Comme pour toutes nos variables dépendantes, nous avons voulu voir si les réponses variaient en fonction du niveau d'études, de l'âge, du sexe et du statut sur le marché du travail. Nous avons analysé d'abord la relation entre le statut sur le marché du travail et la perception de différentes sources de revenu.

Les résultats montrent qu'il n'y a aucun lien statistiquement significatif entre le fait de percevoir des prestations d'assurance-emploi et l'activité sur le marché du travail. De façon similaire les gens ont répondu affirmativement ou négativement à cette question indépendamment de leur statut. Par contre, pour ce qui est du revenu en provenance du travail rémunéré, il y a un lien statistiquement significatif comme l'illustre bien le tableau 12.

Tableau 12 : Le revenu d'emploi selon le statut sur le marché du travail (%)

Statut	Revenu travail rémunéré	
	Oui	Non
Employé	91.43	8.57
Au chômage	71.43	28.57
N'appartient pas à la population active	41.86	58.14
Total	72.44	27.66

En effet, les résultats indiquent qu'il existe une relation entre le statut sur le marché du travail et la perception d'un revenu en provenance d'un travail rémunéré ou autonome (x^2=327.9074 à P<0,001) et le lien est assez fort (V de Cramer=0, 5081). Pour mieux comprendre tableau 12, rappelons la façon dont la question a été posée : au cours *de l'année se terminant le 31 décembre 2000, avez-vous eu, personnellement, un revenu provenant des sources suivantes* ? À cause de la formulation de la question, nous trouvons des réponses affirmatives que ce soit parmi les gens qui étaient au chômage, ceux qui avaient un emploi ou qui n'appartenaient pas à la population active au moment de l'enquête.

Ce que nous montre le tableau 12 est que, parmi la population qui avait un emploi au moment de l'enquête, 91,43 % avait aussi un emploi en 2000 et de ce fait, a pu percevoir un revenu en provenance d'un travail rémunéré. Il ressort que 71,43 % des gens qui étaient au chômage au moment de l'enquête, ont eu un revenu d'emploi en 2000 et 41,86 % des gens qui n'appartenaient à la population active en 2001 ne l'étaient pas en 2000. Ces résultats montreraient le caractère inconstant du statut sur le marché du travail de la population. En interprétant les résultats de ce tableau dans le sens inverse, nous remarquons que malgré le fait que 91,43 % des gens qui étaient sur le marché du travail en 2000 ont réussi à y rester et que 8,57 % qui n'y étaient pas en 2000 y étaient en 2001, il ressort aussi que 71,43 % des gens qui étaient au chômage en 2001, avaient un emploi en 2000 et qu'ils l'ont perdu. Il y a aussi le cas de ceux qui n'appartenaient pas à la population active en 2001 et qui faisaient partie de cette dernière en 2000. Mais nous ne

pouvons pas spéculer sur ce cas, car il pourrait s'agir de départs pour la retraite ou de choix de vie plutôt que d'une perte d'emploi suivi d'un découragement.

Pour ce qui est du revenu en provenance de l'aide sociale, dans toutes les catégories du statut sur le marché du travail, peu de gens ont déclaré avoir touché des prestations d'aide sociale. Toutefois, les résultats montrent que parmi les gens qui ont bénéficié de l'aide sociale, c'est davantage ceux qui n'appartiennent pas à la population active et ceux qui étaient au chômage qui détiennent les plus grandes proportions. Parmi ceux qui ont un emploi, seuls 5,71 % ont touché des prestations d'aide sociale.

En ce qui concerne la relation entre le niveau d'études et la perception des différentes sources de revenu, les résultats montrent qu'il n'y a pas de relation entre le niveau d'études et la perception de l'assurance-emploi ni de l'aide sociale ou de la perception d'« *autres sources* » de revenu. Il existe seulement un lien entre le niveau d'études et la perception d'un revenu en provenance d'un travail rémunéré ou autonome. En effet, comme le montre le tableau 13, les chances de percevoir un revenu d'un travail rémunéré ou autonome augmentent en même temps que le niveau d'études. Les gens qui avaient le niveau élémentaire ou qui étaient sans scolarité ont répondu affirmativement à 52,17 % et ceux qui ont plus de 11 années d'études ont répondu par l'affirmative à 81,25 %.

Tableau 13 : Le revenu d'emploi selon le niveau d'études (%)

Niveau d'études	Travail rémunéré/autonome	
	Oui	Non
6 ans et moins	52.17	47.83
7 à 10 ans	75.38	24.62
11 ans et plus	81.25	18.75

En ce qui concerne l'effet de l'âge sur la perception des différents revenus, les résultats ont montré que l'âge n'a aucun effet sur le fait de bénéficier de l'aide sociale. Cependant, l'âge a un effet positif sur la perception d'« *autres sources* » de revenus ($x^2 = 63.3508$ à $p<0.001$), la perception de ces différentes sources de revenu varie de façon croissante

avec l'augmentation en âge, néanmoins le lien est faible (V de Cramer=0.2269). Les mêmes résultats s'observent, en ce qui concerne l'effet de l'âge sur la perception de l'assurance-emploi ou sur la perception d'un revenu d'emploi rémunéré ou autonome. Les probabilités de percevoir ces deux sources de revenu augmentent avec l'âge. Le tableau 14, est l'illustration de la relation entre la perception de l'assurance-emploi et l'âge :

Tableau 14 : Les prestation d'assurance-emploi selon l'âge (%)

Âge	Assurance-emploi	
	Oui	Non
15 à 24	7.32	92.68
25 à 34	14.71	85.29
35 à 44	17.39	82.61
45 et plus	7.14	92.89
Total	11.11	88.89

Malheureusement, nous n'avons pas pu vérifier l'influence de la variable *sexe* sur la perception des différentes sources de revenu car les données n'étaient pas utilisables.

4.3.2 Le revenu total individuel et familial

Comme nous l'avons vu plus haut, la population dispose de différentes sources de revenu. C'est l'ensemble ces revenus qui constituent le revenu total individuel ainsi que le revenu total de la famille économique. Les montants en provenance du revenu d'emploi sont présentés séparément des montants des autres sources de revenu, et les montants des autres sources de revenu ont été regroupés dans la variable appelée « *Total des transferts gouvernementaux* ». Les tranches de revenu n'ont pas la même grandeur, car certaines fusions furent nécessaires afin de respecter les règles de confidentialité au moment du croisement des données avec les autres variables. Cela affecte notre capacité à interpréter les résultats comme nous le verrons.

Le revenu total

En ce qui concerne le revenu total de la famille économique, il ressort que, 27,13 % des familles ont un revenu de 75 000 $ et plus, et 14,73 % des familles ont un revenu compris entre 60 000 et 74 999 dollars. Il est aussi à remarquer que 12.4 % des familles ont un revenu annuel total inférieur à 20 000.

Le tableau 15 montre la distribution des fréquences du revenu total de la famille économique :

Tableau 15 : Le revenu total de la famille économique

Revenu	N	%
0 à 19,999	160	12.40
20,000 à 29,999	150	11.63
30,000 à 39,999	150	11.63
40,000 à 49,999	160	12.40
50,000 à 59,999	130	10.08
60,000 à 74,999	190	14.73
75,000 et plus	350	27.13

Par ailleurs, la plupart des répondants ont un revenu total individuel de moins de 10 000 $ (43,75 %). Les montants du revenu total individuel ne viennent pas démentir les conclusions tirées au niveau des revenus familiaux, à savoir qu'une petite proportion de familles a un revenu familial élevé. À ce propos, à peine 10,16 % des individus ont un revenu individuel supérieur ou égal à 40 000 dollars (voir tableau 16).

Tableau 16 : Le revenu total individuel

Revenu	N	%
0 à 9,999	560	43.75
10,000 à 19,999	270	21.09
20,000 à 29,999	160	12.5
30,000 à 39,999	160	12.5
40,000 et plus	130	10.16

Pour ce qui est du revenu d'emploi, il se trouve que 57,36 % de la population a un revenu annuel d'emploi inférieur à 10 000 $ et que la majorité retire moins de 500 $ par année (33,33 %) d'un emploi.

Tableau 17 : Le revenu d'emploi

Revenu d'emploi	N	%
0 à 499	430	33.33
500 à 1,999	110	8.53
2,000 à 4,999	100	7.75
5,000 à 9,999	100	7.75
10,000 à 19,999	170	13.18
20,000 à 39,999	260	20.16
40,000 et plus	120	9.30

En ce qui concerne les montants perçus en provenance des transferts gouvernementaux, le tableau ci-dessous montre leur distribution. Cette variable ne permet pas de savoir la valeur de chaque transfert puisque les sommes sont agrégées. N'empêche que cela nous donne une bonne idée de ce que représente cette source en plus du revenu d'emploi sur le revenu total individuel et familial.

Tableau 18 : Le revenu total des transferts gouvernementaux par personne

Revenu	N	%
0 à 499	500	38.46
500 à 999	140	10.77
1,000 à 1,999	100	7.69
2,000 à 4,999	210	16.15
5,000 à 9,999	180	13.85
10,000 et plus	170	13.08

Comme on peut le voir dans le tableau 18, la population qui perçoit moins de 500 $ des transferts gouvernementaux représente la majeure partie des répondants (38,46 %) tandis que 13,08 % des sujets perçoivent 10 000 $ et plus, en provenance de ce type de ce type de source.

L'influence de l'éducation sur la distribution du revenu

En analysant la façon dont varie le revenu total de la famille économique selon le niveau d'études, nous avons obtenu les résultats suivants (tableau 19) :

Tableau 19 : Le revenu total de la famille économique selon le niveau d'études (%)

Niveau d'études	Revenu total						
	0 à 19999	20000 à 29999	30000 à 39999	40000 à 49999	50000 à 59999	60000 à 74999	75000 et plus
6 ans et moins	8.33	12.50	16.67	12.50	12.50	12.50	25.00
7 à 10 ans	13.85	12.31	10.77	13.85	9.23	13.85	26.15
11 ans et plus	12.50	9.38	9.38	9.38	9.38	18.75	31.25

Il n'existe aucun lien statistiquement significatif entre le niveau d'éducation et le revenu total de la famille économique comme le prouve le test du chi-carré (x^2=25.8896 à P=0,0111). On remarque qu'il n'existe pas de grande disparité entre les trois catégories de niveau d'éducation en ce qui concerne le revenu total de la famille économique. Ce qui ressort dans les résultats, c'est surtout la répartition du revenu dans les différentes catégories de niveau d'éducation. Il y a une certaine uniformité des pourcentages dans les différentes catégories du niveau d'instruction. Cela nous inciterait à nous interroger sur les mécanismes influençant la répartition du revenu total de la famille économique Inuit du Nunavik.

Par contre, le croisement entre le revenu total individuel et le niveau d'études montre qu'il existe un lien significatif entre le revenu total individuel et le niveau d'études (voir tableau 20). Le revenu total individuel varie de manière positive en fonction du niveau d'études. En effet, plus un individu a un niveau d'études élevé, plus son revenu total individuel est élevé. Mais comme le montre le V de Cramer (0,1182) le lien est assez faible.

Tableau 20 : Le revenu total individuel selon le niveau d'études (%)

Niveau d'études	Revenu total individuel				
	0 à 9999	10000 à 19999	20000 à 29999	30000 à 39999	40000 et plus
6 ans et moins	37.50	29.17	12.50	12.50	8.33
7 à 10 ans	48.48	18.18	12.12	10.61	10.61
11 ans et plus	36.36	18.18	15.15	18.18	12.12
Total	43.09	20.32	13.01	13.01	10.57

Par ailleurs, pour le croisement entre le revenu d'emploi et le niveau d'études, nous avons obtenu les résultats suivants :

Tableau 21 : Le revenu d'emploi selon le niveau d'études (%)

Niveau d'études	Revenu d'emploi						
	0 à 499	500 à 1999	2000 à 4999	5000 à 9999	10000 à 19999	20000 à 39999	40000 et plus
6 ans et moins	45.83	8.33	8.33	4.17	8.33	16.67	8.33
7 à 10 ans	32.31	9.23	7.69	9.23	15.38	16.92	9.23
11 ans et plus	25.81	6.45	6.45	6.45	12.90	32.26	9.68

Les tests ont montré qu'il y avait un lien statistiquement significatif entre le niveau d'études et le revenu d'emploi (x^2=59.0437 à P<0,001) mais que le lien est très faible (V de Cramer=0.1568). Plus le niveau d'éducation est élevé, plus sont grandes les chances d'avoir un revenu d'emploi élevé.

Le tableau 22 montre la relation entre les montants des transferts gouvernementaux perçus et le niveau d'éducation de la population.

Tableau 22 : Les transferts gouvernementaux selon le niveau d'études (%)

Niveau d'études	Transferts gouvernementaux par personne					
	0 à 499	500 à 999	1000 à 1999	2000 à 4999	5000 à 9999	10000 et plus
6 ans et moins	21.74	8.70	4.35	17.39	17.39	30.43
7 à 10 ans	42.42	9.09	9.09	16.67	13.64	9.09
11 ans et plus	45.45	15.15	6.06	12.12	12.12	9.09
Total	39.34	10.65	7.38	15.57	13.93	13.11

Les résultats montrent que les montants perçus en provenance des transferts gouvernementaux varient négativement en fonction du niveau d'éducation, autrement dit, les montants des transferts gouvernementaux alloués diminuent au fur et à mesure que le niveau d'instruction s'élève (tableau 22). La plus grande proportion de ceux qui touchent 10 000 $ et plus des transferts gouvernementaux se trouve dans la catégorie de ceux qui ont le niveau élémentaire ou sans scolarité. Par contre, il y a peu de différences en termes de proportion entre les gens qui touchent 2 000 $ à 4 900 $ et 5 000 $ à 9 999 $ selon le niveau d'études. Malheureusement, nous n'avons pas pu vérifier si le revenu Inuit variait en fonction de l'âge, le sexe ou le statut sur le marché du travail. Cette démarche était impossible sans feindre la Loi sur la protection des renseignements personnels, car le nombre de cas requis pour divulguer les résultats n'était pas atteint.

4.4 Les activités génératrices du capital social

4.4.1 La participation aux activités traditionnelles

Les activités de pêche, de chasse, de piégeage et de cueillette sont pratiquées par la majorité de la population. Lors de l'enquête, les répondants devaient indiquer si dans les 12 derniers mois, ils s'étaient livrés à l'une de ces activités. À ceux qui ont répondu par l'affirmative, la question leur a été posée de savoir les raisons qui les poussaient à mener ces activités. Les répondants avaient la possibilité de donner plusieurs raisons. Voici les réponses recueillies pour chacune de ces activités :

Tableau 23 : Les activités traditionnelles

Activités	Réponses	N	%
Pêche	Oui	970	75.19
	Non	320	24.81
Cueillette	Oui	860	66.67
	Non	430	33.33
Chasse	Oui	880	68.75
	Non	400	31.25
Piégeage	Oui	260	20.31
	Non	1020	79.69

Ce que montre le tableau 23 est que, la plupart des activités traditionnelles sont pratiquées par la majorité de la population. La seule activité à laquelle se livre le moins la population est le piégeage.

Plusieurs raisons ont été avancées pour justifier la pratique de ces activités, mais peu de répondants ont déclaré les faire à des fins commerciales. La raison qui prédomine pour la pratique de ces activités est le souci de répondre à des besoins alimentaires et la deuxième est le plaisir. En résumé, la population se livre en grande majorité à des activités traditionnelles telles que la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette des fruits sauvages et ces activités sont d'abord orientées vers la production de nourriture.

Nous avons essayé de connaître les caractéristiques des répondants qui les prédestinaient à tel genre d'activité. Nous avons voulu vérifier si la pratique de ces activités variait en fonction du niveau d'études ou du statut sur le marché du travail. Les résultats de l'analyse révèlent qu'il n'y a aucune relation statistiquement significative entre le niveau d'études et le fait de se livrer aux activités de la chasse, du piégeage, de la pêche et de la cueillette. Il n'existe pas non plus de relation entre la pratique de ces activités et le statut sur le marché du travail, sauf pour ce qui est de la pratique de la pêche comme le montre le tableau 24 ci-après :

Tableau 24 : L'activité de pêche selon le statut sur le marché du travail (%)

Statut sur le marché du travail	Pêche	
	Oui	Non
Employé	80.00	20.00
Au chômage	71.43	28.57
N'appartient pas à la population active	67.44	32.56
Total	74:80	25.20

En effet, selon les tests, il existe un lien entre le statut sur le marché du travail et l'activité de pêche (x^2=23.2387 à P<0,001), mais la corrélation est assez faible. Nous remarquons que les Inuit, qu'ils aient un emploi ou non, qu'ils appartiennent à la population active ou

non, font majoritairement la pêche. Mais ce sont ceux qui ont un emploi qui pêchent le plus (80 %).

4.4.2 La participation sociale et civique

La participation à la vie sociale a été mesurée à partir de la participation aux activités communautaires, de l'engagement bénévole, du fait d'avoir siégé à une réunion de comité d'administration local, d'avoir assisté à une réunion publique, d'avoir participé à des activités sportives locales dans les 12 mois précédents l'enquête. Comme le montrent les résultats dans le tableau 25, la majorité de la population a déclaré ne pas participer à ces activités sociales.

Tableau 25 : L'engagement social

Participation	Réponses	N	%
Bénévolat dans organisme	Oui	380	32.76
	Non	780	67.24
Activité communautaire	Oui	500	42.37
	Non	680	57.63
Réunion de comité social	Oui	300	26.09
	Non	850	73.91
Réunion publique	Oui	320	27.59
	Non	840	72.41
Activité sportive locale	Oui	540	46.15
	Non	630	53.85

Les résultats ont montré qu'il n'y avait aucun lien statistiquement significatif entre la participation aux activités sociales et le niveau d'études sauf pour ce qui est de la participation aux activités sportives locales et à des réunions publiques. Voici comment se présente la relation entre le niveau d'étude et la participation à des activités sportives locales dans le tableau 26.

Tableau 26 : La participation aux activités sportives locales selon le niveau d'études(%)

Niveau d'études	Participation à des activités sportives	
	Oui	**Non**
6 ans et moins	33.33	66.67
7 à 10 ans	46.77	53.23
11 ans plus	55.17	44.83
Total	46.43	53.57

La relation est positive car, plus les gens sont éduqués, plus ils déclarent participer à des activités sportives locales. En effet, 55,17 % des gens ayant plus de 11 années d'études ont répondu par l'affirmative contre 33,33 % chez ceux qui ont le niveau élémentaire ou qui sont sans scolarité. La proportion de la population qui a répondu par l'affirmative augmente au fur et à mesure que le niveau d'études de la population augmente. La force du lien entre l'éducation et la participation aux activités sportives locales est quand même assez faible (V de Cramer=0, 1446).

Pour ce qui est de la relation entre le niveau d'études et la participation aux réunions publiques, les résultats se présentent comme suit :

Tableau 27 : La participation aux réunions publiques selon le niveau d'études(%)

Niveau d'études	Participation aux réunions publiques	
	Oui	Non
6 ans et moins	38.10	61.90
7 à 10 ans	21.31	78.69
11 ans et plus	31.03	68.97
Total	27.03	72.97

Dans l'ensemble, la majorité de la population ne participe pas aux réunions publiques, mais il se trouve que ce sont les moins éduqués qui participent le plus à ces réunions (38,10 %).

Pour ce qui est de l'âge, nous n'avons trouvé aucune corrélation entre l'âge et la variable « *participation aux activités communautaires* ». Par contre, il existe un lien entre l'engagement bénévole et l'âge. En effet, l'engagement bénévole croît avec l'âge, mais force est de constater que dans toutes les catégories d'âge la grande majorité ne participe

pas aux activités de bénévolat. Malgré cela, d'après le tableau 28, la proportion de la population ayant répondu par l'affirmative augmente avec l'âge. La plus grande proportion des gens qui font du bénévolat se trouve parmi ceux qui ont 35 ans et plus.

Tableau 28 : Le bénévolat selon l'âge (%)

Âge	Bénévolat	
	Oui	Non
15 à 24	24.32	75.68
25 à 34	32.26	67.74
35 à 44	39.13	60.87
45 et plus	40.00	60.00
Total	32.76	67.24

Les résultats du croisement de la variable « *âge* » avec les variables « *siéger à une réunion de comité d'administration locale* » et « *participation à des activités sportives locales* » sont congruents avec les résultats observés entre le croisement de la variable « *engagement bénévole* » et « *l'âge* ». Cependant, la relation issue du croisement de la variable « *âge* » avec la variable « *activités sportives locales* » est une relation décroissante.

En ce qui concerne la relation entre « *le statut sur le marché du travail* » et tous les indicateurs de la participation à la vie sociale, les résultats ont montré l'existence d'un lien entre le statut sur le marché du travail et tous nos indicateurs de la participation à la vie sociale. En effet, comme nous l'avons déjà dit, il n'y a pas une grande participation à la vie sociale de la part des répondants selon les indicateurs choisis. Mais nous remarquons que ceux qui ont un emploi qui participent plus que les chômeurs ou ceux qui ne font pas partie de la population active aux différentes activités. Prenons comme exemple les résultats du croisement entre la variable « *le statut sur le marché du travail* » et la variable « *participation aux activités communautaires* » (tableau 29).

Tableau 29 : Les activités communautaires selon le statut sur le marché du travail (%)

Statut sur le marché du travail	Participation aux activités communautaires	
	Oui	Non
Employé	50.77	49.23
Au chômage	38.46	61.54
N'appartient pas à la population active	28.95	71.05

Nous remarquons que les gens qui avaient un emploi ont répondu oui à 50,77 %, ceux qui étaient au chômage à 38,46 % et en dernier, ceux qui n'appartenaient pas à la population active à 28,95 %. Ceci illustre bien ce que nous avons soutenu plus haut.

Les distributions de fréquences pour la variable « *Engagement civique* », qu'on a mesurées à partir de la participation aux différentes élections se présentent comme suit :

Tableau 30 : L'engagement civique

Participation	Réponses	N	%
Vote aux élections municipales	Oui	830	79.81
	Non	210	20.19
Vote aux élections provinciales	Oui	710	75.53
	Non	230	24.71
Vote à la dernière revendication territoriale	Oui	540	60.67
	Non	*350*	39.33

Les résultats montrent qu'il y a eu une bonne participation aux derniers votes que ce soit aux élections municipale, provinciale et territoriale. Dans toutes ces élections, il y a eu une participation de plus de 50 % parmi la population Inuit.

Mais cette participation ne peut pas être associée ni au niveau d'instruction ni au statut sur le marché du travail des répondants. En effet, quand on regarde le tableau 31 qui présente le croisement du vote à la dernière élection municipale et le statut sur le marché du travail, on se rend compte que les gens qui avaient un emploi ou qui étaient au chômage ont participé de la même façon à la dernière élection municipale. Les

différences observées entre les différentes catégories sont minimes et ne sont pas significatives.

Tableau 31 : Le vote aux élections municipales selon le statut sur le marché du travail (%)

Statut	Travail rémunéré	
	Oui	Non
Employé	82.54	17.46
Au chômage	83.33	16.67
N'appartient pas à la population active	72.41	27.59

Par contre, les résultats montrent que l'âge a une influence positive sur l'engagement civique. Quand nous avons croisé l'âge avec toutes les variables qui mesurent l'engagement civique, les résultats furent positifs. Comme nous allons le voir dans le tableau 32, l'attrait pour l'engagement civique augmente avec l'âge.

Tableau 32 : La participation aux élections municipales selon l'âge (%)

Âge	Vote aux dernières élections municipales	
	Oui	Non
15 à 24	68.00	32.00
25 à 34	80.65	19.35
35 à 44	86.96	13.04
45 et plus	88.00	12.00

Les résultats montrent qu'il existe une relation entre les deux variables et la relation est une relation positive. Les gens qui avaient entre 15 et 24 ans ont déclaré avoir voté à 68 % contre ceux qui avaient 45 ans et plus qui ont voté à 88 %.

Conclusion

L'analyse de l'influence de l'éducation sur les conditions de vie des Inuit du Nunavik a révélé les faits suivants.

La population observée est une population jeune et son niveau d'éducation est faible. La majorité ne détient pas un diplôme d'études secondaires et ce sont les moins âgés qui sont les plus éduqués. L'examen des résultats nous a amené à constater l'égalité entre les hommes et les femmes en matière d'éducation. Le nombre d'enfants mis au monde est lié au niveau d'éducation de la mère. Le nombre d'enfants mis au monde diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction de la mère augmente. La moitié de la population a un emploi et 11 % est au chômage. Le taux d'emploi est de ,55 et le taux d'activité est de ,66.

La première vérification dans l'analyse des données était de mettre au jour les déterminants de l'emploi et du revenu chez les Inuit du Nunavik. Les relations entre différents indicateurs se présentent comme suit :

La grande majorité des gens qui avaient un emploi travaillaient à temps plein (76,81 %). Un fait à souligner est que la plus grande proportion de la population qui ne travaillait pas à temps plein a déclaré le faire à temps partiel à cause du manque d'emploi à temps plein. Ce manque d'emplois à temps plein a été aussi souligné par la majorité des gens qui étaient sans emplois au moment de l'enquête. Cette réponse a été donnée indépendamment du niveau d'études, de l'âge et du sexe. Nous n'avons pas non plus trouvé un lien entre le type d'emploi occupé et le niveau d'études.

Parmi ceux qui ont déclaré avoir occupé plusieurs emplois au cours de l'année 2001, la majorité l'a fait pour avoir un revenu d'appoint pour couvrir ses besoins. Le fait d'avoir occupé plusieurs emplois ainsi que les raisons de le faire n'ont aucun lien statistiquement significatif avec le niveau d'études, l'âge et le sexe.

Par contre, il existe une relation statistiquement significative entre le niveau d'éducation et le statut sur le marché du travail, mais le lien est faible. Les chances d'occuper un emploi sont pareilles que ce soit pour les hommes ou pour les femmes mais augmentent avec l'âge.

Par ailleurs, la population dispose de plusieurs sources de revenu. La source principale de revenu est le revenu en provenance d'un emploi autonome ou rémunéré. Il existe un lien entre le statut sur le marché du travail et la perception du revenu emploi rémunéré ou autonome. Ce sont ceux qui avaient un emploi qui ont le plus bénéficié de cette source de revenu. Le croisement du statut sur le marché du travail et la perception du revenu d'emploi rémunéré ou autonome a permis de voir ce qu'il en était du statut sur le marché du travail de la population en 2000. Il s'est avéré qu'il y a eu des pertes d'emploi. En effet, 71,43 % des chômeurs avaient un revenu d'emploi rémunéré ou autonome en 2000. Il existe aussi un lien entre le statut sur le marché du travail et la perception de l'aide sociale. Ce sont ceux qui ont un emploi qui ont le moins perçu les prestations d'aide sociale. Par ailleurs, l'âge et la perception d'autres sources de revenu sont liés. La probabilité de les avoir augmente avec l'âge.

En ce qui concerne la relation entre le niveau d'études et la perception de différentes sources de revenu les résultats ont montré qu'il existe seulement un lien entre le niveau d'éducation et le revenu d'emploi. Les probabilités d'avoir un revenu d'emploi augmentent avec le niveau d'éducation.

Pour ce qui est des montants perçus en provenance du revenu d'emploi rémunéré ou autonome, nous avons constaté que la plus grande proportion de la population a un revenu d'emploi de moins de 500 $ par année. Plus de 50 % de la population ont un revenu d'emploi rémunéré de moins de 10000 $ par an. Il existe un lien statistiquement significatif entre les montants perçus du revenu d'emploi rémunéré ou autonome et le niveau d'études. Les montants perçus augmentent quand on a un niveau d'éducation élevé. Plus de 50 % des familles ont un revenu total de 50 000 $ et plus. Il n'existe pas de lien statistiquement significatif entre le revenu total de la famille économique et le niveau d'éducation. Les proportions sont presque les mêmes dans les différents niveaux d'éducation. Il existe une relation entre les montants alloués en provenance des transferts gouvernementaux et le niveau d'éducation. Les revenus en provenance des transferts gouvernementaux tendent à diminuer quand le niveau d'instruction augmente. Le revenu

total individuel est aussi lié au niveau d'éducation. Le lien est faible, mais on remarque que plus le niveau d'éducation augmente, plus les montants du revenu total individuel augmentent.

La deuxième vérification concernait la relation entre les activités génératrices du capital social et les chances d'avoir un emploi. En général, les activités de subsistance sont faites par la majorité des répondants. La majorité a déclaré les faire à des fins alimentaires et en second lieu pour le plaisir. Il n'existe aucun lien entre le fait de faire ces activités et l'âge ni avec le niveau d'éducation. Le statut sur le marché du travail est seulement lié à la pêche, mais le lien est faible. Ce sont ceux qui ont un emploi qui pêchent le plus.

Selon les indicateurs de la participation à la vie sociale que nous avons choisis, peu de répondants ont déclaré y participer. Il n'existe pas de lien entre la participation à la vie sociale et le niveau d'éducation sauf en ce qui concerne la participation à des activités sportives locales et la participation aux réunions publiques. Par contre, l'âge est corrélé positivement à la participation sociale sauf pour ce qui est du bénévolat dans les organismes où l'engagement augmente avec l'âge. Il y a un lien entre le statut et toutes les formes de participation à la vie sociale. Ce sont ceux qui ont un emploi qui participent le plus aux activités sociales.

Pour ce qui est de l'engagement civique, nous avons observé une bonne participation de la part de la population. Mais la participation n'est en aucun cas liée au niveau d'études ou au statut sur le marché du travail. Par contre, il existe un lien entre l'âge et tous nos indicateurs de l'engagement civique. La participation civique augmente au fur et à mesure que l'âge augmente.

Pour ce qui est de la vérification de notre hypothèse principale, les résultats sont synthétisés à la figure 2.

Figure 2 : La relation entre l'éducation et les conditions de vie

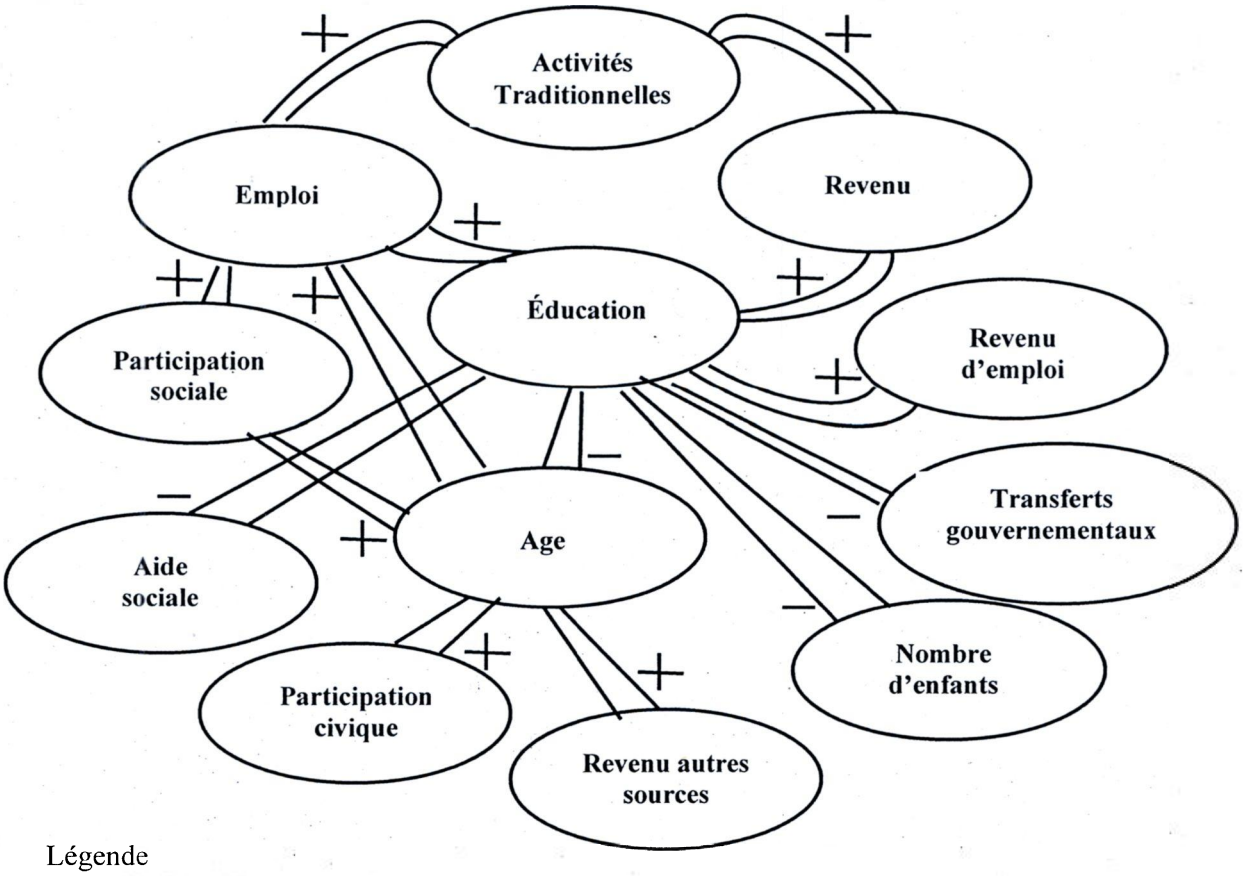

Légende
+ : les relations positives
- : les relations négatives

Les résultats obtenus n'ont pas vérifié systématiquement nos hypothèses de départ. En effet, certaines relations n'ont pas pu être vérifiées à cause de notre outil de recherche et d'autres ont montré des réalités différentes de celles que nous prévoyions. C'est à cet effet que dans les pages suivantes, nous allons interpréter nos résultats en les restituant dans leur contexte et en regardant comment ils peuvent être mis en lien avec les autres études faites sur ces sujets. Cela permettra de mieux saisir les relations observées et d'avoir certains éléments sur celles que nous n'avons pas pu vérifier et ainsi nous pourrons infirmer ou confirmer nos hypothèses.

CHAPITRE V : L'éducation et les conditions de vie des Inuit du Nunavik

L'objet de ce chapitre est de donner un sens aux résultats de nos analyses, en vue de mettre en évidence les déterminants de l'acquisition des emplois et de la distribution des revenus chez les Inuit du Nunavik. Cette démarche permettra de comprendre, certains aspects de leur situation actuelle, ses origines ainsi que ses conséquences. Elle consistera à replacer nos résultats à l'intérieur du contexte dans lequel vivent les Inuit du Nunavik, à les expliquer sur base des théories déjà existantes, ainsi que par les différentes études faites sur le Nunavik. Premièrement, nous allons discuter de l'éducation, notamment expliquer les causes plausibles du retard scolaire et surtout les problèmes qui y sont liés. En deuxième lieu, nous examinerons l'influence relative de l'éducation sur la distribution des emplois et du revenu, sur l'engagement social et civique, ainsi que sur la poursuite des activités traditionnelles. Nous terminerons par une interprétation générale des résultats.

5.1 L'état de l'éducation

L'analyse des données montre que, les Inuit du Nunavik accusent un faible niveau de scolarité accompagné d'un fort taux de décrochage scolaire. Leur niveau d'éducation est bas comparativement à celui observé auprès des autres groupes autochtones et dans le reste du Canada. En effet, comme le montre le rapport de Statistique Canada (2003) sur l'éducation au Canada en 2001, il existe un grand écart entre le niveau d'éducation des Canadiens observés au moment du Recensement de 2001 et celui des Inuit du Nunavik pour la même année. Le Recensement de 2001 a révélé que la majorité de la population canadienne en âge de travailler avait terminé des études postsecondaires. Pour la province du Québec, ce même rapport indique que 22 % de la population en âge de travailler était titulaire d'un grade universitaire (Statistique Canada, 2003 : 25). Pour la population ayant une appartenance à un groupe autochtone, la proportion des personnes avec des compétences postsecondaires était de 38 %. Dans le cas des Inuit du Nunavik, cette proportion est de 3,91 %. Pour retrouver un tel pourcentage dans l'ensemble du Canada, il faudrait remonter en 1951; date à laquelle le pourcentage de la population en âge de

travailler qui avait terminé des études universitaires était de 2 % (idem : 6). L'écart de niveau d'instruction entre les Inuit du Nunavik et les autres groupes autochtones a été aussi constaté par Lamothe et Lemire (1992). Dans leur rapport, ces deux auteurs, soulignaient que les Inuit du Nunavik accusaient un retard d'environ 10 ans en matière d'éducation par rapport aux autres autochtones canadiens. Le manque de diplômes ou de qualifications est ainsi l'une des caractéristiques la plus frappante des Inuit du Nunavik.

Malgré les différences en matière d'éducation observées par rapport aux autres personnes appartenant à un groupe autochtone, il faut souligner que le manque de diplômes et de qualifications n'est pas propre aux Inuit du Nunavik. En effet, d'autres groupes autochtones accusent aussi du retard scolaire par rapport aux autres Canadiens. Ainsi, dans le groupe Déne de l'Arctique, en 1991, seulement 12 % de la population détenait un certificat d'études secondaires (Misturo, 1997).

Un autre fait révélé par l'analyse des données est la relation qui existe entre l'éducation et l'âge. Certes, nous n'avons pas pu analyser la répartition des diplômes selon l'âge. Néanmoins, nous avons pu constater avec les résultats du croisement entre la variable « *Niveau d'études* » qui correspond au nombre d'années d'études complétées et l'âge que ce sont les plus jeunes qui sont les plus éduqués. L'écart entre les plus jeunes et les plus âgés à ce sujet se révèle notable. Les personnes entre 25 et 34 ans, chez les Inuit du Nunavik, comme pour l'ensemble du Canada, enregistrent un niveau d'éducation élevé. Cela suggère qu'il y a des avancées en matière d'éducation au Nunavik.

Comme dans cette étude nous avons pris l'éducation comme la condition de base qui influencerait les autres résultats, il est utile de comprendre la situation éducative des Inuit du Nunavik. Plusieurs raisons pourraient expliquer leur faible niveau d'éducation et en particulier la sous scolarisation de la population âgée de 45 ans et plus. Dans cette étude, nous en retiendrons trois. La première serait l'histoire même de l'éducation des Inuit. La deuxième a trait aux langues d'enseignement. Et enfin la dernière, serait l'écart entre la culture Inuit et la culture privilégiée à l'école.

5.1.1 Les causes historiques de la situation scolaire des Inuit du Nunavik.

L'histoire de l'éducation des Inuit du Nunavik ressemble à celle des autres groupes autochtones. Ceci expliquerait le faible niveau de scolarité dans ce groupe. Contrairement au reste du Canada, l'enseignement scolaire des Inuit comme pour les autres groupes autochtones du Canada est récent. On situe les premiers enseignements aux Inuit du Nunavik vers la fin du XIXe siècle avec l'arrivée des missionnaires (Darnell, 2003 ; Vick-Westgate, 2002). Ces derniers ont pris en charge l'éducation des Inuit jusqu'en 1956. L'enseignement était centré sur la religion, la lecture, l'écriture et les mathématiques. La première école missionnaire fut établie au Nunavik à Kuujjuaq en 1932 (Darnell, 2003 : 105). L'objectif de cet enseignement était de faire des Inuit de bons chrétiens et non de s'assurer qu'ils aient les mêmes connaissances et compétences que les autres Canadiens (idem.).

Après la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement fédéral prit le relais. S'étant rendu compte des richesses que renfermait le Grand Nord et de la place stratégique qu'il occupait, le gouvernement fédéral décida d'apprendre aux Inuit le comportement d'un « *honnête citoyen civilisé* » comme les autres Canadiens (CRPA, 1996). Le but de l'école devint d'assimiler les autochtones au modèle occidental. L'enseignement en anglais devint obligatoire et les enfants autochtones n'eurent plus le droit de parler leurs langues maternelles à l'école. L'État et les religieux jugèrent qu'il fallait éloigner les enfants autochtones de leur milieu, d'où la création des pensionnats. Comme le souligne le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (1996) : « les écoles étaient vues comme des ponts permettant de passer du monde autochtone au monde non autochtone. Ce passage comportait des étapes bien définies : la séparation, la socialisation et enfin, l'assimilation par l'émancipation ».[5] Ce même rapport indique aussi qu'il y a eu beaucoup de mauvais traitements infligés aux enfants dans les pensionnats, pour leur faire perdre les comportements jugés indignes d'un bon citoyen et d'un bon chrétien. Il en résulta chez ces derniers un certain rejet de l'école. Nombreux sont les cas de fuite des enfants pendant leur séjour au pensionnat. Comme le note aussi le rapport de la

[5] http://www.ainc-inac.gc.ca/ch/rcap/sg/sg28_f.htm, consulté le 24 octobre 2007.

Commission royale sur les peuples autochtones (idem), les pensionnats ont laissé des séquelles dont les conséquences se répercuteraient sur plusieurs générations. En plus des mauvais traitements, les pensionnats auraient été mal gérés et n'auraient pas réussi à donner une éducation appropriée aux enfants autochtones. L'inadaptation de la structure des pensionnats fait qu'il y eut non seulement plusieurs générations d'autochtones non éduqués ou avec une éducation déficiente, mais aussi plusieurs générations traumatisées par l'école.

L'autre cause qui expliquerait le retard scolaire des Inuit du Nunavik serait la langue d'enseignement. Avec la prise en main de l'éducation par le gouvernement fédéral, l'anglais devint la langue d'enseignement et l'Inuktikut fut relégué en seconde position. Pour la plupart des enfants autochtones, l'usage de l'anglais rendit difficile leur apprentissage à l'école, car ils ne maîtrisaient pas cette langue. Pour certains, c'était même leur premier contact avec cette langue. Les performances linguistiques inadéquates des jeunes Inuit furent à l'origine des difficultés en écriture et en lecture, deux outils de base pour la bonne poursuite des études. Ce facteur provoqua le décrochage scolaire et une mauvaise assimilation des matières étudiées selon Bone (1992).

La troisième et dernière raison du retard scolaire inuit est la disjonction entre les valeurs véhiculée par l'école et la culture inuit. Cette disjonction aurait rendu l'apprentissage difficile. En effet, les valeurs que véhiculait l'école, entraînaient des changements jugés contradictoires avec le mode de vie des Inuit (Douglas, 1994). Les enfants étaient tiraillés entre la culture de leurs parents et la culture de l'école, à savoir la culture occidentale : l'école devait neutraliser la culture Inuit, considérée comme un frein à l'apprentissage de la culture occidentale. Les parents eux aussi voyaient d'un mauvais œil les changements que provoquait l'école, car leurs habitudes culturelles s'en trouvaient bouleversées. Bone (1992) affirme que cette situation créa un état de stress et un manque de confiance en soi chez les enfants autochtones, rendant ainsi l'assimilation des matières d'autant plus difficile.

Il se pourrait que les avancées en matière d'éducation soient dues à l'effort des autorités, de créer des écoles primaires et secondaires dans tous les villages, chose qui n'existait pas quelques années auparavant. La réduction du trajet à faire pour s'instruire aurait contribué alors à accroitre la fréquentation scolaire.

L'autre explication plausible aux avancées observées en matière d'éducation serait l'adaptation du système scolaire au contexte et à la culture autochtone. En effet, contrairement au passé, les Inuit ont actuellement de plus en plus le contrôle sur l'éducation de leurs enfants. Du coup, ils essayent de réformer le système scolaire. Les Inuit se sont vite rendu compte de la disjonction entre la culture Inuit et la culture que véhiculait le système scolaire, disjonction qu'il fallait à tout prix réduire. Comme le souligne Vick-Westgate (2002), l'éducation traditionnelle Inuit fonctionnait, car ses méthodes étaient claires et comprises par tous les membres de la société. Les enseignements s'inséraient dans la vie de tous les jours et préparaient les enfants aux rôles qu'ils allaient jouer dans la société. Les Inuit, à l'instar des autres Canadiens, sont entrés dans le monde moderne, un monde régi par une économie de marché, une économie de savoir. Il fut nécessaire aux autorités Inuit d'ajuster le modèle éducatif existant au mode de vie des Inuit. Par exemple, au Nunavik, en 1978, il y eut la création de la Commission scolaire de Kativik dont le but est de créer un modèle éducatif qui concilie les valeurs inuit et les exigences économiques et politiques (Darnell, 2003).

Malgré les avancées constatées en matière d'éducation, ainsi que les efforts faits pour limiter les conséquences des problèmes signalés, le niveau de scolarité des Inuit reste faible et loin derrière celui des autres Canadiens. Cela veut dire qu'il y aurait probablement des facteurs autres qu'historiques qui expliqueraient le décrochage scolaire ou le retard scolaire des Inuit.

5.1.2 Les effets du milieu social sur la réussite scolaire

La persistance du décrochage scolaire parmi la population Inuit ne pourrait pas s'expliquer seulement par les facteurs historiques. Le milieu social peut aussi influencer

de façon positive ou négative les résultats scolaires. En effet, le décrochage scolaire des Inuit n'aurait rien de surprenant si on examine bien la situation dans laquelle vivent les Inuit. En plus des problèmes liés au système scolaire inadéquat, il y a des facteurs sociaux qui peuvent freiner l'accès à l'éducation et accroître ainsi l'abandon scolaire.

Les problèmes de logements, de santé, d'alcoolisme, de suicide, de pauvreté, de violence conjugale, et de pénurie d'emploi aux quels sont confrontés les Inuit expliqueraient aussi leur faible niveau de scolarité par rapport aux autres Canadiens. Ces problèmes, qui sont en apparence éloignés du cadre de l'école, influenceraient pourtant les résultats scolaires. Certaines études, surtout celles faites aux États-Unis, ont fait le rapprochement entre la réussite scolaire des enfants et leur environnement (Denton et al.,1987; Ogbu, 1994; Wilson, 2003). Bourdieu et Passeron (1964) soutiennent que le faible niveau d'instruction des parents augmente la probabilité que leurs enfants aient un niveau de scolarité bas. Selon ces deux auteurs, les inégalités en matière de réussite scolaire sont plus le résultat des inégalités sociales que des inégalités d'aptitudes ou de dons naturels. Dans cette perspective, il se pourrait qu'il y ait dans la persistance du faible niveau d'instruction de la population Inuit du Nunavik, les effets de l'origine sociale.

Par ailleurs, plusieurs études ont démontré la façon dont les problèmes sociaux et économiques auxquels font face les Inuit affectent leur qualité de vie. Che et Chen (2001), dans une étude sur l'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens, ont montré que « le risque de vivre dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire est d'environ une fois et demie plus élevé pour les autochtones que pour les non-autochtones » (Che et Chen, 2001 :19). Les enfants et les femmes Inuit au Nunavik et surtout à Kuujjuaq sont ceux qui souffriraient le plus de l'insécurité alimentaire (Chabot, 2004). Les conséquences de l'insécurité alimentaire sont nombreuses. Par exemple, chez les enfants qui vivent dans les ménages victimes de l'insécurité alimentaire, le développement des aptitudes intellectuelles et émotionnelles peut être freiné. Une autre conséquence de la pauvreté dans les ménages est « *le stress familial* ». Le « *stress familial* » à savoir la détresse émotionnelle, le dysfonctionnement familial ainsi que la pauvreté, a des conséquences sur les résultats scolaires des enfants vivant dans ces

ménages, surtout sur leur rendement en lecture et en mathématiques (Cherlin et al., 1991).

Le surpeuplement des logements serait aussi un problème qui affecte directement le rendement scolaire des enfants Inuit. En effet, comment réviser, faire un devoir quand on n'a pas un endroit où s'asseoir à la maison. La CRPA (1996) estimait que 33 % des ménages Inuit du Nord habitaient des logements qui ne correspondaient pas à leurs besoins. Cela ne signifie pas que les maisons occupées par les Inuit sont forcément plus petites que les maisons des autres Canadiens. Il s'agit plutôt de relever leur état de surpeuplement. Le nombre moyen de personnes par chambre dans les ménages Inuit est deux fois plus élevé que la moyenne nationale (CERA, 2002). Dans toutes les régions Inuit, c'est au Nunavik que le surpeuplement est plus grand. En 2001, 68 % des Inuit du Nunavik vivaient dans des logements surpeuplés (Inuit Tapiriit Kanatami, 2004).

En outre, les cas d'alcoolisme et de toxicomanie affectent de plus en plus un grand nombre d'enfants et des jeunes autochtones (Lévesque et al., 2001). La rareté d'emploi, dans certains villages, pourrait aussi être l'un des facteurs qui freinent les aspirations scolaires des Inuit. (Bone, 1992 ; Lamothe et Lemire, 1992; CRPA, 1996 ; Lévesque et al., 2001 ; Vicks-Westgate, 2002). La pénurie d'emploi découragerait les jeunes qui n'ont pas envie de quitter leurs villages, pour poursuivre les études. En effet, il est difficile de persévérer dans les études tout en sachant qu'il y a peu d'offres d'emploi à la fin. Tels sont les obstacles auxquels les Inuit sont confrontés tout au long de leurs parcours scolaires. Et rares sont ceux qui les surmontent pour réussir.

En résumé, le retard scolaire des Inuit du Nunavik aurait plusieurs causes dont certains pourraient être liés aux premières méthodes d'enseignement utilisées dans les écoles. Le décrochage scolaire qui accompagne ce retard scolaire serait en partie dû aux autres problèmes socio-économiques auxquels sont confrontés les Inuit du Nunavik. Dans ces conditions, quelle peut être l'influence de l'éducation sur la distribution des emplois, des revenus, en bref sur le comportement économique et social des Inuit?

5.2 La relation entre l'instruction et l'emploi

5.2.1 L'impact de l'éducation sur la distribution des emplois au Nunavik

Les analyses ont montré qu'il existe une relation positive entre le niveau d'instruction et l'occupation d'un emploi. Néanmoins, la relation observée n'est pas aussi parfaite que celle que nous présente la théorie néo-classique du capital humain. En effet, selon cette théorie, le niveau d'instruction détermine plus que toute autre variable, la distribution des emplois ainsi que du statut des emplois occupés. Cependant, la relation observée au Nunavik semble faible. Il est vrai que, les personnes avec un niveau d'études élevé ont plus de chances d'occuper un emploi que ceux avec un niveau d'études plus bas, mais l'écart entre les proportions est faible. Cela suggérerait que l'éducation est un critère de sélection sur le marché du travail du Nunavik. Toutefois, il se pourrait qu'il ne soit pas le seul outil de sélection, sinon les différences entre les catégories du niveau d'études devraient être plus prononcées.

L'analyse des données montre que le niveau d'études n'a aucune incidence sur le fait d'occuper un emploi à temps plein ou pas. Malgré que nous n'ayons pas pu établir la relation entre l'instruction et le statut de l'emploi occupé, nous n'écartons pas pour autant l'hypothèse que, le capital humain pourrait déterminer relativement le statut de l'emploi occupé. En effet, la variable que nous avons utilisée pour mesurer le capital humain est « *Le niveau d'études* ». Cette variable nous indique le nombre d'années d'études complétées, mais donne peu de précision quant aux qualifications détenues par la population. Certes, si on avait utilisé la variable « *Le plus haut niveau de scolarité atteint*», qui montre les diplômes détenus par les individus au lieu du nombre d'années d'études complétées, on aurait peut-être pu trouver que, les qualifications des individus avaient une incidence sur le statut de l'emploi occupé.

Lefebvre (2006), dans son rapport sur les emplois au Nunavik en 2005, soutient la même idée. Il indique que la moitié des postes à temps plein au Nunavik requiert une formation postsecondaire ou un certificat de compétence. En 1996, il faisait aussi remarquer que malgré la création des nouveaux emplois au Nunavik, il n'y avait pas une amélioration du

taux d'emploi des Inuit. Il y avait toujours l'inadéquation des compétences par rapport aux exigences des emplois créés. Ceci explique, en partie, pourquoi les employeurs continuent à recourir à la main-d'œuvre importée au Nunavik (Duhaime, 1991; Lefebvre, 1996). Les conclusions de ces auteurs vont dans le sens de celles de Lamothe et Lemire (1992). Ces deux auteurs, ont aussi souligné que le marché du travail du Nunavik a comme principal problème le niveau d'instruction de la main d'œuvre, qui ne correspondrait pas à la demande des pourvoyeurs d'emplois. Le Nunavik, comme le reste du Canada, enregistre une hausse d'offre d'emplois des postes qualifiés. Il semblerait alors, qu'il y a au Nunavik une offre et une demande d'emplois qui n'arrivent pas à se rencontrer, du fait de l'inadéquation de l'une à l'autre.

5.2.2 L'influence des caractéristiques individuelles sur la répartition des emplois

Dans cette étude, l'âge n'est pas corrélé avec le statut de l'emploi occupé, mais plutôt avec le statut sur le marché du travail. En effet, nous avons relevé que les chances d'avoir un emploi augmentaient avec l'âge. Cela pourrait paraitre contradictoire avec les résultats obtenus quant à la relation entre le niveau d'instruction et l'âge. En effet, rappelons que, d'après les résultats, ce sont les jeunes (les moins de 35 ans) qui sont les plus éduqués. Or il se trouve que c'est cette même catégorie de la population qui est la moins employée. Cela invite à se demander ce qu'il en est exactement du rôle de l'éducation quant à la distribution des emplois au Nunavik. Cela dit, cette contradiction n'est qu'apparente, car le groupe d'âge le plus instruit, à savoir le groupe des 25 à 34 ans, reste aussi le plus employé. C'est plutôt le groupe d'âge de 15 à 24 ans qui accuse un faible taux d'emploi.

Pour les jeunes de 15-24 ans, leur statut pourrait s'expliquer, en partie, par le fait que la plupart sont toujours à l'école. En effet, dans cette étude, 45,24 % de ces jeunes n'appartiennent pas à la population active. Néanmoins, il reste que ce groupe accuse aussi le plus grand taux de chômage. La précarité que subissent les jeunes Inuit du Nunavik en matière d'emploi avait été aussi observée en 1991 par Lamothe et Lemire (1992). Ces deux auteurs ont noté que les jeunes de 15 à 24 ans comptaient un grand nombre d'assistés sociaux (phénomène n'ayant pas pu être vérifié, car il n'existe aucun lien entre

le fait de percevoir de l'aide sociale et l'âge). Qui plus est, ils souffraient plus que leurs aînés de la précarité de l'emploi. Cette différence s'explique par l'expérience qui constitue un atout sur le marché du travail. En effet, la population des 45 ans et plus, tout en étant la moins instruite, serait la plus expérimentée. En effet, Lefebvre (1996), en répertoriant les emplois à temps plein selon la formation requise, a trouvé qu'il y avait une différence entre la formation requise pour l'occupation des emplois à temps plein au Nunavik et la formation détenue par les personnes occupant ces emplois.

Malgré le chômage que connaissent les jeunes Inuit du Nunavik, ceux-ci ont autant de chance que les autres catégories de la population, d'occuper un emploi à temps plein en cas d'embauche. Cela contraste avec la situation dans le reste du Canada. Là également, les jeunes sont confrontés à la précarité de l'emploi comme au Nunavik. Mais la différence réside au niveau du type d'emploi en cas d'embauche. Quand ils arrivent à trouver un emploi, c'est plus souvent des emplois atypiques, moins payés, que ceux qu'occupent les personnes de 45 ans et plus (Gauthier et Mercier, 1994).

Les résultats des analyses montrent aussi que, le sexe n'a aucune influence sur le statut sur le marché du travail au Nunavik. Ces résultats ne concordent pas aussi à ceux du reste du Canada. En effet, cette situation va à l'encontre d'une part de ce que Lévesque et al. (2001) avaient trouvé, à savoir que les femmes autochtones chômaient moins que les hommes parce qu'elles étaient plus nombreuses à ne pas appartenir à la population active. Dans cette étude, les femmes Inuit du Nunavik chôment moins que les hommes sans pour autant que ce soit statistiquement significatif. Cependant, il y a autant de femmes qui n'appartiennent pas à la population active que d'hommes. Par ailleurs, les femmes ont un taux d'activité légèrement au dessus de celui des hommes. Si on regarde ce qu'il en est de la situation des femmes au Canada, les femmes canadiennes ont un taux d'activité toujours plus bas malgré leurs avancées en matière d'éducation. À un niveau de scolarité égal, les femmes ont des salaires plus bas par rapport aux hommes et elles sont majoritaires dans le secteur d'emplois à temps partiel (Condition féminine Canada, 2001). Même si nous ne sommes pas arrivés aux mêmes conclusions que les auteurs cités ci-dessus, cela ne veut pas dire que la situation des Inuit du Nunavik soit un modèle

d'équité en matière d'emploi. Les résultats sont à approfondir, car ils n'indiquent pas le type d'emplois occupé par les femmes et les salaires perçus par ces dernières. Cependant, malgré ces réserves, les résultats n'ont rien de surprenant pour deux raisons. La première est que, dans cette étude, les femmes Inuit du Nunavik ont le même niveau d'instruction que les hommes. Autrement dit, elles peuvent prétendre aux mêmes emplois que les hommes. La seconde est qu'au Nunavik, il y a eu la création d'emplois à temps plein entre 1998 et 2005 dans les services à l'enfance, et la plupart de ces emplois sont occupés par les femmes (Lefebvre, 2006).

5.2.3 Autres facteurs influençant la distribution des emplois au Nunavik

Un autre facteur qui explique la distribution des emplois au Nunavik serait la structure même du marché du travail. En effet, quand on analyse pourquoi les répondants travaillaient à temps partiel ou étaient sans emploi, il s'avère que la raison la plus évoquée est le manque d'emplois à temps plein dans la région. Le manque de qualifications n'a été évoqué qu'en deuxième lieu. Cela suggère que le marché du travail du Nunavik, en plus du problème du manque de qualification des Inuit, serait caractérisé par un problème de pénurie d'emploi à temps plein. Par exemple, Bone (1992) et Vicks-Westgate (2002) ont constaté une pénurie d'emplois dans certains villages éloignés du Nunavik ou de l'Arctique canadien. Duhaime (1991), en étudiant le comportement des Inuit dans le milieu du travail, a aussi noté que le caractère sporadique des emplois offerts dans l'Arctique est l'un des éléments qui favorise la poursuite des activités traditionnelles complémentaires. Les emplois à temps partiel ne permettent pas d'avoir un revenu tout au long de l'année.

La structure du marché du travail du Nunavik montre qu'il existe plusieurs emplois occasionnels. Lefebvre (2006) en a répertorié 2 515 en 2005. Ce chiffre comprend les emplois saisonniers et occasionnels. Cela expliquerait peut-être pourquoi c'est la rareté d'emploi qui soit la plus évoquée par les répondants plus que le manque de qualification. Le caractère occasionnel de plusieurs emplois au Nunavik expliquerait aussi les pertes d'emplois qu'on observe, en comparant les gens qui ont reçu un revenu d'emploi l'année

précédant l'enquête et leur statut sur le marché du travail au moment de l'enquête. Il semblerait ainsi qu'au Nunavik, le statut d'employé change en statut de chômeur au rythme des saisons. Cela amènerait à s'interroger sur le degré de fiabilité reflété par les chiffres sur le taux d'emploi et de chômage.

Ainsi, l'éloignement de certains villages par rapport au bassin d'emploi, la rareté et le caractère intermittent des emplois du Nunavik influenceraient la distribution des emplois.

En résumé, la répartition des emplois au Nunavik est positivement, mais faiblement corrélée au niveau d'instruction. Les résultats d'analyse des données empiriques corroborent celles faites sur l'emploi au Nunavik dans d'autres études.
Néanmoins, les différences en matière de qualifications ne peuvent pas à elles seules, expliquer la répartition des emplois. Certes l'éducation améliore les chances d'acquérir un emploi, mais les caractéristiques des emplois offerts, la conjoncture économique ainsi que les caractéristiques individuelles telles que l'âge, sont aussi des facteurs influençant l'acquisition d'un emploi, ainsi que le type d'emploi occupé au Nunavik.

5.3 La relation instruction, activités traditionnelles et le revenu

5.3.1 Le niveau d'instruction et la pratique des activités de subsistances

Dans l'analyse des données, nous avons constaté que les activités traditionnelles telles que la chasse, la pêche, la cueillette des fruits sauvages, sont majoritairement accomplies par la population indépendamment du niveau d'instruction et dans la plupart des cas, sans aucun lien apparent avec le statut sur le marché du travail. Cependant, la pêche ferait une exception à cette situation. Les personnes qui ont un emploi pratiquent davantage la pêche que celles qui sont au chômage.

L'une des questions qui avait orientée nos observations sur la pratique des activités traditionnelles était de voir l'influence de l'éducation sur la pratique de ces activités traditionnelles. L'éducation étant le vecteur des compétences permettant de s'insérer sur le marché du travail, on supposait que la pratique des activités traditionnelles tendrait à

décliner sous l'effet de l'éducation et au profit du travail salarié. Et pourtant, une telle relation n'a pas été observée.

Cette situation peut sembler surprenante à maints égards, car le Nunavik n'a pas été épargné par les transformations économiques, sociales et technologiques. Dès sa naissance, l'économie de marché a détruit les formes traditionnelles de solidarité locale et de production par lesquelles s'organisaient les sociétés préindustrielles (Supiot, 1999). Cela explique que, les Inuit vivent maintenant dans un monde régis de plus en plus par des rapports marchands, et dans une économie qui exige de plus en plus de qualifications. L'école assume la mission de préparer les citoyens à s'intégrer au marché du travail en les dotant des connaissances nécessaires. On s'attendrait à ce que, dans un tel contexte, la poursuite des activités traditionnelles décline au fur et à mesure que les Inuit seraient aptes à s'insérer sur le marché du travail.

Pourtant d'après l'analyse des données, force est de constater la coexistence du salariat et des activités traditionnelles. Les activités traditionnelles sont faites par la majeure partie de la population, celle-là même qui exerce un travail rémunéré ou qui est en recherche d'emploi. Nos résultats sont similaires aux conclusions tirées des études faites sur les Inuit du Nunavik (Chabot, 2001, 2004, Duhaime 1990, 1991), ou sur les Inuit en général (Bone, 1992 ; Duhaime et al., 2003 ; Hobart, 1983 ; Mackey et Orr, 1987; Stern, 2000 ; Usher, 1976).

Ces résultats nous ont amenés à nous intéresser aux raisons de la persistance des activités traditionnelles au sein de la communauté Inuit du Nunavik. Quelles en sont les logiques et les facteurs explicatifs ? Comment se fait-il que l'éducation qui est censée ouvrir les possibilités en matière d'emploi, (ce que les résultats ont d'ailleurs montré dans cette étude), n'ait aucune influence sur la poursuite de ces activités ? Autrement dit, pourquoi le plus instruit comme le moins instruit des Inuit continue à pratiquer ces activités ? Quelle est la place des activités traditionnelles dans l'économie et la société Inuit? Les paragraphes qui suivent nous donnent une esquisse de réponses à ces interrogations.

5.3.2 Le rôle des activités traditionnelles

Si l'on se réfère à la littérature existante, les activités traditionnelles continuent à être pratiquées par les Inuit du Nunavik pour deux raisons. La première est économique. Les Inuit du Nunavik continuent à pratiquer les activités traditionnelles pour des finalités économiques. La seconde raison est culturelle. Les activités traditionnelles étant un héritage culturel, même ceux qui pourraient s'en passer pour vivre, continuent à les pratiquer pour le plaisir.

Bone (1992) parlant du Grand Nord, a souligné la singularité du système économique des autochtones du Nord canadien : le travail salarié fournit l'argent et les activités traditionnelles telles que la chasse produisent la nourriture. Duhaime et al. (2003) en étudiant la place des activités traditionnelles au sein des ménages Inuit, ont constaté l'existence de deux sources de revenus complémentaires : le travail salarié et les activités traditionnelles. Ces dernières sont imbriquées dans l'économie de marché. D'une part, les produits de chasse et de pêche produisent la nourriture, et réduisent ainsi la part du revenu alloué aux dépenses alimentaires. D'autre part, le revenu du travail rémunéré permet l'acquisition du matériel de chasse et de pêche. Les ménages recourent à l'économie de marché ou à l'économie de subsistance selon les besoins du moment et selon les possibilités qu'offrent ces deux types d'économies. Ainsi, les ménages Inuit utilisent ces deux sources de revenu en argent et en nature pour subvenir à leurs besoins (Duhaime et al., 2003 ; Duhaime, 1990, 1991 ; Mackey et Orr, 1987; Chabot 2001).

Ces études rejoignent nos résultats en ce sens que, la première raison donnée par la population pour faire les activités traditionnelles est de subvenir aux besoins alimentaires et en deuxième lieu pour le plaisir.

La cœxistence du salariat et la poursuite des activités traditionnelles est répandue dans plusieurs régions Inuit. Par exemple, au Nunivak, les activités de subsistances confèrent un avantage économique à ceux qui les pratiquent, car elles génèrent une nourriture moins chère par rapport à celle trouvée sur le marché. De plus, il y aurait peu de conflits

entre l'exercice des emplois salariés et la pratique des activités de subsistances, car d'une part, ces activités sont faites pour couvrir les besoins alimentaires et dès que ces besoins sont comblés, ces activités cessent ou diminuent (Nowak, 1988). D'autre part, les Inuit ne recourent à ces activités que quand les emplois se rétractent ou pendant les congés (Simard, 1996). Ainsi comme la plupart des emplois sont occasionnels ou saisonniers, les activités de subsistance constituent une source de revenu non négligeable quand les emplois cessent. Par exemple, Hobart (1983), dans une étude sur les conséquences de la perte d'emplois chez les Inuit de Coppermine, après la fermeture de l'exploration de la Société Gulf, trouva que la perte de l'emploi n'eut pas de conséquences dramatiques sur le revenu. En effet, les Inuit de Coppermine réussirent à s'en sortir, en pratiquant plus les activités traditionnelles et en acceptant les emplois occasionnels qui se présentèrent à eux.

Dans la même lancée, nous supposons que la population Inuit du Nunavik employée, pratique davantage la pêche que la population non employée, parce que cette activité plus que les autres activités traditionnelles, est facilement conciliable avec le travail salarié. Elle peut se pratiquer à proximité des villages. Nous pensons aussi que peu d'Inuit du Nunavik font du piégeage, car il est peu rentable et demande beaucoup de temps et déplacement.

L'autre explication de la persistance des activités traditionnelles de subsistances serait leur portée d'héritage culturel. Nombreux sont les répondants qui ont déclaré pratiquer ces activités pour le plaisir. Duhaime et al. (2003) ont montré que les activités subsistance ne remplissent pas seulement un rôle économique mais qu'elles contribuent aussi au renforcement des relations sociales par le partage et l'échange. Mackey et Orr (1987), dans une étude sur les Inuit du Makkovik au Labrador, ont trouvé que les activités traditionnelles constituent certes une source de nourriture d'une importance capitale pour la plupart des ménages. Mais en même temps, elles contribuent au maintien du lien social. Les activités de distribution et de préparation du butin de chasse jouent un rôle important dans cette société. Cela rejoint exactement ce que Usher (1976) affirme des Inuit, à savoir que : «in a society where hunting is a central tradition, foods have a

richness of meaning which stems from their procurement, distribution, and preparation, as well as their eating» (Usher, 1976 : 117).

Ainsi, les Inuit du Nunavik pratiqueraient les activités traditionnelles indépendamment de leur niveau de scolarité, et ce, à cause de leur caractère culturel. Par conséquent, même ceux qui auraient un bon emploi de par leur instruction continueraient à les pratiquer plus par plaisir que par nécessité. C'est le cas notamment des jeunes Inuit pour qui ces activités traditionnelles de subsistances ne sont plus une forme de travail : ils s'y livrent comme à des activités de loisirs (Stern, 2000).

Il est à souligner que la continuation des activités traditionnelles par les Inuit, ne signifie pas que celles-ci soient pratiquées de la même manière qu'à l'époque où elles constituaient l'unique moyen de production. En effet, même si, les réponses fournies par les répondants ne permettent pas de connaître la fréquence de ces activités, on peut supposer que les répondants ne s'y livrent pas à plein temps car certains sont salariés et travaillent à plein temps. Cette supposition va dans le même sens que les résultats de l'étude de Duhaime (1990) sur le Programme d'aide aux Inuit dans leurs activités de chasse, de pêche et de piégeage. Il a constaté le caractère universel de ces pratiques, mais sur une base occasionnelle (Duhaime, 1990 : 59). L'auteur souligne aussi que ces pratiques ne procurent qu'un revenu d'appoint, et que rares sont les participants de ce programme qui en ont fait une profession. Ceci corrobore une fois de plus nos résultats, car dans l'échantillon, peu de répondants ont déclaré pratiquer ces activités à des fins commerciales.

5.3.3 Le lien entre la pratique des activités traditionnelles et le revenu

Ayant constaté que la pratique des activités traditionnelles n'est pas corrélée au niveau d'instruction, et que l'une des raisons du maintien de ces pratiques est de combler les besoins économiques de la population, nous avons voulu savoir si les revenus monétaires auraient une influence quelconque sur la pratique desdites activités. D'après nos résultats et des conclusions tirées par différents auteurs, il semblerait que la relation entre le *statut*

sur le marché du travail et *la poursuite des activités traditionnelles* existe bel et bien, mais pas telle que nous l'avions pensé au départ. En effet, la pratique des activités de subsistance est étroitement liée au revenu et par conséquent au travail salarié qui en est la principale source.

À cause des règles de confidentialité soumises aux données utilisées, il n'a pas été possible de vérifier directement la relation entre le *revenu* et la poursuite des *activités traditionnelles* chez les Inuit du Nunavik. Toutefois, une telle vérification a pu être faite au sein des ménages Inuit de l'ensemble de l'Arctique canadien.

Figure 3 : La pratique de la chasse selon le revenu de la famille de recensement

Proportion de la population inuite de 15 ans et plus dont au moins un membre du ménage a chassé au cours des 12 derniers mois selon le revenu de la famille de recensement, Arctique canadien, 2001

(% des répondants et milliers de $)

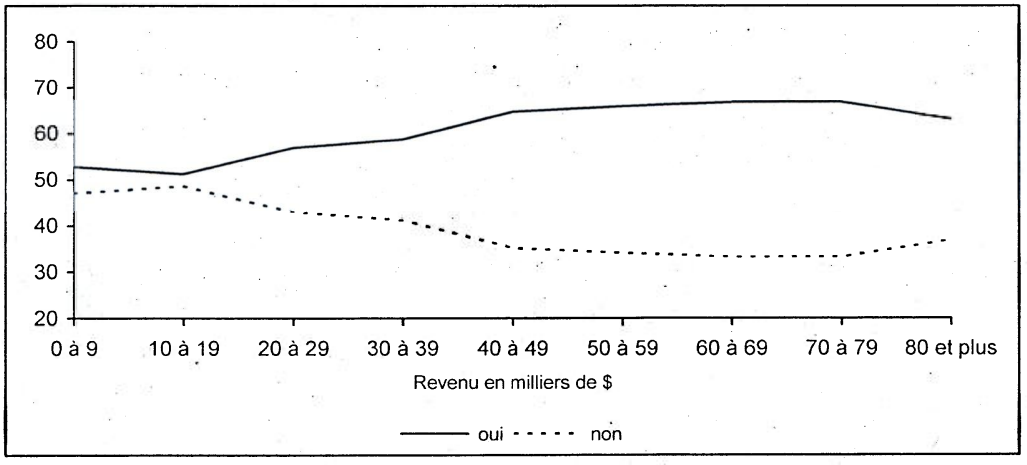

Source, EAPA, Arctique canadien, 2001

Le graphique ci-dessus montre que la pratique des activités traditionnelles est liée au revenu. Plus le revenu des ménages augment, plus les ménages ont tendance à poursuivre les activités traditionnelles. Autrement dit, ce sont ceux qui disposent des ressources monétaires qui sont plus aptes à pratiquer les activités traditionnelles de subsistance. Plusieurs auteurs ont abouti aux conclusions similaires en ce qui concerne la relation qui existe entre le revenu et la poursuite des activités traditionnelles. Par exemple, Chabot

(2001,2004), dans ses études sur l'économie contemporaine ou sur la sécurité alimentaire des ménages Inuit du Nunavik, a constaté que : «In Nunavik buying food or hunting and fishing for country food is also dependent on having money» (Chabot, 2004 : 5). Le revenu joue un rôle déterminant dans la poursuite des activités traditionnelles. Ces activités nécessitent de nos jours, des équipements et des outils coûteux et pour pouvoir s'en procurer, il faut des ressources monétaires. Raison pour laquelle, elles sont plus accessibles aux familles disposant d'un revenu monétaire élevé que celles ayant un faible revenu monétaire. Dans la plupart des villages Inuit, vivre seulement des activités traditionnelles n'est plus possible. Les ressources monétaires sont nécessaires pour couvrir les besoins des ménages et poursuivre les activités traditionnelles (Kleinfeld et al., 1983 ; Chabot, 2001 ; Duhaime et al, 2003 ; Duhaime, 1990, 1991).

En résumé, la poursuite des activités traditionnelles de subsistance est une réponse aux besoins économiques des ménages Inuit du Nunavik. Étant confrontés à la rareté et à l'intermittence des emplois rémunérés, les ménages Inuit se retournent vers ces activités pour subvenir à une partie de leurs besoins alimentaires. Dans un tel contexte, le faible niveau d'éducation de la population, combiné au caractère inconstant de la plupart des emplois offerts, ne peut pas réduire le recours aux activités traditionnelles de subsistance. Par contre, les emplois en tant que source de revenu contribuent positivement à la poursuite de ces activités par un apport monétaire non négligeable.

Figure 4 : L'interdépendance économique

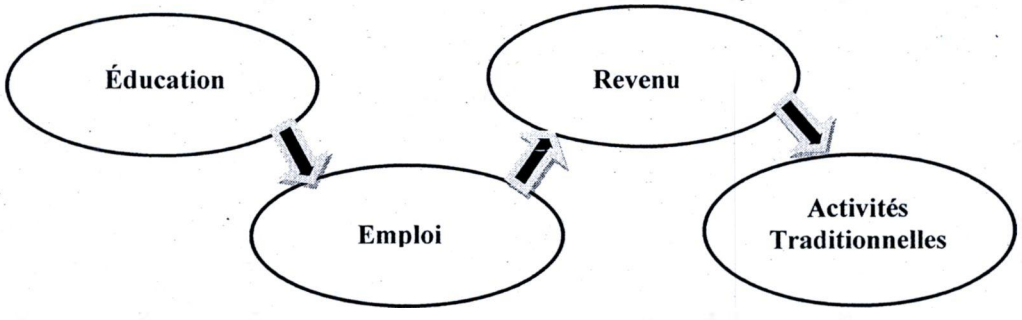

L'équation d'équilibre économique se résume comme suit : l'éducation favorise l'acquisition d'un emploi, le travail salarié rapporte de l'argent, l'argent sert à acheter les outils et l'équipement nécessaires à la pratique des activités traditionnelles, les activités traditionnelles rapportent de la nourriture.

5.4 Le revenu familial Inuit. Une histoire d'éducation ?

Dans cette section nous allons essayer de répondre à notre interrogation de départ: dans quelle mesure l'éducation détermine-t-elle la distribution du revenu chez les Inuit du Nunavik ? L'analyse des données empiriques montre que l'éducation est corrélée faiblement positivement au revenu d'emploi ainsi qu'au revenu total individuel. Cependant, elle n'influence pas la distribution du revenu total de la famille économique. Avant de répondre à la question de savoir pourquoi le revenu individuel total est corrélé au niveau d'instruction et non le revenu total de la famille économique, voyons ce que nous révèle la répartition du revenu Inuit en général.

Pour comprendre la répartition du revenu des Inuit du Nunavik, il faut prendre en considération plusieurs aspects. Tout d'abord, rappelons que les résultats montrent que le revenu d'emploi variait positivement selon le niveau d'études. Autrement dit, les montants perçus augmentent en même temps que le niveau d'instruction. En revanche, les montants perçus des transferts gouvernementaux diminuent quand le niveau d'instruction augmente. Un autre détail est le nombre important de la population qui touche moins de 500 $ en revenu d'emploi (33,33 %). Seuls 9,3 % ont un revenu d'emploi de 40 000 $ et plus; revenu qui, en général, constitue la plus grande part du revenu du marché.

Par ailleurs, 43,45 % des particuliers ont un revenu annuel total de moins de 10 000 $, au moment où, à l'échelle nationale pour la même année, le revenu moyen pour les personnes vivant seules est de 28 000 $ (La Novara et al., 2003). Le revenu moyen individuel des Inuit du Nunavik est de 17 500 $ pour les particuliers, pour la famille de recensement il est de 45 500 $ tandis qu'au niveau national il s'élève à 68 300 $.

Tous ces faits montrent à quel point, le revenu individuel total et le revenu total de la famille économique des Inuit du Nunavik sont en dessous de ceux des autres Canadiens. Pour certains Inuit, il est clair que leur revenu total est très bas et insuffisant pour couvrir tous les besoins. Cela est particulièrement vrai pour les familles qui gagnent moins de 10 000 $. Cela signifie que les Inuit ont recours à d'autres sources de revenu non répertoriées à l'échelle nationale, pour répondre adéquatement à leurs besoins en dehors des salaires et des transferts gouvernementaux. Plusieurs auteurs s'accordent sur ce point, entre autres Simard et al. (1996) et Duhaime (1983). Selon eux, les Inuit du Québec disposent d'autres sources de revenu non monétaires, à savoir les subventions au logement et la production vivrière en provenance des récoltes, de la pêche, de la chasse par exemple.

L'explication de la non-corrélation du revenu total de la famille économique Inuit avec le niveau d'éducation pourrait relever de la situation éducative ainsi que de la structure du marché du travail au Nunavik.

L'analyse de l'éducation des Inuit du Nunavik montre que la grande majorité de la population a moins de 11 années d'études. La faiblesse de notre analyse est que nous ne disposons pas de plusieurs catégories d'éducation, qui permettraient de faire des distinctions nettes à l'intérieur de la population. Comme nous l'avons souligné, le nombre d'années d'études ne nous révèle rien sur les compétences ou les qualifications illustrées par les diplômes détenus par la population. Y a-t-il une réelle différence entre une personne qui a six années d'études complétées et celle qui en comptabilise dix en ce qui concerne les compétences détenues ? Il y aurait sûrement une différence si et seulement si l'un des deux détenait un diplôme. Ainsi, il y a peu de différences en matière de revenu entre la catégorie de ceux qui sont sans scolarité ou qui ont terminé l'école élémentaire, et la catégorie de ceux qui ont entre 7 et 10 années d'études complétées. Là où on remarque une nette différence, c'est dans le cas de ceux qui ont 11 ans d'études et plus. En effet, au moins dans cette catégorie, nous pouvons être sûrs que certains ont terminé l'école secondaire et, par conséquent, détiendraient un diplôme.

L'éducation ne pourrait pas jouer un grand rôle dans la répartition du revenu, surtout si la grande majorité de la population a presque le même niveau d'instruction, et si les employeurs se sont adaptés à ce niveau. Seul, le petit nombre de personnes possédant un diplôme peut prétendre aux emplois qualifiés, bien rémunérés, et avoir des revenus élevés. Le reste de la population qui n'est pas qualifiée se partagerait des emplois exigeant peu de qualification.

Parallèlement, les Inuit du Nunavik, ayant un faible niveau d'éducation, se retrouvent sur le marché des emplois primaires, emplois qui ne demandent pas de qualification et où il existe peu d'échelons et peu de promotions (théorie de la segmentation du marché du travail). Comme la grande proportion de la population se retrouve dans cette situation, il n'est pas étonnant de voir presque les mêmes proportions dans les différentes tranches de revenu, surtout en ce qui concerne les deux premières catégories du niveau d'instruction.

Un autre facteur qui aurait un effet sur la répartition des salaires ainsi que sur le revenu est les caractéristiques des emplois offerts au Nunavik. En effet, selon la théorie de la concurrence pour l'emploi (Thurrow, 1977), la distribution des salaires dépendrait des caractéristiques des emplois offerts sur le marché du travail. Au Nunavik, l'employeur principal est l'administration publique (Duhaime, 1993 ; Lefebvre, 1996 ; Lamothe et Lemire, 1992), et en tant qu'employeur principal, l'administration publique joue un grand rôle dans la distribution des salaires au Nunavik. En effet, le secteur public est réputé pour son faible écart entre les bas salaires et les salaires élevés. Cela est dû à sa structure salariale comprimée. Lefebvre (2006), comparant le type d'emploi occupé par les Inuit (bénéficiaire de la Convention de la Baie James) et les non-bénéficiaires, a trouvé que, la grande majorité de cette population se trouve dans les services et l'administration publique. Ces résultats rejoignent les conclusions de Bernier (1997) sur le type d'emploi occupé par les Autochtones du Canada.

En somme, la distribution du revenu total de la famille économique au Nunavik, surtout chez les Inuit, ne serait pas corrélée à l'éducation, pas parce que l'éducation n'a aucune

influence sur la distribution du revenu, mais plutôt parce que presque toute la population a le même niveau d'instruction.

L'autre raison serait que la plupart des Inuit se partagent les emplois occasionnels et saisonniers. La caractéristique principale de ces emplois est d'avoir peu d'échelon et ainsi peu d'écart entre les salaires.

Néanmoins, malgré les différentes prémisses d'explications que nous venons de donner, la relation entre le niveau d'instruction et le revenu total de la famille économique est à approfondir, ne serait-ce qu'à cause du risque d'erreur que peuvent présenter ces résultats.

5.5 Quelle place pour le capital social dans la distribution des emplois ?

Dans cette étude, les ressources sociales sont synonymes de diffuseur d'informations utiles entre autres sur les emplois (Langlois, 1977 ; Granovetter, 1983). Ainsi, les personnes avec un vaste réseau social ont plus de chance que les autres de trouver des emplois avec de bons revenus et ainsi d'améliorer leur bien-être. Ici, l'engagement civique, social et la participation aux activités traditionnelles donneraient une estimation des ressources sociales auxquelles les répondants ont accès.

L'analyse des résultats a montré que dans l'ensemble, la participation aux activités communautaires est minime comparativement à la participation aux activités civiques et traditionnelles. À la question de savoir qui s'engage dans quoi, nous avons trouvé que l'éducation est corrélée de façon différente à deux activités communautaires. La première corrélation, qui est négative, est celle entre le niveau d'instruction et la participation aux réunions publiques : ce sont ceux qui ont faible niveau de scolarité qui participent le plus à cette activité. La deuxième corrélation, positive, est celle entre le niveau d'instruction et la participation aux activités sportives locales : ce sont ceux qui ont un haut niveau d'instruction qui participent le plus à ces activités. La question sera alors de savoir qui a le plus haut niveau ou le plus faible niveau d'instruction parmi les Inuit du Nunavik? La

réponse que donnent les résultats est que ce sont les plus jeunes qui sont les plus éduqué. Ceux qui ont 45 ans et plus enregistrent un faible niveau de scolarité. Cela révèle que, la participation aux activités communautaires serait influencée par l'intérêt qu'on leur porte et non par le niveau d'instruction. Les jeunes étant plus enclins à participer aux activités sportives locales, et les plus âgées se sentant plus concernées par les questions touchant la communauté.

Nos présomptions se confirment quand on analyse la relation entre l'âge et les différents indicateurs de la participation communautaire. L'implication dans ces activités croît avec l'âge sauf pour ce qui est de la participation aux activités sportives, qui elle, varie de façon décroissante. Ce sont les caractéristiques individuelles qui expliqueraient plus l'engagement social que le niveau d'instruction.

La tendance se confirme quand on regarde la participation civique. Elle n'est en aucun cas liée ni à l'éducation ni au statut sur le marché du travail. C'est plutôt l'âge qui est corrélé à la participation civique et de façon positive. Par ailleurs, la pratique des activités traditionnelles ne serait liée ni au statut sur le marché du travail ni à l'éducation.

Par ailleurs, il existe une corrélation assez forte entre le statut sur le marché du travail et la participation aux activités communautaires : ceux qui ont un emploi s'impliquent davantage. La cause de cette relation serait-elle que la population qui est employée a pu bénéficier de ce réseau pour s'insérer sur le marché du travail ou que ce sont ceux qui sont employés qui seraient les mieux informés pour participer à ces activités ?
Avec les données que nous avons, ainsi que le traitement qui en est fait, nous ne pouvons supposer une mobilisation des ressources sociales par les personnes qui ont un emploi sans courir le risque de nous tromper.

Conclusion

Au Nunavik, nous assistons à une situation où l'éducation a une influence relative quant à la distribution des emplois. Mais elle n'est pas le seul facteur qui détermine la

distribution des emplois et du revenu. L'école n'y aurait pas eu tous les effets présumés, d'une part, parce qu'elle y a fait son apparition récemment comparativement au reste du Canada, et d'autre part, parce qu'à ses débuts, l'implantation des bases scolaires a été difficile. Jusqu'à aujourd'hui, l'enseignement aux Inuit est sans cesse repensé pour trouver les meilleurs outils de transmission des connaissances. Accusant un grand retard scolaire, la population n'aurait pour ainsi dire d'autres choix que d'essayer d'acquérir les emplois qui s'offrent à elle et de continuer à pratiquer les activités traditionnelles pour pouvoir répondre à ses besoins alimentaires. Les Inuit seraient entrés dans la modernité, sans pour autant abandonner les modes traditionnels de production, qui demeureraient importants. Ainsi, l'économie contemporaine Inuit est une économie plurielle : une économie basée sur les rapports marchands assistée d'une économie de subsistance.

Un meilleur niveau d'éducation pourrait rendre les Inuit du Nunavik plus compétitifs sur le marché du travail. Il pourrait aussi leur permettre de parvenir aux emplois qui ne leurs sont pas accessibles à cause du manque de qualification. Pourtant, augmenter le niveau d'instruction ne signifie pas forcément avoir un emploi mieux rémunéré, car il existe d'autres facteurs régulant le marché du travail. Ce serait notamment le cas du facteur géographique qui jouerait un grand rôle dans la distribution des emplois au Nunavik. Les villages éloignés offrent peu d'emploi à la population active.

Le caractère des emplois existants influence aussi, d'une part, l'acquisition des emplois et, d'autre part, la distribution du revenu. La prédominance des emplois saisonniers et temporaires au Nunavik fait que la plupart des Inuit bénéficient seulement, pendant quelques mois, d'un travail salarié. Même si l'on prend en considération le fait que ces emplois puissent être à temps plein et bien rémunérés, ils ont aussi les mêmes effets que les emplois atypiques. Les Inuit du Nunavik sont confrontés durablement à la précarité : peu de promotions dans les emplois occasionnels et saisonniers, peu de formations offertes aux employés et un revenu à peine suffisant si on l'étale sur toute l'année. Ces deux facteurs ont leur importance quant à la répartition des emplois et du revenu. L'éducation n'aurait aucune influence sur leurs conséquences.

Le capital social que les Inuit peuvent se construire à travers les activités communautaires ne semble pas être influencé par l'éducation, mais corrélé à leur activité sur le marché du travail. Cela pourrait suggérer que ceux qui sont employés disposeraient de plus de renseignements, ainsi que d'une meilleure sensibilisation aux activités sociales, leur permettant de mobiliser le capital social et de l'enrichir du même coup. Partant du postulat que le capital social aussi bien que le capital humain contribue à l'acquisition d'un emploi, et que nous avons trouvé que ceux qui ont justement un emploi s'impliquent plus dans les activités génératrices du capital social, pourrions-nous dire que c'est grâce à la mobilisation du capital social qu'ils ont trouvé du travail ? Est-ce l'emploi qui crée les conditions à l'engagement social ? Ou est-ce le capital social d'un individu qui influencerait sa position sur le marché du travail ? Dans le cadre de cette étude, il est impossible de répondre à ces questions avec certitude. Les effets du capital social sur l'obtention d'un emploi n'ont pas pu être déterminés, mais nous avons trouvé des indices pouvant nous inciter à penser que cela pourrait être le cas. Des études plus poussées pourraient déterminer si c'est le cas.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans la présente recherche, nous avons étudié certains déterminants des conditions de vie des Inuit du Nunavik. L'objectif était de vérifier l'influence de l'éducation sur la situation et le comportement économiques.

Dans un premier temps, nous avons fait état des différentes théories sur les déterminants des conditions de vie, surtout celles concernant le statut. Certaines théories nous apprirent que l'éducation déterminerait en grande partie le statut; d'autres affirmèrent que l'éducation à elle seule, ne pouvait pas expliquer, la distribution des statuts dans les sociétés capitalistes modernes.

Afin de vérifier les théories existantes sur ce sujet, une hypothèse fut posée : l'éducation a une incidence positive sur la distribution des emplois et des revenus et améliore les conditions de vie. Malgré les limites de notre objet de recherche, nous sommes parvenus à certaines conclusions, quant à l'impact de l'éducation sur les conditions de vie.

Notre étude a montré que l'éducation augmente les chances d'avoir un emploi au Nunavik. Cela correspond aux prédictions de la théorie du capital humain dans une certaine mesure. Mais plusieurs autres aspects doivent être pris en compte. L'analyse de nos résultats montre que la relation est faible, et elle ne nous indique pas à quel type d'emploi correspondent les niveaux d'instruction.

Cet aspect est très important pour comprendre la relation qui peut exister entre l'éducation et la distribution des emplois, car selon la théorie néoclassique du capital humain, l'emploi occupé devrait correspondre à la valeur de l'investissement en capital humain. Dans le cadre de cette recherche, il ne nous a pas été possible de faire une telle évaluation. Le seul indicateur du type d'emploi occupé dont nous disposions était le nombre d'heures travaillées. En revanche, nous n'avons pas pu établir un lien entre le nombre d'heures travaillées et le niveau d'instruction. À cette limite s'ajoute celle-ci : nous n'avons pas pu évaluer les chances d'avoir un emploi en fonction du diplôme.

Par contre, cette étude montre que, l'âge a un rôle dans la distribution des emplois au Nunavik. Cela pourrait rejoindre la théorie du filtre, qui met en exergue le rôle des caractéristiques sociales dans la distribution des emplois.

Par ailleurs, l'influence du capital social dans la distribution des emplois n'a pas pu être démontrée malgré les relations observées. En fait, nous ne pouvions pas savoir, à partir des données utilisées, la façon dont le capital social était mobilisé pour obtenir un emploi. Ce problème est souvent observé : le capital social est difficile à mesurer et une méthode qualitative est parfois plus appropriée pour le faire. Néanmoins, nous avons constaté que, les personnes employées sont celles qui s'investissent le plus dans certaines activités génératrices du capital social. Il se pourrait alors, que le capital social acquis à travers les activités communautaires, puisse être bénéfique à l'occupation d'un emploi.

Notre étude montre que revenu individuel est lié de façon relative à l'éducation. Mais nos résultats doivent être interprétés avec prudence, car il y a un risque d'erreur, provenant des ajustements faits aux données. Par contre, quand il s'agit du revenu total de la famille économique, l'effet de l'éducation disparaît. À cause de la manipulation des données nous ne pouvons pas, comme la théorie néoclassique du capital humain l'affirme, vérifier si le revenu Inuit est corrélé au niveau d'instruction. Par ailleurs, nous ne pouvons pas non plus affirmer que, le revenu est lié aux caractéristiques sociales des individus comme la théorie du filtre ou la théorie de la reproduction, car une telle relation n'ayant pas été observée.

Par contre, quand on regarde la distribution des revenus des familles économiques à travers les différentes catégories du niveau d'études, il ressort que les revenus sont presque uniformes. Cela pourrait être dû aux caractéristiques des emplois offerts comme le veut la théorie de la segmentation du marché du travail et celle de la concurrence pour l'emploi. Les caractéristiques des emplois offerts au Nunavik et détenus par les Inuit, engendreraient de faibles écarts de salaires en fonction du niveau d'instruction.

Malgré les réserves émises sur le rôle de l'éducation dans la distribution des emplois et des revenus, notre étude a permis de montrer que, l'éducation serait liée à des changements de conditions de vie puisqu'elle est liée à un accroissement du contrôle des naissances et à la poursuite relative des activités traditionnelles. En effet, l'éducation en influençant la limitation des naissances, contribuerait de façon significative au développement (Foster, 1987). La limitation des naissances permet de réduire les dépenses dans les ménages. Les femmes, en mettant au monde les enfants dont elles peuvent s'occuper, sont susceptibles d'améliorer ainsi leur qualité de vie. L'espacement des naissances permet aussi aux femmes d'être en bonne santé. L'éducation favorise aussi la poursuite des activités traditionnelles lesquelles sont nécessaires au bien-être des Inuit en tant que source de revenu et moteur du lien social.

Ainsi, notre hypothèse se trouverait confirmée, en dépit des limites que nous avons rencontrées. Cette étude a permis de montrer qu'aucune théorie relative aux déterminants de l'emploi et du revenu n'explique à elle seule les déterminants des emplois et des revenus au Nunavik, mais plutôt qu'elles seraient complémentaires dans ce contexte.

Les limites de notre étude inspirent plusieurs pistes pour les recherches futures.
La première limite de cette étude est de ne pas avoir pu examiner l'influence des diplômes sur la distribution des emplois et des revenus. Cela aurait été pertinent parce que les diplômes constituent un indicateur privilégié des qualifications et de l'investissement dans l'éducation. Ainsi, pour mesurer l'influence de l'investissement dans l'éducation, il faudrait pouvoir faire une analyse comparative du type d'emploi occupé en fonction des diplômes.

Pour comprendre les déterminants des emplois et des revenus des Inuit du Nunavik, il faudrait faire une étude qui tiendrait compte des caractéristiques des emplois offerts, des caractéristiques de la population et, surtout, prendre en considération la formation de la population. Les études ultérieures pourraient également approfondir les effets de l'origine sociale sur les conditions de vie.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSON, C., 1961, "A skeptical note on the relation of vertical mobility to education", American *Journal of Sociology*, 67, 1: 560-570.

ARON, R., 1964, *La lutte des classes*, Paris, Gallimard.

BANE, J.M. et C. JENCKS, 1974, « L'école n'est pas responsable des inégalités sociales et elle ne les change pas », in A. Gras, *Sociologie de l'éducation : Textes fondamentaux*, Paris, Librairie Larousse.

BECKER, G. S., 1964, *Human capital*, Chicago, University Press.

BENDIX, R. et S. LIPSET, 1974, *La mobilité sociale dans la société industrielle*, in A. Gras, *Sociologie de l'éducation : Textes fondamentaux*, Paris, Librairie Larousse.

BERNIER, R., 1997, *Les dimensions de l'inégalité salariale chez les Autochtones*, Statistique Canada, N° catalogue : 11F0019MPF N° 109.

BLAU, P. et O. D. DUNCAN, 1967, *The American occupational structure*, New York, John Wiley.

BONE M.R., 1992, *The geography of the Canadian north: issues and challenges,* Oxford University Press.

BOUDON, R. et F. BOURRICAUD, 2004 *Dictionnaire critique de la sociologie,* Paris, PUF.

BOUDON, R., 1973, *L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles,* Paris, Colin.

BOURDIEU, P. et J.C. PASSERON, 1964, *Les héritiers*, Paris, Éditions de Minuit.

CARNOY, M. et M.CARTER, 1975, *Théories du marché du travail, éducation et distribution des revenus*, Dijon, Université de Dijon.

CENTRE POUR LES DROITS À L'ÉGALITÉ AU LOGEMENT (CERA), 2002, *Les femmes et le logement au Canada : Entraves à l'égalité,* Centre pour l'Égalité des droits au logement, Toronto, CERA.

CHABOT, M., 2004, *Socio economic Status and Food Security of Low-income households in Kuujjuaq: Kaagnituuruma! As long as I am not hungry*, Nunavik Regional Board of Health and Social Services.

CHABOT, M., 2001, *De la production domestique au marché : l'économie contemporaine des familles Inuit du Nunavik,* Thèse de Doctorat, Département de Sociologie, Université Laval.

CHATAGNER, F., 1997, *Les classes sociales pertinences et permanence*, Le Monde-Éditions.

CHE, J. et J. CHEN, 2001, « L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens », in *Rapport sur la santé,* 12,4 : 11-23, Division de la statistique et de la santé.

CHERKAOUI, Mohamed, 1992, « Stratification », in R. Boudon (dir.), *Traité de sociologie*, Presses Universitaires de France.

CHERLIN, A., et al., 1991, "Longitudinal Studies of Effects of Divorce on Children in Great Britain and the United States", *Science*, 252 : 1386-1389.

COLEMAN, J., 1988, "Social Capital in the Creation of Human Capital", *American Journal of Sociology,* 94 : S95-S98.

COLLINS, R., 1977, "Functional and conflict theories of education stratification", in A.H., Harsey et J. Karabel (dir.), *Power and ideology in education,* New York Oxford University Press.

COMMISSION ROYALE SUR LES PEUPLES AUTOCHTONES (CRPA), 1996, *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones,* Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services.

CONDITION FÉMININE CANADA, 2001, *L'autonomie et la sécurité économique des femmes : un cadre stratégique fédéral, provincial*, Canada, CFC.

CUIN, H. C., 1993, *Les sociologues et la mobilité sociale*, Presses Universitaires de France.

DARNELL, F., 2003, *From heritage to modernity: report of the 8th conference of the partners in circumpolar education,* Gouvernement du Québec.

DAVIS, K. et W.E. MOORE, "Some principles of Stratification", *The American Sociological Review*, 10, 2: 1945, p.242-249.

DENTON, N., S. MASSEY, A. C. GRETCHEN, 1987, "The effect of residential segregation on black social and economic well- being", *Social Forces,* 66, 1:29-56.

DOERINGER, P.B. et M. J. PIORE, 1971, *Internal labor Markets and Manpower analysis,* Lexington Massachusetts heath.

DOUGLAS, S. A., 1994, "Recontextualizing Schooling within an Inuit Community", *Canadian Journal of Education*,19, 2:154-164.

DUBAR, C., 2000, *Formation professionnelle continue*, Paris, la Découverte.

DUHAIME, G., 2006, *Profil socio économique du Nunavik*, Québec, Chaire condition autochtone, Université Laval.

DUHAIME, G., et al., 2003, "The household as an economic unit in Arctic aboriginal communities, and its measurement by means of a comprehensive survey", *Social Indicators Research,* 61:175-202.

DUHAIME, G.,. 1993, « La gouverne du Nunavik. Qui paie quoi ? », *The Canadian Journal of Native Studies*, 13, 2 :251-227.

DUHAIME, G., 1991, « Le pluriel de l'Arctique : Travail salarié et rapports sociaux en zone périphérique », *Sociologie et Sociétés,* 23, 2 : 113-128.

DUHAIME, G., 1990, «La chasse inuit subventionnée: tradition et modernité», Recherches sociographiques, 21, 1: 45-62.

DUHAIME, G., 1983, « La sédentarisation au Nouveau –Québec inuit », *Études Inuit Studies,* 7, 2 :25-52.

DURU-BELLAT M. et A.VAN ZANTEN, 1999, *Sociologie de l'école*, 2ème éd, Armand Colin.

ERICKSEN, E. et YANCEY, W., 1977, *The locus of strong ties.* Unpublished manuscript, Department of sociology, Temple University.

ERICKSEN, E. et YANCEY, W., 1980, *Class, sector and income determination.* Unpublished manuscript, Temple University.

FOSTER, P., 1987, "The contribution of education to development", in G. Psacharopoulos, (dir.), *Economics of Education Research and Studies*, Oxford, Pergamon Press.

FOX, W., 1999, *Statistiques sociales*, Québec, Presses de l'Université Laval.

FUKUYAMA, F., 1995, *Trust: The Social Virtues and the Creation of Prosperity*, New York, Free Press.

GAUTHIER, M. et L. MERCIER, 1994, *La pauvreté chez les jeunes : Précarité économique et fragilité sociale*, Institut Québécois de Recherche sur la Culture.

GILLES, A., 1994, *Éléments de méthodologie et d'analyse statistique pour les sciences sociales*, Saint-Laurent, McGraw-Hill.

GRANOVETTER M., 1983, «The strength of weak ties: a network theory revisited», in R. Collins, *sociological theory*, Jossey -Bass Publishers.

HOBART, W. C, 1983, Quand cessent les emplois: Étude d'une communauté inuit canadienne, *Études Inuit Studies,* 7,1 : 117-141.

INUIT TAPIRIIT KANATAMI, 2004, *Document d'information sur les Inuit et le logement*, Ottawa Canada.

KAMANZI, P.C., 2006, « *Influence du capital humain et du capital social sur les caractéristiques de l'emploi chez les diplômés postsecondaires au Canada* », Thèse de doctorat, département de sciences de l'éducation, Université Laval.

KLEINFELD, J. et al., 1983, "Inupiat Participation in the wage economy: Effects of culturally adapted jobs", *Arctic Anthropology,* 20, 1:1-21.

LALLEMENT, M., 1993, *Histoire des idées sociologiques. Des origines à Weber*, 2ème éd., Paris, Nathan.

LA NOVARA et AL., 2003, *Aperçu du revenu pour 2000 : Perspectives*, Statistique Canada.

LAMOTHE B. et L. LEMIRE, 1992, *Scolarité, formation professionnelle et activité économique au Nunavik, Service de l'emploi et de la formation*, Administration régionale Kativik.

LANGELIER, J., 2001, *L'État et le chômage au Canada : une analyse des représentations du chômage dans les instances gouvernementales fédérales canadiennes*, Thèse de doctorat, département de sociologie, Université Laval.

LANGLOIS, S., 1977, *Les réseaux personnels et la diffusion des informations sur les emplois.* Recherches sociographiques, 18, 2 :213-245.

LAURIN-FRENETTE, N., 1987, *Classes et pouvoir les théories fonctionnalistes*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal.

LEFEBVRE, D., 2006, *Les emplois au Nunavik,* Kativik Regional Government.

LEFEBVRE, D., 1996, *Les emplois au Nunavik,* Kativik Regional Government.

LÉVESQUE, C. et al., 2001, *Les femmes autochtones et l'emploi ; Défis et enjeux des programmes d'employabilité au Québec*, Condition féminine Canada.

LIN, N., 1995, « Les ressources sociales: une théorie du capital social », *Revue française de sociologie*, 36, 4 : 685-704.

LOMNITZ, L., 1977, *Networks and marginality*, New York, Academic Press.

LOWE, S. G., 1999, "Labor markets, inequality and the future of work", in Curtis, J, et al. (dir.), *Social inequality in Canada: patterns, problems, policies*, Third Edition, Scarborough, Ontario, Prentice Hall.

MACKEY, M.G. A. et R.D. ORR, 1987, "An Evaluation of Household Country Food Use in Makkovik, Labrador, July 1980-June 1980", *Arctic*, 41, 1: 60-65.

MILLS, C.W., 1969, *L'élite du pouvoir*, Paris, Maspero.

MISTURO, S., 1997, "School Education and it's Impact upon Indigenous Society. With Special Reference to the Dene in Canada's Western Arctic", in Hakan Myrlund,et Lars Carlsson(dir.), *Circumpolar Change: Building a Future on Experiences from the Past*, Lulea University of Technology.

MURPHY, R., 1984, "The structure of closure: a critique and development of the theories of Weber, Collins and Parkin" , *The British Journal of Sociology,* 35, 4: 547-567.

NOWAK, M., 1988, "Sea Mammals in a Mixed Economy: A South western Alaskan Case", *Arctic Anthropology,* 25, 1:44-51.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (OCDE) 2001, *Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social*, Paris, OCDE.

OGBU, U. J., 1994, « Racial stratification and education in the United States: why inequality persists », *teachers college record,* 96, 2, 264:298.

PARSONS, T., 1955, *Éléments pour une sociologie de l'action*, Librairie Plon.

PUTNAM, D. R., 1999, « Le déclin du capital social aux États-Unis », *Lien social et Politiques »,* 41.

SCHULTZ T W., 1961, "Investment in human capital"(presidential address delivered at the annual meeting of the American Economic Association, Saint Louis, MO), *The American Economic Review,* 51,1-17.

SCHUMPETER, J., 1972, *Impérialisme et classes sociales*, présentation de Jean-Claude Passeron, Paris, Éditions de Minuit.

SIMARD et al., 1996, *Tendances nordiques : Les Changements sociaux, 1970-1990 chez les Cris et les Inuit du Québec*, GETIC, Université Laval.

SPENCE, A. M., 1974, *Market Signalling Informational Transfer in Hiring and Related Screening Processes,* Cambridge, Harvard University Press.

STACK C., 1974, *All our Kin,* New York: Harper and Row.

STATISTIQUE CANADA, 2003, *L'éducation au Canada : Viser plus haut,* Recensement de 2001, Catalogue 96F0030XIF2001012.

STERN, P., 2000 Subsistence: Work and leisure, *Études Inuit Studies*, 24, 1:.9-24.

SUPIOT, A., 1999 "*Travail, droit et lien social*", Genève, Institut international d'études sociales (IIES).

SWEETLAND, L.S., 1996, "Human Capital Theory: Foundations of a Field of Inquiry", *Review of Educational Research*, 66, 3:341-359.

THUROW, L. C., "Education and Economic Equality", in A.H., Harsey et J. Karabel (dir.), *Power and ideology in education,* New York, Oxford University Press.

USHER, P., 1976, "Evaluating Country Food in the Northern Native Economy", *Arctic,* 29, 2:105-120.

VICK-WESTGATE, A., 2002, *Nunavik Inuit- Controlled Education in Arctic Québec,* University of Calgary Press.

WEBER, M., 1971, *Économie et société*, Paris, Plon.

WILSON W. J., 2003, "Race, class and urban poverty: A rejoinder", *Ethnic and Racial, studies,* 26, 6: 1096-1114.

ANNEXE

ANNEXE 1: QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES PEUPLES AUTOCHTONES ET LE SUPPLÉMENT POUR L'ARCTIQUE

Enquête auprès des peuples autochtones – de 2001
(Adultes – 15 ans et plus)

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, Statuts du Canada 1985, chapitre S19

INTRODUCTION

Statistique Canada, en partenariat avec des organimes autochtones, mène présentement l'Enquête auprès des peuples autochtones. Cette enquête vise à recueillir des données sur les modes de vie et les conditions de vie des Autochtones du Canada. Ces données permettront aux organismes et collectivités autochtones, ainsi qu'aux divers paliers d'administrations gouvernementales de mieux comprendre les besoins des Autochtones du Canada. Afin de réduire le nombre de questions de cette enquête-ci, les données fournies au Recensement de mai dernier seront ajoutées à celles de cette entrevue. Toutes les données recueillies seront gardées confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins statistiques. Bien que votre participation à cette enquête soit volontaire, votre coopération est très importante afin d'assurer que les résultats de l'enquête fournissent une juste représentation des styles et conditions de vie des Autochtones au Canada.

DOCUMENT CONFIDENTIEL UNE FOIS REMPLI

TYPE DE FORMULAIRE **0 6**

ÉTAT FINAL

- 01 ◯ Complet
- 02 ◯ Partiel
- 03 ◯ Refus d'une partie
- 04 ◯ Hors champs
- 05 ◯ Annulé
- 06 ◯ Refus
- 07 ◯ Aucun contact
- 08 ◯ Dépistage

Prov. | CEF nº | SD nº | NV | Ménage nº | PERNUM

N'UTILISER CETTE SECTION QUE LORSQUE L'INFORMATION SUR L'ÉTIQUETTE A CHANGÉ OU EST INEXACTE

Nom de famille

Prénom(s) Initiale

Numéro et rue ou lot et concession ou endroit exact

N° de route rurale Case postale

Ville, village, canton, municipalité ou réserve indienne

Province ou territoire Code postal – Ind. rég. N° de téléphone –

SOURCE DE L'INFORMATION

- 01 ◯ La personne de référence **OU**
- 02 ◯ Substitut – parent ou enfant
- 03 ◯ Substitut – autre membre de la famille
- 04 ◯ Autre

Raison de la substitution →
- 05 ◯ Incapable de répondre
- 06 ◯ Personne absente

Numéro d'identité de l'interviewer

Signature de l'interviewer Date

Pour information seulement

POUR INFORMATION SEULEMENT
FOR INFORMATION ONLY

8-4500-110.2 2001-06-12 STC/PCS-122-04461

PARTIE 1 IDENTIFICATION

INFORMATION PERSONNELLE

1. **Avez-vous des ancêtres qui appartiennent à l'un des groupes autochtones suivants?**
(Interviewer : Lire la liste. Cochez Oui, Non ou Ne sait pas pour chacun des groupes.)

	Oui	Non	Ne sait pas
Indiens de l'Amérique du Nord	01 ◯	02 ◯	03 ◯
Métis	04 ◯	05 ◯	06 ◯
Inuit	07 ◯	08 ◯	09 ◯

2 a. **Êtes-vous un(e) autochtone, c'est-à-dire un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis ou un(e) Inuit?**

01 ◯ Oui, Indien(ne) de l'Amérique du Nord
02 ◯ Oui, Métis
03 ◯ Oui, Inuit ➡
04 ◯ Non

2 b. **Êtes-vous bénéficiaire ou partie à une entente de réclamation territoriale?**

01 ◯ Oui 02 ◯ Non 03 ◯ Ne sait pas

3. **Êtes-vous un(e) Indien(ne) visé(e) par un traité ou un(e) Indien(ne) inscrit(e) aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada?**

01 ◯ Oui, Indien(ne) des traités ou Indien(ne) inscrit(e)
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas

4. **Appartenez-vous à une bande indienne ou à une première nation?**

01 ◯ Oui, appartient à une bande indienne ou à une première nation
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas

5. **Si toutes les réponses aux questions 1 à 4 sont «Non» ou «Ne sait pas»**

➡ *Mettez fin à l'entrevue* ..... 01 ◯

6. **Sexe?**

01 ◯ Masculin
02 ◯ Féminin

7. **Date de naissance?**

	Jour	Mois	Année
01	☐☐	☐☐	☐☐☐☐

➡ Si le 15 mai 1986 ou avant ..... 02 ◯ Adulte → *Continuez ce questionnaire-ci*
Si après le 15 mai 1986 ..... 03 ◯ Enfant → *Administrez le questionnaire des enfants*

Pour information seulement

PARTIE 2 QUESTIONNAIRE ADULTE

A Section A – SCOLARITÉ

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre niveau de scolarité.

1. En excluant la maternelle, combien d'années d'études primaires et secondaires avez-vous complétées avec succès? *(Interviewer : Y compris le Programme d'équivalence du cours secondaire.)*

01 ◯ Aucune scolarité → *Passez à la question 36*

Années d'études

02 ◯ Une à cinq années
03 ◯ Six
04 ◯ Sept
05 ◯ Huit
06 ◯ Neuf
07 ◯ Dix

→ *Passez à la question 3*

08 ◯ Onze
09 ◯ Douze
10 ◯ Treize
11 ◯ Ne sait pas
12 ◯ Refus

→ *Passez à la question 2*

2. Détenez-vous un diplôme d'études secondaires? À l'exclusion des diplômes du programme d'équivalence du cours secondaire.

01 ◯ Oui → *Passez à la question 15*
02 ◯ Non

3. Avez-vous terminé un programme d'équivalence du cours secondaire avec succès?

01 ◯ Oui → *Passez à la question 14*
02 ◯ Non

4. Fréquentez-vous une école primaire ou secondaire ou un programme d'équivalence du cours secondaire en ce moment?

01 ◯ Oui
02 ◯ Non → *Passez à la question 14*

5. Suivez-vous un cours à temps plein ou à temps partiel?

01 ◯ À temps plein
02 ◯ À temps partiel (jour ou soir)

6. Est-ce que le programme de cours que vous suivez actuellement est un programme d'équivalence du cours secondaire?

01 ◯ Oui → *Passez à la question 14*
02 ◯ Non

7. Avez-vous des enseignants ou assistants à l'enseignement qui sont autochtones?

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas

8. Est-ce que vos enseignants ou assistants à l'enseignement utilisent une langue autochtone en salle de classe?

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas

9. À l'école primaire ou secondaire, vous enseigne-t-on une langue autochtone?

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas

Pour information seulement

10. **À l'école primaire ou secondaire, recevez-vous de l'enseignement au sujet des Peuples autochtones?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas } → *Passez à la question 12*

11. **Pensez-vous que les enseignements au sujet des Peuples autochtones que vous recevez sont habituellement exacts, parfois exacts, rarement exacts, ou jamais exacts?**

01 ◯ Habituellement exacts
02 ◯ Parfois exacts
03 ◯ Rarement exacts
04 ◯ Jamais exacts
05 ◯ Ne sait pas

12. **Où se trouvaient les écoles primaires que vous avez fréquentées? Étaient-elles toutes à l'intérieur de votre communauté d'attache, toutes à l'extérieur de votre communauté d'attache, ou bien est-ce que certaines étaient à l'intérieur et d'autres à l'extérieur de votre communauté d'attache?**

01 ◯ Toutes à l'intérieur de ma communauté d'attache
02 ◯ Toutes à l'extérieur de ma communauté d'attache
03 ◯ Certaines à l'intérieur et d'autres à l'extérieur de ma communauté d'attache

13. **Où se trouvaient les écoles secondaires que vous avez fréquentées? Étaient-elles toutes à l'intérieur de votre communauté d'attache, toutes à l'extérieur de votre communauté d'attache, ou bien est-ce que certaines étaient à l'intérieur et d'autres à l'extérieur de votre communauté d'attache?**

01 ◯ Toutes à l'intérieur de ma communauté d'attache
02 ◯ Toutes à l'extérieur de ma communauté d'attache
03 ◯ Certaines à l'intérieur et d'autres à l'extérieur de ma communauté d'attache
04 ◯ N'a pas fréquenté l'école secondaire

Passez à la question 35

14. **Pourquoi avez-vous interrompu vos études primaires ou secondaires?**
(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Cochez tous les cercles qui s'appliquent.)

01 ◯ Voulait travailler
02 ◯ Obligation de travailler
03 ◯ Ennui
04 ◯ Cours trop difficiles ou mauvais résultats
05 ◯ Grossesse/soins des enfants
06 ◯ Problèmes à la maison
07 ◯ Aide requise à la maison
08 ◯ Pas d'école disponible/accessible
09 ◯ Ne sait pas
10 ◯ Refus
11 ◯ Autres raisons
– *Précisez* . . . . . 12 [ ]

15. **À l'école primaire ou secondaire ou au programme d'équivalence du cours secondaire, aviez-vous des enseignants ou assistants à l'enseignement qui étaient autochtones?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas

16. **Est-ce que vos enseignants ou assistants à l'enseignement utilisaient une langue autochtone en salle de classe?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas

17. **À l'école primaire ou secondaire ou au programme d'équivalence du cours secondaire, vous a-t-on enseigné une langue autochtone?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas

Pour information seulement

18. **À l'école primaire ou secondaire ou au programme d'équivalence du cours secondaire, avez-vous reçu de l'enseignement au sujet des Peuples autochtones?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas
} → *Passez à la question 20*

19. **Pensez-vous que les enseignements que vous avez reçus au sujet des Peuples autochtones étaient habituellement exacts, parfois exacts, rarement exacts, ou jamais exacts?**

01 ◯ Habituellement exacts
02 ◯ Parfois exacts
03 ◯ Rarement exacts
04 ◯ Jamais exacts
05 ◯ Ne sait pas ou ne se souvient pas

20. **Où se trouvaient les écoles primaires que vous avez fréquentées? Étaient-elles toutes à l'intérieur de votre communauté d'attache, toutes à l'extérieur de votre communauté d'attache, ou bien est-ce que certaines étaient à l'intérieur et d'autres à l'extérieur de votre communauté d'attache?**

01 ◯ Toutes à l'intérieur de ma communauté d'attache
02 ◯ Toutes à l'extérieur de ma communauté d'attache
03 ◯ Certaines à l'intérieur et d'autres à l'extérieur de ma communauté d'attache

21. **Où se trouvaient les écoles secondaires que vous avez fréquentées? Étaient-elles toutes à l'intérieur de votre communauté d'attache, toutes à l'extérieur de votre communauté d'attache, ou bien est-ce que certaines étaient à l'intérieur et d'autres à l'extérieur de votre communauté d'attache?**

01 ◯ Toutes à l'intérieur de ma communauté d'attache
02 ◯ Toutes à l'extérieur de ma communauté d'attache
03 ◯ Certaines à l'intérieur et d'autres à l'extérieur de ma communauté d'attache
04 ◯ N'a pas fréquenté l'école secondaire

22a. **Avez-vous fait des études à une école de métiers, un collège, une université ou toute autre école postsecondaire?**

01 ◯ Oui → *Passez à la question 22b*
02 ◯ Non → *Passez à la question 35*

22b. **À quelle sorte d'établissement d'enseignement avez-vous fait ces études?**
(Interviewer : Lire la liste. Cochez Oui ou Non pour chaque type.)

	Oui	Non
• **École de métiers**	01 ◯	02 ◯
• **Autre institution non universitaire (par exemple, collège communautaire, cégep, institut de technologie)**	03 ◯	04 ◯
• **Université**	05 ◯	06 ◯

22c. **Avez-vous terminé, ou êtes-vous en train d'achever l'un de ces programmes d'études postsecondaires?**

01 ◯ Oui, j'ai terminé → *Passez à la question 22d*
02 ◯ Je suis en train de le terminer → *Passez à la question 24*
03 ◯ Non → *Passez à la question 30a*

22d. **Quel(s) certificats ou diplômes avez-vous terminé?**
(Interviewer : Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

01 ◯ Certificat ou diplôme d'une école de métiers
02 ◯ Autre certificat ou diplôme non universitaire (obtenu au collège communautaire, au cégep, à un institut de technologie, etc.)
03 ◯ Certificat ou diplôme universitaire de niveau inférieur au Baccalauréat
04 ◯ Baccalauréat(s) (par ex., B.A., B. Sc. ing., B. en Dr.)
05 ◯ Certificat ou diplôme universitaire de niveau supérieur au Baccalauréat
06 ◯ Maîtrise(s) (par ex., M.A., M. Sc. ing., M.Éd.)
07 ◯ Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (par ex., M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., D.O.)
08 ◯ Doctorat acquis (par ex., Ph.D., D.Sc., D.Ed.)

22e. **En quelle année avez-vous obtenu votre certificat ou votre diplôme le plus récent?**

01 ☐☐☐☐ Année

Pour information seulement

23. **Est-ce que vous fréquentez présentement une école de métiers, une université ou une autre école postsecondaire?**

01 ◯ Oui

02 ◯ Non → *Passez à la question 31*

24. **Étudiez-vous à temps plein ou à temps partiel?**

01 ◯ À temps plein

02 ◯ À temps partiel (jour ou soir)

25a. **Dans quel genre d'établissement d'enseignement poursuivez-vous actuellement vos études?**

01 ◯ **École de métiers**

02 ◯ **Autre institution non universitaire (par exemple, collège communautaire, cégep, institut de technologie)** } → *Passez à la question 26*

03 ◯ **Université** → *Passez à la question 25b*

25b. **En vue de l'obtention de quel diplôme étudiez-vous actuellement?**

(Interviewer : Cochez un seul cercle.)

01 ◯ Certificat ou diplôme universitaire de niveau inférieur au baccalauréat

02 ◯ Baccalauréat (par ex., B.A., B. Sc.ing., B. en Dr.)

03 ◯ Certificat ou diplôme universitaire de niveau supérieur au baccalauréat

04 ◯ Maîtrise (par ex., M.A., M. Sc. ing., M.Éd.)

05 ◯ Diplôme de médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire ou optométrie (par ex., M.D., D.D.S., D.M.D., D.M.V., D.O.)

06 ◯ Doctorat acquis (par ex., Ph.D., D.Sc., D.Ed.)

26. **Pendant vos études postsecondaires, avez-vous suivi des cours par correspondance ou reçu une autre forme d'enseignement à distance? Par « enseignement à distance », on entend la formation reçue par courrier ou sur support électronique comme la télévision, le CD-Rom ou Internet.**

01 ◯ Oui

02 ◯ Non

27. **Avez-vous fait une demande d'aide financière afin de poursuivre une partie quelconque de vos études postsecondaires?**

01 ◯ Oui

02 ◯ Non → *Passez à la question 35*

28. **Avez-vous reçu une forme quelconque d'aide financière afin de poursuivre des études postsecondaires?**

01 ◯ **Oui**

02 ◯ Non

03 ◯ Sur une liste d'attente } → *Passez à la question 35*

29. **Quel type d'aide financière avez-vous reçu?**

(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Cochez tous les énoncés qui s'appliquent.)

01 ◯ Aide du AINC ou d'une bande

02 ◯ Subvention, bourses d'études ou d'entretien

03 ◯ Prêt étudiant

04 ◯ Prêt personnel d'une banque

05 ◯ Autre

– *Précisez* ..... 06 [ ]

Passez à la question 35

Pour information seulement

30a. **En quelle année avez-vous suivi des cours postsecondaires pour la dernière fois?**

01 ☐☐☐☐ Année

30b. **Pourquoi n'avez-vous pas terminé vos études postsecondaires?**
(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Cochez tous les énoncés qui s'appliquent.)

01 ◯ Responsabilités familiales
02 ◯ Raisons financières
03 ◯ Perte d'intérêt/manque de motivation
04 ◯ Trop vieux ou trop tard maintenant
05 ◯ Cours trop difficiles/mauvais résultats
06 ◯ Éloignement du foyer trop difficile
07 ◯ Ne sait pas
08 ◯ Autre raisons
– *Précisez* 09

31. **Pendant vos études postsecondaires, avez-vous suivi des cours par correspondance ou reçu une autre forme d'enseignement à distance? Par « enseignement à distance », on entend la formation reçue par courrier ou sur support électronique comme la télévision, le CD-Rom ou Internet.**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non

32. **Avez-vous fait une demande d'aide financière afin de poursuivre une partie quelconque de vos études postsecondaires?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non → *Passez à la question 35*

33. **Avez-vous reçu une forme quelconque d'aide financière afin de poursuivre des études postsecondaires?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Sur une liste d'attente } → *Passez à la question 35*

34. **Quel type d'aide financière avez-vous reçu?**
(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Cochez tous les énoncés qui s'appliquent.)

01 ◯ Aide du AINC ou d'une bande
02 ◯ Subvention, bourses d'études ou d'entretien
03 ◯ Prêt étudiant
04 ◯ Prêt personnel d'une banque
05 ◯ Autre
– *Précisez* 06

35. **Vous allez peut-être trouver les deux prochaines questions indiscrètes. Si vous ne voulez pas y répondre, dites-le-moi et nous passerons à la prochaine question. Lorsque vous alliez à l'école, étiez-vous pensionnaire dans une école fédérale ou une école industrielle?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Refus

36. **Lorsqu'ils allaient à l'école, est-ce que l'un ou l'autre des membres suivants de votre famille étaient pensionnaires dans une école fédérale ou une école industrielle?**
(Interviewer : Lisez les catégories.)

	Sans objet	Oui	Non	Ne sait pas	Refus
• **Vos grands-mères**		01 ◯	02 ◯	03 ◯	04 ◯
• **Vos grands-pères**		05 ◯	06 ◯	07 ◯	08 ◯
• **Votre mère**		09 ◯	10 ◯	11 ◯	12 ◯
• **Votre père**		13 ◯	14 ◯	15 ◯	16 ◯
• **Vos frères ou soeurs**	17 ◯	18 ◯	19 ◯	20 ◯	21 ◯
• **Vos tantes ou oncles**	22 ◯	23 ◯	24 ◯	25 ◯	26 ◯
• **Vos cousins ou cousines**	27 ◯	28 ◯	29 ◯	30 ◯	31 ◯
• **D'autres personnes apparantées**	32 ◯	33 ◯	34 ◯	35 ◯	36 ◯

Pour information seulement

B Section B – LANGUE

J'aimerais vous poser quelques questions sur les langues que vous utilisez ainsi que sur votre capacité à parler, à comprendre, à lire et à écrire une langue autochtone. Par «langue autochtone», je veux dire, par exemple, le cri, l'ojibway, l'inuktitut, etc.

1. **Est-ce que vous comprenez ou parlez une langue autochtone?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non → *Passez à la question 9*

2. **Quelle(s) langue(s) autochtone(s) comprenez-vous ou parlez-vous?**

01 _____
02 _____
03 _____

3. **Comment évalueriez-vous votre capacité de comprendre votre langue autochtone principale? Par « principale », on entend la langue que vous utilisez le plus souvent ou dans laquelle vous êtes le plus à l'aise. Diriez-vous que vous...**

01 ◯ **La comprenez très bien?**
02 ◯ **La comprenez relativement bien?**
03 ◯ **La comprenez avec effort?**
04 ◯ **Comprenez quelques mots?**

4. **Comment évalueriez-vous votre capacité de parler votre langue autochtone principale? Diriez-vous que vous...**

01 ◯ **La parlez très bien?**
02 ◯ **La parlez relativement bien?**
03 ◯ **La parlez avec effort?**
04 ◯ **Pouvez dire quelques mots?**

5. **Comment évalueriez-vous votre capacité de lire votre langue autochtone principale? Diriez-vous que vous...**

01 ◯ **La lisez très bien?**
02 ◯ **La lisez relativement bien?**
03 ◯ **La lisez avec effort?**
04 ◯ **Pouvez lire quelques mots?**
05 ◯ **Ne pouvez pas lire dans votre langue autochtone principale?**
06 ◯ Ne s'applique pas (il ne s'agit pas d'une langue écrite) } → *Passez à la question 7*

6. **Comment évalueriez-vous votre capacité d'écrire dans votre langue autochtone principale? Diriez-vous que vous...**

01 ◯ **L'écrivez très bien?**
02 ◯ **L'écrivez relativement bien?**
03 ◯ **L'écrivez avec effort?**
04 ◯ **Pouvez écrire quelques mots?**
05 ◯ **Ne pouvez pas écrire dans votre langue autochtone principale?**

7. **À quelle fréquence utilisez-vous présentement votre langue autochtone principale :**

	Tout le temps	La plupart du temps	De temps en temps	Rarement	Jamais	Ne s'applique pas
• **À la maison?**	01 ◯	02 ◯	03 ◯	04 ◯	05 ◯	06 ◯
• **Au travail?**	07 ◯	08 ◯	09 ◯	10 ◯	11 ◯	12 ◯
• **À l'école?**	13 ◯	14 ◯	15 ◯	16 ◯	17 ◯	18 ◯
• **Ailleurs?**	19 ◯	20 ◯	21 ◯	22 ◯	23 ◯	24 ◯

Pour information seulement

8. Est-ce que certains des services suivants, offerts dans votre communauté, le sont dans votre langue autochtone principale?

	Oui	Non	Ne sait pas
• Services de santé	01 ◯	02 ◯	03 ◯
• Services judiciaires/juridiques/policiers	04 ◯	05 ◯	06 ◯
• Services d'éducation	07 ◯	08 ◯	09 ◯
• Services d'orientation emploi/carrière	10 ◯	11 ◯	12 ◯
• Services sociaux (par exemple logement, aide sociale)	13 ◯	14 ◯	15 ◯
• Services financiers (par exemple banque)	16 ◯	17 ◯	18 ◯
• Autres services communautaires	19 ◯	20 ◯	21 ◯

Passez à la question 11

9. Avez-vous déjà compris ou parlé une langue autochtone?

01 ◯ Oui
02 ◯ Non → *Passez à la question 11*

10. Quelle langue autochtone compreniez-vous ou parliez-vous?

01 ☐

11. Est-il important pour vous de conserver, d'apprendre ou de réapprendre votre langue autochtone? Est-ce...

01 ◯ Très important?
02 ◯ Assez important?
03 ◯ Pas très important?
04 ◯ Pas important?
05 ◯ Sans opinion

12. Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore?

01 ☐

(Interviewer : Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu'elle a apprise.)

Pour information seulement

C Section C – LES ACTIVITÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les questions suivantes portent sur les activités sur le marché du travail auxquelles vous avez pu participer. Certaines questions peuvent ne pas s'appliquer à vous, toutefois sachez que différentes personnes partout au Canada prendront part à cette enquête. Je vais vous poser d'abord quelques questions sur le travail rémunéré.

1. **La semaine dernière, avez-vous travaillé à un emploi rémunéré ou à votre compte?**

01 ◯ Oui → *Passez à la question 2*
02 ◯ Non → *Passez à la question 3*

2. **La semaine dernière, combien d'heures (à une heure près) avez-vous travaillé à un emploi rémunéré ou à votre compte?**

01 ☐☐☐ Heures → *Passez à la question 10*

3. **La semaine dernière, étiez-vous mis(e) à pied temporairement ou absent(e) de votre emploi ou de votre entreprise?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non → *Passez à la question 5*

4. **Avez-vous été ou étiez-vous :** *(Interviewer : Cochez une seule réponse.)*

01 ◯ **Mis(e) à pied temporairement d'un emploi auquel vous comptez retourner**

02 ◯ **En vacances, malade, en grève ou en lock-out ou absent(e) pour d'autres raisons?** → *Passez à la question 10*

5. **La semaine dernière, existait-il des arrangements définis en vertu desquels vous deviez vous présenter à un nouvel emploi au cours des quatre prochaines semaines?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non

6a. **Avez-vous cherché un emploi rémunéré au cours des quatre dernières semaines, par exemple, en vous adressant à un centre d'emploi ou à des employeurs, en mettant une annonce dans un journal, en répondant à une annonce?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non → *Passez à la question 9*

6b. **Avez-vous cherché un emploi à temps plein ou à temps partiel?**
(Interviewer : Cochez les cases qui s'appliquent.)

01 ◯ Temps plein
02 ◯ Temps partiel

7. **Auriez-vous pu commencer à travailler la semaine dernière si un emploi vous avait été offert?**

01 ◯ Oui → *Passez à la question 9*
02 ◯ Non

8. **Y a-t-il des raisons particulières pour lesquelles vous n'auriez pas pu commencer à travailler la semaine dernière? Est-ce parce que :**

	Oui	Non
• **Vous étiez atteint(e) d'une maladie ou d'une incapacité temporaire?**	01 ◯	02 ◯
• **Vous aviez des obligations personnelles ou familiales?**	03 ◯	04 ◯
• **Vous fréquentiez un établissement scolaire?**	05 ◯	06 ◯
• **Vous aviez déjà un emploi?**	07 ◯	08 ◯
• **Autres raisons?**	09 ◯	10 ◯

– *Précisez* 11 ☐

Pour information seulement

9. **Quand avez-vous travaillé la dernière fois à un emploi rémunéré ou à votre compte, ne serait-ce que quelques jours?** *(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Cochez une seule réponse.)*

01 ◯ Du 1er janvier 2000, à aujourd'hui → *Passez à la question 23*

02 ◯ Avant le 1er janvier 2000

03 ◯ Jamais / Ne s'applique pas } → *Passez à la question 33*

10. **La prochaine série de questions que je vais vous poser porte sur votre emploi ou votre entreprise durant la semaine dernière. Si vous avez occupé plus d'un emploi la semaine dernière, mentionnez l'emploi pour lequel vous avez travaillé le plus grand nombre d'heures.**

Quelle était la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service? Veuillez être précis(e).

01 _____

11. **Quel était votre travail ou quelle était votre profession?**

01 _____

12. **À ce travail, quelles étaient vos fonctions ou vos tâches les plus importantes? Prière d'en nommer jusqu'à trois.**

1) 1ère tâche 01 _____

2) 2e tâche 02 _____

3) 3e tâche 03 _____

13. **À cet emploi ou dans cette entreprise, travailliez-vous principalement :**

01 ◯ **À votre compte, avec ou sans personnel rémunéré** (seul(e) ou en association)**?**

02 ◯ **En étant rémunéré(e)** (incluant les traitements, le salaire, les pourboires ou les commissions)**?**

03 ◯ **Sans salaire dans une ferme ou une entreprise familiale?**

14. **S'agissait-il d'un emploi à temps plein (30 heures par semaine ou plus)?**

01 ◯ Oui → *Passez à la question 16*

02 ◯ Non

15. **Quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'avez pas travaillé à temps plein?**

(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

01 ◯ À l'école

02 ◯ Aucun emploi à temps plein disponible dans la région où je vis

03 ◯ Problèmes de santé

04 ◯ Responsabilités familiales

05 ◯ Non qualifié pour les emplois disponibles

06 ◯ Retraité

07 ◯ Autre raison
– *Précisez* . . . . . 08 _____

Pour information seulement

16. **Travaillez-vous actuellement à plus d'un emploi rémunéré?**

01 ◯ Oui → **Incluant l'emploi dont nous venons de parler, combien d'emplois occupez-vous?**

02 ☐☐ Emplois

03 ◯ Non

17. **Depuis le 1er janvier 2000, avez-vous travaillé à plus d'un emploi rémunéré, autre(s) que le(s) emploi(s) que vous détenez présentement?**

01 ◯ Oui → **Combien?**

02 ☐☐ Emplois

03 ◯ Non

Interviewer : *Si la réponse est NON aux questions 16 et 17 → Passez à la question 34*

Les prochaines questions portent sur un emploi rémunéré supplémentaire. Si vous avez occupé plus d'un autre emploi, mentionnez l'emploi pour lequel vous avez travaillé le plus grand nombre d'heures.

18. **Quelle était la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service? Veuillez être précis(e).**

01 ☐

19. **Quel était votre travail ou quelle était votre profession?**

01 ☐

20. **À ce travail, quelles étaient vos fonctions ou vos tâches les plus importantes? Prière d'en nommer jusqu'à trois.**

1) 1ère tâche 01 ☐

2) 2e tâche 02 ☐

3) 3e tâche 03 ☐

21. **À cet emploi ou dans cette entreprise, travailliez-vous principalement :**

01 ◯ **À votre compte avec ou sans personnel rémunéré** (seul[e] ou en association)**?**

02 ◯ **En étant rémunéré(e)** (incluant les traitements, le salaire, les pourboires ou les commissions)**?**

03 ◯ **Sans salaire dans une ferme ou une entreprise familiale?**

22. **Quelles sont les raisons pour lesquelles vous avez occupé plus d'un emploi depuis le 1er janvier 2000?**

(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

01 ◯ Besoin d'un revenu supplémentaire

02 ◯ Raisons personnelles ou familiales

03 ◯ Études ou formation

04 ◯ Fin d'un emploi temporaire, cyclique, contractuel ou saisonnier

05 ◯ Autre raison

– *Précisez* . . . . . 06 ☐

Interviewer : *Passez à la question 34*

Pour information seulement

Maintenant j'aimerais vous poser quelques questions sur l'emploi auquel vous avez consacré le plus d'heures depuis le 1er janvier 2000.

23. **Quelle était la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service? Veuillez être précis(e).**

01 ____

24. **Quel était votre travail ou quelle était votre profession?**

01 ____

25. **À ce travail, quelles étaient vos fonctions ou vos tâches les plus importantes? Prière d'en nommer jusqu'à trois.**

1) 1ère tâche 01 ____

2) 2e tâche 02 ____

3) 3e tâche 03 ____

26. **À cet emploi ou dans cette entreprise, travailliez-vous principalement :**

01 ◯ **À votre compte avec ou sans personnel rémunéré** (seul(e) ou en association)**?**

02 ◯ **En étant rémunéré(e)** (incluant les traitements, le salaire, les pourboires ou les commissions)**?**

03 ◯ **Sans salaire dans une ferme ou une entreprise familiale?**

27. **Y compris l'emploi dont nous venons de parler, combien d'emplois rémunérés avez-vous occupé depuis le 1er janvier 2000, ?**

01 ◯ Un → *Passez à la question 32*

02 ☐☐ Nombre total d'emplois

Les prochaines questions portent sur un emploi rémunéré supplémentaire. Si vous avez occupé plus d'un autre emploi, mentionnez l'emploi pour lequel vous avez travaillé le plus grand nombre d'heures.

28. **Quelle était la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service? Veuillez être précis(e).**

01 ____

29. **Quel était votre travail ou votre profession?**

01 ____

30. **À ce travail, quelles étaient vos fonctions ou vos tâches les plus importantes? Prière d'en nommer jusqu'à trois.**

1) 1ère tâche 01 ____

2) 2e tâche 02 ____

3) 3e tâche 03 ____

31. **À cet emploi ou dans cette entreprise, travailliez-vous principalement :**

01 ◯ **À votre compte avec ou sans personnel rémunéré** (seul(e) ou en association)**?**

02 ◯ **En étant rémunéré(e)** (incluant les traitements, le salaire, les pourboires ou les commissions)**?**

03 ◯ **Sans salaire dans une ferme ou une entreprise familiale?**

Pour information seulement

32. **Quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'occupez pas à un emploi présentement?**
(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

01 ◯ À l'école
02 ◯ Aucun emploi à temps plein disponible dans la région où je vis
03 ◯ Problèmes de santé
04 ◯ Responsabilités familiales
05 ◯ Non qualifié pour les emplois disponibles
06 ◯ Retraité
07 ◯ Autre raison
– *Précisez* ..... 08 ☐

Interviewer : ***Passez à la question 34***

33. **Quelles sont les raisons pour lesquelles, selon vous, vous n'occupez pas un emploi?**
(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

01 ◯ À l'école
02 ◯ Aucun emploi à temps plein disponible dans la région où je vis
03 ◯ Problèmes de santé
04 ◯ Responsabilités familiales
05 ◯ Non qualifié pour les emplois disponibles
06 ◯ Retraité
07 ◯ Autre raison
– *Précisez* ..... 08 ☐

34. **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait l'une ou l'autre des activités suivantes?**
(Interviewer : Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

			À des fins alimentaires	Pour le plaisir	À des fins commerciales	À d'autres fins (médicinales, cérémoniales)
• **La chasse?**	01 ◯ Oui 02 ◯ Non	→	03 ◯	04 ◯	05 ◯	06 ◯
• **La pêche?**	07 ◯ Oui 08 ◯ Non	→	09 ◯	10 ◯	11 ◯	12 ◯
• **La cueillette de plantes sauvages, telles les baies, le foin d'odeur, etc.?**	13 ◯ Oui 14 ◯ Non	→	15 ◯	16 ◯	17 ◯	18 ◯
• **Le piégeage?**	19 ◯ Oui 20 ◯ Non	→	21 ◯	22 ◯	23 ◯	24 ◯

Pour information seulement

Section D – LE REVENU

La prochaine question porte sur les sources de votre revenu personnel.

1. **Au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2000, avez-vous eu, personnellement, un revenu provenant des sources suivantes :**

(Interviewer : Lisez les énoncés. Cochez Oui, Non ou Ne sait pas pour chacun d'eux.)

	Oui	Non	Ne sait pas
• Travail rémunéré ou travail autonome?	01 ◯	02 ◯	03 ◯
• Prestations d'assurance-emploi?	04 ◯	05 ◯	06 ◯
• Pension de la Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti ou allocation au conjoint provenant du gouvernement fédéral?	07 ◯	08 ◯	09 ◯
• Prestations du Régimes de pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec?	10 ◯	11 ◯	12 ◯
• Prestations d'aide sociale?	13 ◯	14 ◯	15 ◯
• Autres sources de revenus (par exemple, autre revenu de source gouvernementale, soutien des enfants, pension alimentaire, bourses d'études, indemnités de service septentrional, intérêt, etc.)?	16 ◯	17 ◯	18 ◯

Pour information seulement

E Section E – SANTÉ

J'aimerais vous poser quelques questions sur votre santé et votre mode de vie.

1. **En général, diriez-vous que votre santé est...**

01 ◯ **Excellente?**
02 ◯ **Très bonne?**
03 ◯ **Bonne?**
04 ◯ **Passable?**
05 ◯ **Mauvaise?**

2. **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rencontré ou consulté par téléphone un des professionnels de la santé suivants au sujet de votre santé physique, mentale ou émotionelle?**
(Interviewer : Lisez les énoncés. Cochez Oui ou Non à chacun d'eux.)

	Oui	Non
• **Médecin de famille ou omnipraticien**	01 ◯	02 ◯
• **Spécialiste de la vue (comme un ophtalmologiste ou un optométriste)**	03 ◯	04 ◯
• **Autre médecin ou spécialiste (comme un chirurgien, un allergologue ou un orthopédiste)**	05 ◯	06 ◯
• **Guérisseur traditionnel**	07 ◯	08 ◯
• **Infirmière**	09 ◯	10 ◯
• **Dentiste ou orthodontiste**	11 ◯	12 ◯
• **Chiropraticien**	13 ◯	14 ◯
• **Physiothérapeute ou ergothérapeute**	15 ◯	16 ◯
• **Travailleur social, conseiller ou psychologue**	17 ◯	18 ◯

3. **Est-ce que les médications traditionnelles, les méthodes de rétablissement et de soutien psychologique utilisées par les Premières Nations, les Métis ou les Inuits sont disponibles dans la ville où vous vivez actuellement?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas
04 ◯ Refus

Les prochaines questions portent sur les difficultés que vous avez peut-être dans le cadre d'activités diverses.

4. **Avez-vous de la difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter des escaliers, à vous pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables?**

01 ◯ **Oui, parfois**
02 ◯ **Oui, souvent**
03 ◯ **Non**

5. **Est-ce qu'un état physique, un état mental ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire :**

• **À la maison?**
01 ◯ **Oui, parfois**
02 ◯ **Oui, souvent**
03 ◯ **Non**

• **Au travail ou à l'école?**
01 ◯ **Oui, parfois**
02 ◯ **Oui, souvent**
03 ◯ **Non**
04 ◯ Ne s'applique pas

• **Dans d'autres activités, par exemple, dans les déplacements ou les loisirs?**
01 ◯ **Oui, parfois**
02 ◯ **Oui, souvent**
03 ◯ **Non**

Pour information seulement

Les questions suivantes concernent les problèmes de santé à long terme dont vous souffrez peut-être actuellement. Les problèmes de santé à long terme sont des problèmes qui durent depuis ou que l'on s'attend à voir durer six mois ou plus.

6. **Est-ce qu'un médecin, une infirmière ou un autre professionnel de la santé vous a appris que vous aviez le diabète :**

01 ◯ Oui → **À quel âge l'avez-vous appris?**. . . . . 02 ☐☐

03 ◯ Non → *Passez à la question 12*

Interviewer : Si le répondant est un homme, Passez à la question 9

7. **Étiez-vous enceinte lorsqu'on a diagnostiqué le diabète pour la première fois?**

01 ◯ Oui

02 ◯ Non → *Passez à la question 9*

8. **À un moment autre que pendant la grossesse, un médecin, une infirmière ou un autre professionnel de la santé vous a-t-il déjà dit que vous aviez le diabète?**

01 ◯ Oui

02 ◯ Non → *Passez à la question 12*

9. **Prenez-vous actuellement de l'insuline pour traiter votre diabète?**

01 ◯ Oui

02 ◯ Non

10. **Suivez-vous un autre traitement ou prenez-vous un autre médicament pour traiter votre diabète?**

01 ◯ Oui

02 ◯ Non → *Passez à la question 12*

11. **Quel autre traitement recevez-vous ou quel autre médicament prenez-vous?**

(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

01 ◯ Médicament

02 ◯ Régime alimentaire

03 ◯ Exercices/physiothérapie

04 ◯ Médecine traditionnelle

05 ◯ Autre

– *Précisez* . . . . . 06 ☐

Pour information seulement

12. **Un médecin, une infirmière ou un autre professionnel de la santé vous a-t-il apris que vous aviez :**

(Interviewer : Lisez les énoncés. Complétez toutes les sous questions, le cas échéant)

		À quel âge l'avez-vous appris? — Âge	Suivez-vous un traitement ou prenez-vous des médicaments pour traiter cette affection? — Oui	Non
• **De l'arthrite ou un rhumatisme?**	Oui 01 ◯ / Non 02 ◯	03 ☐☐	04 ◯	05 ◯
• **De l'asthme?**	Oui 06 ◯ / Non 07 ◯	08 ☐☐	09 ◯	10 ◯
• **Une bronchite chronique?**	Oui 11 ◯ / Non 12 ◯	13 ☐☐	14 ◯	15 ◯
• **Un emphysème ou des essoufflements?**	Oui 16 ◯ / Non 17 ◯	18 ☐☐	19 ◯	20 ◯
• **Un cancer?**	Oui 21 ◯ / Non 22 ◯			
– **De quel type ou de quels types?** 23	☐	24 ☐☐	25 ◯	26 ◯
27	☐	28 ☐☐	29 ◯	30 ◯
• **Des troubles dus à un accident cérébrovasculaire?**	Oui 31 ◯ / Non 32 ◯	33 ☐☐	34 ◯	35 ◯
• **De l'hypertension?**	Oui 36 ◯ / Non 37 ◯	38 ☐☐	39 ◯	40 ◯
• **Une maladie du coeur?**	Oui 41 ◯ / Non 42 ◯	43 ☐☐	44 ◯	45 ◯
• **Des troubles d'estomac ou des ulcères intestinaux?**	Oui 46 ◯ / Non 47 ◯	48 ☐☐	49 ◯	50 ◯
• **Une hépatite?**	Oui 51 ◯ / Non 52 ◯			
– **De quel type ou de quels types?** 53	☐	54 ☐☐	55 ◯	56 ◯
57	☐	58 ☐☐	59 ◯	60 ◯
• **Une maladie du rein?**	Oui 61 ◯ / Non 62 ◯	63 ☐☐	64 ◯	65 ◯
• **La tuberculose?**	Oui 66 ◯ / Non 67 ◯	68 ☐☐	69 ◯	70 ◯
• **Une autre affection à long terme? (excluant VIH/SIDA)**	Oui 71 ◯ / Non 72 ◯			
– *Précisez* 73	☐	74 ☐☐	75 ◯	76 ◯
77	☐	78 ☐☐	79 ◯	80 ◯

Les quelques questions suivantes concernent le VIH et le SIDA et elles peuvent être de nature délicate. Vous n'êtes pas obligé de répondre à ces questions si vous ne le désirez pas. Toutefois, ce pourrait être d'un grand secours pour d'autres personnes si vous acceptiez d'y répondre. Vos réponses seront gardées strictement confidentielles, comme pour le reste de ce questionnaire.

13. **Avez-vous déjà passé un test de dépistage du VIH ou du SIDA?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas
04 ◯ Refus de répondre

→ *Passez à la question 20*

Pour information seulement

14. **Quand avez-vous passé un test de dépistage du VIH pour la dernière fois?**

01 ◯ Il y a moins de 6 mois
02 ◯ Entre 6 mois et 1 an
03 ◯ Entre 1 et 2 ans
04 ◯ Entre 2 et 5 ans
05 ◯ Il y a plus de 5 ans
06 ◯ Refus de répondre

15. **Votre résultat au test de dépistage du VIH était-il positif?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas
04 ◯ Refus de répondre

→ *Passez à la question 20*

16. **Quel âge aviez-vous lorsqu'un médecin ou un autre professionnel de la santé vous a dit pour la première fois que vous étiez séropositif?**

01 ☐☐ Ans
02 ◯ Refus de répondre

17. **Êtes-vous maintenant atteint du SIDA?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas
04 ◯ Refus de répondre

→ *Passez à la question 20*

18. **Depuis combien de temps êtes-vous atteint du SIDA?**

01 ☐☐ Ans
02 ◯ Refus de répondre

19. **Suivez-vous un traitement ou êtes-vous sous médication pour combattre la maladie?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non

INTERVIEWER : Si le répondant est un homme, Passez à la question 22

20. **À combien d'enfants avez-vous donné naissance?**

(Interviewer : Comptez tous les enfants y compris ceux qui sont décédés après la naissance ou qui habitent ailleurs. N'incluez pas les enfants morts à la naissance.)

01 ☐☐ Enfants

21. **Comme il est important au point de vue de l'analyse de la santé, de déterminer si une femme est enceinte ou non, la question suivante est posée à toutes les femmes faisant partie de l'enquête. Êtes-vous présentement enceinte?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas
04 ◯ Refus

22. **Combien mesurez-vous sans vos chaussures?**

01 ☐ Pieds ☐☐ Pouces

OU

02 ☐☐☐ Centimètres

03 ◯ Ne sait pas
04 ◯ Refus

Pour information seulement

23. Combien pesez-vous?

01 ☐☐☐ Livres

OU

02 ☐☐☐ Kilogrammes

03 ◯ Ne sait pas

04 ◯ Refus

Les questions suivantes portent sur l'usage du tabac.

24. Fumez-vous actuellement la cigarette tous les jours, à l'occasion ou pas du tout?

(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une seule réponse.)

01 ◯ Tous les jours

02 ◯ À l'occasion → *Passez à la question 28*

03 ◯ Pas du tout → *Passez à la question 27*

04 ◯ Refus → *Passez à la question 33*

25. À quel âge avez-vous commencé à fumer la cigarette tous les jours?

01 ☐☐ Ans

26. Combien de cigarettes fumez-vous actuellement chaque jour?

(Interviewer : Si le répondant donne plus d'un chiffre dans sa réponse, inscrivez le plus élevé.)

01 ☐☐ Cigarettes → *Passez à la question 33*

27. Avez-vous fumé 100 cigarettes ou plus durant votre vie (environ quatre paquets)?

01 ◯ Oui → *Passez à la question 29*

02 ◯ Non
03 ◯ Refus
} → *Passez à la question 33*

28. Les jours où vous fumez, combien de cigarettes fumez-vous habituellement?

(Interviewer : Si le répondant donne plus d'un chiffre dans sa réponse, inscrivez le plus élevé.)

01 ☐☐ Cigarettes

29. Avez-vous déjà fumé des cigarettes tous les jours?

01 ◯ Oui

02 ◯ Non
03 ◯ Refus
} → *Passez à la question 33*

30. À quel âge avez-vous commencé à fumer des cigarettes tous les jours?

01 ☐☐ Ans

31. Combien de cigarettes fumiez-vous habituellement chaque jour?

(Interviewer : Si le répondant donne plus d'un chiffre dans sa réponse, inscrivez le plus élevé.)

01 ☐☐ Cigarettes

32. À quel âge avez-vous cessé de fumer la cigarette tous les jours?

01 ☐☐ Ans

Pour information seulement

33. Voici maintenant quelques questions concernant la consommation d'alcool.
Lorsqu'on parle d'un «verre», on entend :

- une bouteille ou une canette de bière, ou un verre de bière en pression;
- un verre de vin ou de boisson rafraîchissante au vin («cooler»);
- un verre ou un cocktail contenant une once et demie de spiritueux.

Au cours des 12 derniers mois, avez vous bu un verre de bière, de vin, de spiritueux ou de toute autre boisson alcoolisée?

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Refus
} → *Passez à la question 37*

34. **Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé des boissons alcoolisées?**
(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une seule réponse.)

01 ◯ Moins d'une fois par mois
02 ◯ Une fois par mois
03 ◯ 2 à 3 fois par mois
04 ◯ Une fois par semaine
05 ◯ 2 à 3 fois par semaine
06 ◯ 4 à 6 fois par semaine
07 ◯ Tous les jours
08 ◯ Ne sait pas
09 ◯ Refus

35. **Les jours où vous avez bu, combien de verres buviez-vous habituellement?**

01 ☐☐ Verres
02 ◯ Ne sait pas
03 ◯ Refus

36. **Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous bu cinq verres ou plus d'alcool lors d'une même occasion?**
(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une seule réponse.)

01 ◯ Moins d'une fois par mois
02 ◯ Une fois par mois
03 ◯ 2 à 3 fois par mois
04 ◯ Une fois par semaine
05 ◯ 2 à 3 fois par semaine
06 ◯ 4 à 6 fois par semaine
07 ◯ Tous les jours
08 ◯ Jamais
09 ◯ Ne sait pas
10 ◯ Refus

Pour information seulement

37. **Maintenant, quelques questions concernant le soutien que votre entourage peut vous fournir.**

Il arrive que l'on compte sur les autres pour avoir de la compagnie, de l'aide, des conseils ou d'autres types de soutien. Pourriez-vous me dire dans quelle proportion du temps vous pouvez obtenir les types de soutien suivants lorsque vous en avez besoin :

(Interviewer : Posez la question pour chaque énoncé. Cochez une réponse à chacun d'eux.)

	Toujours	La plupart du temps	Parfois	Presque jamais	Refus de répondre
• Quelqu'un sur qui vous pouvez compter pour vous écouter lorsque vous avez besoin de parler	01 ◯	02 ◯	03 ◯	04 ◯	05 ◯
• Quelqu'un sur qui vous pouvez compter lorsque vous avez besoin d'un conseil	06 ◯	07 ◯	08 ◯	09 ◯	10 ◯
• Quelqu'un qui vous emmenera chez le médecin si nécessaire	11 ◯	12 ◯	13 ◯	14 ◯	15 ◯
• Quelqu'un qui vous manifeste de l'amour et de l'affection	16 ◯	17 ◯	18 ◯	19 ◯	20 ◯
• Quelqu'un avec qui passer du bon temps	21 ◯	22 ◯	23 ◯	24 ◯	25 ◯
• Quelqu'un à qui vous confier et parler de vous-même ou de vos problèmes	26 ◯	27 ◯	28 ◯	29 ◯	30 ◯
• Quelqu'un avec qui vous pouvez relaxer	31 ◯	32 ◯	33 ◯	34 ◯	35 ◯
• Quelqu'un avec qui vous pouvez faire une activité agréable	36 ◯	37 ◯	38 ◯	39 ◯	40 ◯

La dernière question de cette section porte sur votre opinion en regard des problèmes sociaux auquels sont confrontés les Autochtones dans cette communauté ou ce quartier.

38. **Est-ce que les problèmes suivants sont vécus par les Autochtones de votre communauté ou du quartier où vous vivez actuellement?**

	Oui	Non	Ne sait pas	Refus de répondre
• Le suicide?	01 ◯	02 ◯	03 ◯	04 ◯
• Le chômage?	05 ◯	06 ◯	07 ◯	08 ◯
• La violence familiale?	09 ◯	10 ◯	11 ◯	12 ◯
• Les agressions sexuelles?	13 ◯	14 ◯	15 ◯	16 ◯
• L'abus de drogues?	17 ◯	18 ◯	19 ◯	20 ◯
• L'abus d'alcool?	21 ◯	22 ◯	23 ◯	24 ◯
• Autres?	25 ◯	26 ◯	27 ◯	28 ◯

– *Précisez* 29 _____

Pour information seulement

F Section F – TECHNOLOGIE DES COMMUNICATIONS

Les quelques questions qui suivent portent sur l'usage personnel de la technologie des communications modernes, que ce soit à la maison, au travail ou ailleurs.

1. Au cours des douze derniers mois, avez-vous utilisé l'une ou l'autre des technologies suivantes?
(Interviewer : Lire la liste. Cochez Oui ou Non à chaque item.)

	Oui	Non
• **Une antenne parabolique (soucoupe)**	01 ◯	02 ◯
• **La télévision par câble**	03 ◯	04 ◯
• **Un téléphone cellulaire**	05 ◯	06 ◯
• **Un guichet automatique bancaire**	07 ◯	08 ◯
• **Une carte de débit**	09 ◯	10 ◯

2. Au cours des douze derniers mois, avez-vous utilisé un ordinateur?

01 ◯ Oui
02 ◯ Non → *Passez à la prochaine section*

3. Au cours des douze derniers mois, où avez-vous utilisé un ordinateur? Était-ce...
(Interviewer : Lire la liste. Cochez Oui ou Non à chaque endroit.)

	Oui	Non
• **À la maison?**	01 ◯	02 ◯
• **Au travail?**	03 ◯	04 ◯
• **À la maison d'un ami ou d'une amie?**	05 ◯	06 ◯
• **À la maison d'une personne apparentée?**	07 ◯	08 ◯
• **À un centre communautaire (ou centre d'amitié)?**	09 ◯	10 ◯
• **À une bibliothèque publique?**	11 ◯	12 ◯
• **À l'école, au collège ou à l'université?**	13 ◯	14 ◯
• **À un autre endroit?**	15 ◯	16 ◯

– *Précisez* . . . . . 17 ☐

4. Au cours des douze derniers mois, avez-vous utilisé l'Internet?

01 ◯ Oui
02 ◯ Non → *Passez à la prochaine section*

5. Au cours des douze derniers mois, où avez-vous utilisé l'Internet?
(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Cochez tous les cercles qui s'appliquent.)

01 ◯ À la maison
02 ◯ Au travail
03 ◯ À la maison d'un ami ou d'une amie
04 ◯ À la maison d'une personne apparentée
05 ◯ À un centre communautaire (ou centre d'amitié)
06 ◯ À une bibliothèque publique
07 ◯ À l'école, au collège ou à l'université
08 ◯ À un autre endroit

– *Précisez* . . . . . 09 ☐

Pour information seulement

G Section G – MOBILITÉ

Maintenant j'aimerais vous poser quelques questions sur les endroits où vous avez habité et sur vos déménagements. Par « déménagement », je veux dire un changement de ville, de village, ou de communauté de résidence. Veuillez ne pas inclure les changements de résidence au sein d'une même ville, d'un même village ou d'une même communauté.

1. Avez-vous toujours habité dans cette ville, ce village ou cette communauté?

01 ◯ Oui → *Passez à la question 6*
02 ◯ Non

2. Combien de fois avez-vous déménagé au cours des cinq dernières années? Ne pas inclure les déménagements à l'intérieur de la même ville, du même village ou de la même communauté.

01 ☐☐
02 ◯ Ne sait pas

3. Pourquoi avez-vous déménagé dans cette ville, ce village ou cette communauté?
(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Cochez tous les cercles qui s'appliquent.)

01 ◯ Famille
02 ◯ Travail
03 ◯ École
04 ◯ Meilleur logement
05 ◯ Accessibilité des services
06 ◯ Autres
– *Précisez* . . . . . 07 ☐

4. Quand avez-vous emménagé dans cette municipalité, cette ville ou cette communauté? Si vous avez quitté cette municipalité, cette ville ou cette communauté et que vous y êtes revenu par la suite, veuillez préciser l'année de votre plus récent retour.

01 ◯ **Au cours de l'année dernière**
02 ◯ **Il y a entre 1 et 5 ans**
03 ◯ **Il y a plus de 5 ans** } → *Passez à la question 6*
04 ◯ Ne sait pas

5. Où habitiez-vous il y a un an, c'est-à-dire en septembre 2000? *(Interviewer : Cochez un seul cercle.)*

01 ◯ Habitait dans une **autre** ville, un **autre** village ou une **autre** communauté, au Canada

	Ville, village ou communauté		Province ou territoire
02 →	☐	03	☐

OU

04 ◯ Habitait **à l'extérieur du Canada**
– *Mentionnez le nom du pays* . . . . 05 ☐

Pour information seulement

6. **Les deux prochaines questions portent sur les absences temporaires de votre résidence. Incluez seulement les absences temporaires qui ont duré un mois ou plus. Mis à part les déménagements et le va-et-vient entre deux résidences, vous êtes-vous absenté(e) temporairement au cours des douze derniers mois....**

	Oui	Non
• **En raison du travail?**	01 ◯	02 ◯
• **Pour aller à l'école?**	03 ◯	04 ◯
• **En raison de maladie?**	05 ◯	06 ◯
• **Pour être sur le territoire?**	07 ◯	08 ◯
• **Pour aller à la chasse, à la pêche, piéger, ou la cueillette de plantes sauvages**	09 ◯	10 ◯
• **Pour des raisons familiales?**	11 ◯	12 ◯
• **Pour une autre raison?**	13 ◯	14 ◯

Si Non à tout → *Passez à la prochaine section*

– *Précisez* ..... 15 ☐

7. **Combien de fois vous êtes-vous absenté(e) temporairement au cours des douze derniers mois? Par absence temporaire, je veux dire les absences ayant duré plus d'un mois.**

01 ☐☐

02 ◯ Ne sait pas

Pour information seulement

H Section H – LE LOGEMENT

Interviewer : Cette section ne doit être remplie qu'une seule fois pour chaque ménage.

Les questions suivantes portent sur le logement.

1. Combien y a-t-il de pièces dans votre logement? Comptez la cuisine, les chambres à coucher et les salons. Ne comptez pas les salles de bains, les corridors et les hangars attenants.

01 ☐☐ Pièces

2. De ce nombre, combien sont des chambres à coucher?

01 ☐☐ Chambres à coucher

Je vais maintenant vous poser des questions sur divers éléments de votre logement. Certaines questions ne vous sembleront peut-être pas pertinentes, toutefois, rappelez-vous que les conditions de vie varient d'une région à l'autre et que cette enquête est menée dans l'ensemble du pays.

3.

Y a-t-il dans votre logement :	Oui	Non	Ne sait pas
• Un détecteur de fumée?	01 ◯	02 ◯	03 ◯
• Un détecteur de monoxyde de carbone?	04 ◯	05 ◯	06 ◯
• Un téléphone?	07 ◯	08 ◯	09 ◯
• Une cuisinière?	10 ◯	11 ◯	12 ◯
• L'électricité?	13 ◯	14 ◯	15 ◯
• Une génératrice?	16 ◯	17 ◯	18 ◯
• L'eau froide courante?	19 ◯	20 ◯	21 ◯
• L'eau chaude courante?	22 ◯	23 ◯	24 ◯
• Une toilette à chasse d'eau?	25 ◯	26 ◯	27 ◯
• Une fosse septique ou réseau d'assainissement?	28 ◯	29 ◯	30 ◯

4. Est-ce que vous ou un membre de votre ménage a besoin d'installations spéciales en raison d'un état de santé ou d'un problème de santé?

01 ◯ Oui
02 ◯ Non → *Passez à la question 6*

5. Votre logement possède-t-il ou a-t-il subi :

	Oui	Non		Votre logement en a-t-il besoin : Oui	Non
• Des modifications aux portes ou aux corridors?	01 ◯	02 ◯	Si Non →	03 ◯	04 ◯
• Des rampes?	05 ◯	06 ◯	Si Non →	07 ◯	08 ◯
• Des modifications à la salle de bain?	09 ◯	10 ◯	Si Non →	11 ◯	12 ◯
• Des modifications à la cuisine?	13 ◯	14 ◯	Si Non →	15 ◯	16 ◯
• Des dispositifs d'avertissement?	17 ◯	18 ◯	Si Non →	19 ◯	20 ◯
• Toute autre installation spéciale?	21 ◯	23 ◯	Si Non →	24 ◯	26 ◯

– *Précisez* . . . 22 ☐

– *Précisez* . . . 25 ☐

6. Quelles sont les sources de chauffage de votre logement?
(Interviewer : Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

01 ◯ Fournaise à l'huile
02 ◯ Fournaise au gaz naturel ou au gaz propane
03 ◯ Autre fournaise
04 ◯ Système de chauffage électrique (plinthes chauffantes, calorifères)
05 ◯ Poêle à bois
06 ◯ Fourneau de cuisinière
07 ◯ Radiateur à eau chaude
08 ◯ Autre
– *Précisez* . . . . . 09 ☐
10 ◯ Sans source de chauffage
11 ◯ Ne sait pas

Pour information seulement

7. **Considérez-vous l'eau de votre logement comme étant potable?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas
04 ◯ Ne s'applique pas

8. **Y a-t-il des moments dans l'année où votre eau est contaminée?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas
04 ◯ Ne s'applique pas

9. **Votre logement nécessite-t-il des réparations majeures (par exemple, un nouveau toit, des réparations de la plomberie ou de la structure)?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas

10. **Votre maison est-elle louée, soit par vous, soit par un membre de votre ménage, ou est-elle la propriété de l'un des membres du ménage?**

01 ◯ **Vous ou un membre de votre ménage louez votre maison** → *Passez à la question 11*
(Interviewer : Cochez «louez» même si aucun montant de location n'est payé; inclure aussi la location avec option d'achat.)

02 ◯ **Vous ou un membre de votre ménage êtes propriétaire de votre maison** → *Passez à la question 14*
(Interviewer : Cochez «propriétaire» même si des versements doivent encore être effectués.)

03 ◯ Ne sait pas → *Fin de la PARTIE 2*

11. **Votre logement est-il subventionné?**

01 ◯ Oui → *Passez à la question 14*
02 ◯ Non

12. **Votre nom est-il sur une liste d'attente pour un logement subventionné?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non → *Passez à la question 14*

13. **Depuis combien de temps attendez-vous afin d'obtenir un logement subventionné?**

01 ☐☐ Mois

OU

02 ☐☐ Années

14. **Votre logement est-il couvert par une assurance?**

01 ◯ Oui → *Fin de la PARTIE 2*
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas → *Fin de la PARTIE 2*

15. **Pourquoi votre logement n'est-il pas couvert par une assurance? Est-ce...**
(Interviewer : Lisez la liste. Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

01 ◯ **Parce que l'assurance est trop chère?**
02 ◯ **Parce qu'aucune compagnie d'assurance ne veut l'assurer?**
03 ◯ **Pour une autre raison?**

– *Précisez* ..... 04 ☐

Pour information seulement

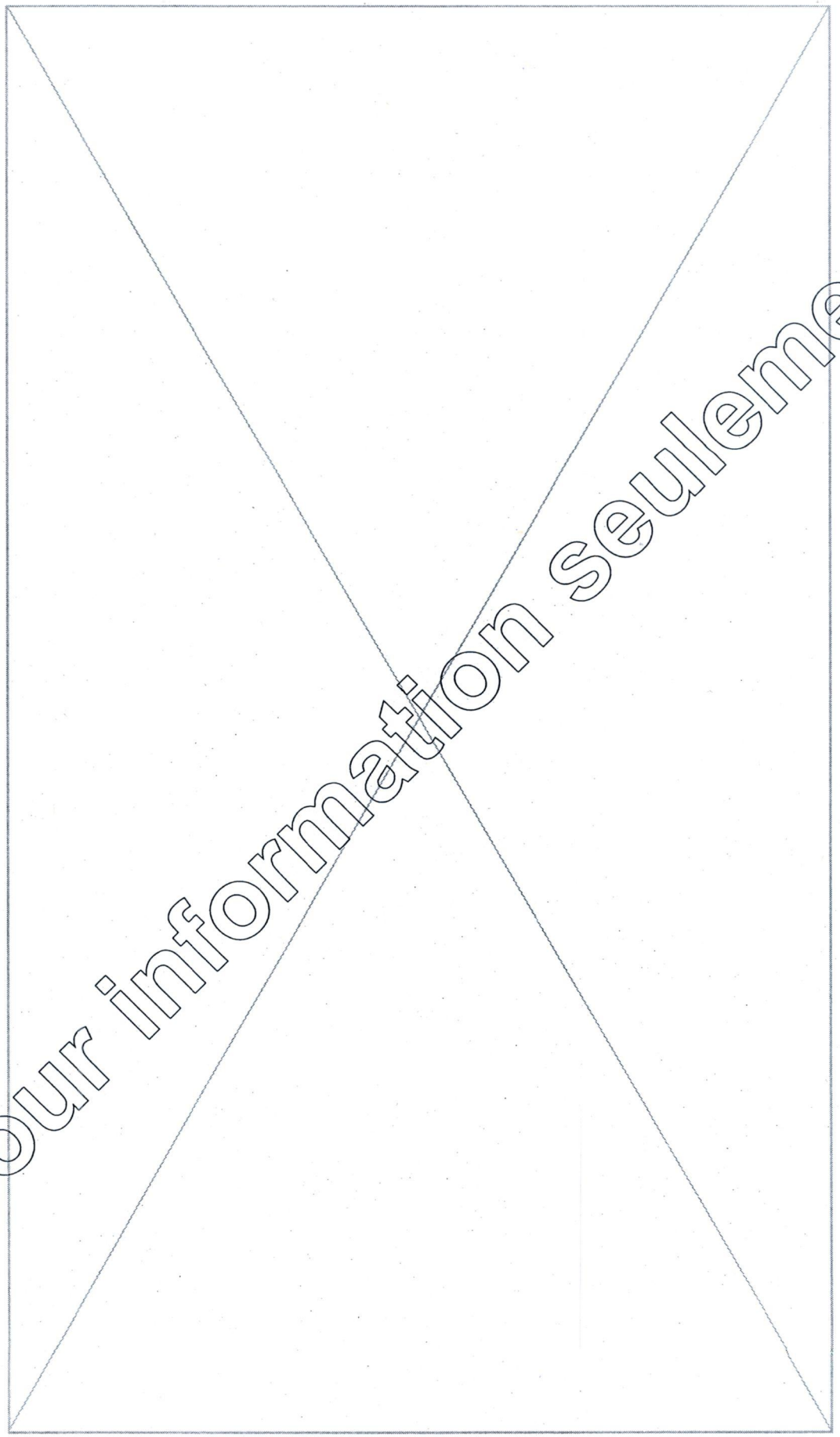

Pour information seulement

PARTIE 3 INTRODUCTION

Cette section de l'enquête est destinée aux personnes vivant dans les régions arctiques du Canada.

Cette section de l'enquête a été élaborée conjointement par la Inuvialuit Regional Corporation, la Nunavut Tunngavik Incorporated, la Société Makivik, la Labrador Inuit Association, l'Inuit Tapirisat du Canada, Statistique Canada et l'Université Laval.

Les questions de l'enquête sont axées sur les activités du ménage et les activités de cueillette, le mieux-être individuel et collectif, ainsi que sur la participation sociale.

Pour information seulement

I Section I – ACTIVITÉS DU MÉNAGE ET DE CUEILLETTE

Interviewer : Pour les questions de la section I, les réponses doivent être données par une seule personne du ménage. Si plusieurs personnes âgées de 15 ans ou plus du ménage ont été choisies pour participer à l'enquête, la personne la mieux renseignée parmi elles devrait répondre aux questions.

Les premières questions portent sur le travail que vous et les autres membres de votre ménage effectuez. Elles concernent uniquement les personnes âgées de 15 ans ou plus. Ces questions portent sur les activités menées durant l'année ayant pris fin le 31 décembre 2000.

Tout d'abord, pourriez-vous me donner les prénoms de toutes les personnes âgées de 15 ans ou plus, en commençant par le vôtre. Veuillez également mentionner leur sexe et l'année de leur naissance.

Interviewer : Inscrivez les noms au haut de chaque colonne.

Posez la QUESTION 1 pour toute les personnes du ménage âgées de 15 ans ou plus. Ensuite, procédez de la même manière pour les QUESTIONS 2, 3, etc., jusqu'à la QUESTION 8.

	PERSONNE 1	PERSONNE 2
	Prénom	Prénom
	01 ◯ Masculin 02 ◯ Féminin	03 ◯ Masculin 04 ◯ Féminin
	Date de naissance 01 ☐☐/☐☐	Date de naissance 02 ☐☐☐☐
1. Durant l'année ayant pris fin le 31 décembre 2000, est-ce que ..... a occupé un emploi rémunéré à temps plein (30 heures par semaine ou plus)? Ne pas inclure le travail autonome.	01 ◯ Oui 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas
2. Durant l'année ayant pris fin le 31 décembre 2000, est-ce que ..... a occupé un emploi rémunéré à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)? Ne pas inclure le travail autonome. *Interviewer :* *Si la réponse aux questions 1 et 2 est «Non» ou «Ne sait pas», passez à la question 4.*	01 ◯ Oui 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas
3. L'emploi ou les emplois de ..... étaient-ils saisonniers (c'est-à-dire qu'ils duraient une partie de l'année seulement)?	01 ◯ Oui 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas
4. Durant l'année ayant pris fin le 31 décembre 2000, est-ce que ..... a perçu un revenu de travail autonome, de travail à contrat, ou une indemnisation pour participation à des rencontres ou à des comités?	01 ◯ Oui 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas
5. Durant l'année ayant pris fin le 31 décembre 2000, est-ce que ..... a vendu du poisson, de la viande, des sculptures, des vêtements de cuir, des fourrures, de l'artisanat, de l'ivoire ou d'autres produits semblables?	01 ◯ Oui 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas

Pour information seulement

PERSONNE 3	PERSONNE 4	PERSONNE 5	PERSONNE 6
Prénom	Prénom	Prénom	Prénom
05 ◯ Masculin 06 ◯ Féminin	07 ◯ Masculin 08 ◯ Féminin	09 ◯ Masculin 10 ◯ Féminin	11 ◯ Masculin 12 ◯ Féminin
Date de naissance 03	Date de naissance 04	Date de naissance 05	Date de naissance 06
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas

Pour information seulement

Les questions suivantes concernent les activités que vous ou d'autres membres de votre ménage âgées de 15 ans ou plus avez menées sans être rémunérés. Ces questions concernent toujours les activités menées durant l'année ayant pris fin le 31 décembre 2000.

	PERSONNE 1 Prénom	PERSONNE 2 Prénom
6. .... a-t-il/a-t-elle		
6. a) pris soin des enfants?	01 ◯ Oui 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas
6. b) pris soin de personnes âgées ou d'aînés?	01 ◯ Oui 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas
6. c) fait le ménage de votre maison?	01 ◯ Oui 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas
6. d) traité ou préparé des animaux afin d'être mangés ou pour la peau, ou préparé des repas?	01 ◯ Oui 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas
6. e) fait de la couture?	01 ◯ Oui 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas
6. f) réparé du matériel de chasse, de la machinerie ou des appareils ou effectué des réparations sur la maison?	01 ◯ Yes 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas
6. g) préparé ou fait des bagages pour la chasse, la pêche, le piégeage ou le camping?	01 ◯ Yes 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas
7. Durant l'année ayant pris fin le 31 décembre 2000, est-ce que ..... a ramassé du bois de chauffage?	01 ◯ Oui 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas

Les quelques questions suivantes concernent la récolte de nourriture traditionnelle. Voici quelques exemples : la chasse au caribou, la pêche à l'omble chevalier, la cueillette de baies sauvages et la pêche de crustacés.

8. Est-ce que ..... a récolté de la nourriture traditionnelle durant l'année ayant pris fin le 31 décembre 2000?	01 ◯ Oui 02 ◯ Non	03 ◯ Oui 04 ◯ Non 05 ◯ Ne sait pas

Pour information seulement

PERSONNE 3	PERSONNE 4	PERSONNE 5	PERSONNE 6
Prénom	Prénom	Prénom	Prénom
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas
06 ◯ Oui 07 ◯ Non 08 ◯ Ne sait pas	09 ◯ Oui 10 ◯ Non 11 ◯ Ne sait pas	12 ◯ Oui 13 ◯ Non 14 ◯ Ne sait pas	15 ◯ Oui 16 ◯ Non 17 ◯ Ne sait pas

Pour information seulement

9. **Durant l'année ayant pris fin le 31 décembre 2000, est-ce que vous ou d'autres membres de votre ménage avez utilisé les articles suivants pour récolter la nourriture traditionnelle, ramasser le bois de chauffage ou pour effectuer le travail domestique non rémunéré?**

				L'équipement appartient-il à vous ou à un autre membre de votre ménage?			L'équipement a-t-il été acheté durant l'année ayant pris fin le 31 décembre 2000?	
	Oui	Non	*Si «Oui»*	Oui	Non	*Si «Oui»*	Oui	Non
Camions	001 ○	002 ○	→	003 ○	004 ○	→	005 ○	006 ○
Motoneiges	007 ○	008 ○	→	009 ○	010 ○	→	011 ○	012 ○
VTT à quatre roues	013 ○	014 ○	→	015 ○	016 ○	→	017 ○	018 ○
Traîneaux/toboggans	019 ○	020 ○	→	021 ○	022 ○	→	023 ○	024 ○
Bateaux ou autres canots	025 ○	026 ○	→	027 ○	028 ○	→	029 ○	030 ○
Autres embarcations	031 ○	032 ○	→	033 ○	034 ○	→	035 ○	036 ○
Moteurs amovibles	037 ○	038 ○	→	039 ○	040 ○	→	041 ○	042 ○
Vilebrequin à glace	043 ○	044 ○	→	045 ○	046 ○	→	047 ○	048 ○
Filets de pêche	049 ○	050 ○	→	051 ○	052 ○	→	053 ○	054 ○
Machines à coudre	055 ○	056 ○	→	057 ○	058 ○	→	059 ○	060 ○
Armes à feu	061 ○	062 ○	→	063 ○	064 ○	→	065 ○	066 ○
Génératrices	067 ○	068 ○	→	069 ○	070 ○	→	071 ○	072 ○
Scies à chaîne	073 ○	074 ○	→	075 ○	076 ○	→	077 ○	078 ○
Systèmes GPS (système mondial de localisation)	079 ○	080 ○	→	081 ○	082 ○	→	083 ○	084 ○
Habits de flottaison ou gilets de sauvetage	085 ○	086 ○	→	087 ○	088 ○	→	089 ○	090 ○
Radios mobiles (y compris les ondes métriques)	091 ○	092 ○	→	093 ○	094 ○	→	095 ○	096 ○
Tente	097 ○	098 ○	→	099 ○	100 ○	→	101 ○	102 ○

Interviewer : Si le répondant a répondu «oui» à la question 8 pour l'un des membres du ménage, passez à la question 10. Sinon, passez à la question 11.

10. **Qu'a-t-on fait de la nourriture traditionnelle récoltée par vous ou par d'autres membres de votre ménage, durant l'année ayant pris fin le 31 décembre 2000? A-t-elle été . . .**

(Interviewer : Cochez oui, non ou ne sait pas à chacun des énoncés.)

	Oui	Non	Ne sait pas
• **Mangée à la maison**	01 ○	02 ○	03 ○
• **Partagée avec d'autres ou donnée à des personnes ne faisant pas partie du ménage**	04 ○	05 ○	06 ○
• **Donnée en échange d'essence, d'autres produits, ou de l'aide**	07 ○	08 ○	09 ○
• **Vendue**	10 ○	11 ○	12 ○

Pour information seulement

11. **De la quantité totale de viande et de poisson mangée par votre ménage durant l'année ayant pris fin le 31 décembre 2000, quelle était la proportion de nourriture traditionnelle?**

01 ◯ Aucune → *Passez à la question 13*
02 ◯ Moins de la moitié
03 ◯ Environ la moitié
04 ◯ Plus de la moitié
05 ◯ Ne sait pas

12. **Est-ce que cette nourriture traditionnelle a été . . .**

(Interviewer : Cochez oui, non ou ne sait pas à chacun des énoncés.)

	Oui	Non	Ne sait pas
• **Reçue gratuitement (soit d'autres personnes, d'un chasseur local, d'organisations de trappeurs, d'un congélateur municipal, etc.)**	01 ◯	02 ◯	03 ◯
• **Reçue contre de l'essence, d'autres produits, ou de l'aide**	04 ◯	05 ◯	06 ◯
• **Achetée**	07 ◯	08 ◯	09 ◯

Nous aimerions maintenant obtenir des renseignements sur votre revenu et sur celui des autres membres de votre ménage afin de mieux comprendre les conditions de vie dans le Nord.

13. **Pour l'année ayant pris fin le 31 décembre 2000, pourriez-vous essayer de vous rappeler le montant total d'argent gagné par tous les membres de votre ménage grâce à la vente de poisson, de viande, de sculptures, de vêtements en cuir, de fourrures, d'œuvres artisanales, d'ivoire et d'autres produits semblables. À laquelle des tranches suivantes ce montant correspond-t-il?**

(Interviewer : Lisez la liste. Cochez une seule case.)

01 ◯ **Aucun revenu ou perte de revenu**
02 ◯ **De 1 à 2 499 $**
03 ◯ **De 2 500 à 4 999 $**
04 ◯ **De 5 000 à 9 999 $**
05 ◯ **De 10 000 à 14 999 $**
06 ◯ **De 15 000 à 19 999 $**
07 ◯ **De 20 000 à 24 999 $**
08 ◯ **De 25 000 à 29 999 $**
09 ◯ **De 30 000 à 39 999 $**
10 ◯ **De 40 000 à 49 999 $**
11 ◯ **De 50 000 à 59 999 $**
12 ◯ **De 60 000 à 69 999 $**
13 ◯ **De 70 000 à 79 999 $**
14 ◯ **80 000 $ et plus**
15 ◯ Ne sait pas
16 ◯ Refuse de répondre

Pour information seulement

J Section J – BIEN-ÊTRE PERSONEL

Les questions suivantes portent sur votre bien-être personnel. Si l'une de ces questions vous met mal à l'aise, dites-le moi.

1. Sur une échelle de 1 à 6, où 1 représente jamais et 6 toujours, combien de temps, au cours du mois dernier, avez-vous éprouvé . . .

(Interviewer : Lisez la liste. Cochez une seule case.)

	Jamais					Toujours	Refus
• **un grand sentiment de nervosité**	01 ◯	02 ◯	03 ◯	04 ◯	05 ◯	06 ◯	07 ◯
• **un sentiment de calme et de paix**	08 ◯	09 ◯	10 ◯	11 ◯	12 ◯	13 ◯	14 ◯
• **un sentiment de découragement**	15 ◯	16 ◯	17 ◯	18 ◯	19 ◯	20 ◯	21 ◯
• **un sentiment de bonheur**	22 ◯	23 ◯	24 ◯	25 ◯	26 ◯	27 ◯	28 ◯
• **un sentiment de désespoir si grand que rien ne pouvait vous remonter le moral**	29 ◯	30 ◯	31 ◯	32 ◯	33 ◯	34 ◯	35 ◯

Les questions suivantes concernent le soutien dont vous pouvez disposer.

2. Vers qui vous tourneriez-vous pour obtenir du soutien en période de besoin?

(Interviewer : Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- 01 ◯ Personne
- 02 ◯ Mari/femme/conjoint(e)/conjoint(e) de fait
- 03 ◯ Fils ou fille [âgé(e) de 15 ans ou plus]
- 04 ◯ Père ou mère
- 05 ◯ Frère ou soeur
- 06 ◯ Grand-père ou grand-mère
- 07 ◯ Autre parent
- 08 ◯ Amis, voisins, compagnons de travail
- 09 ◯ Employeur
- 10 ◯ Aînés
- 11 ◯ Autre personne ne faisant pas partie de la famille

– *Précisez*. . . . . 12 _____

- 13 ◯ Ne sait pas

Pour information seulement

3. **Vers qui vous tourneriez-vous pour vous conseiller au sujet d'une décision importante?**
(Interviewer : Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

01 ◯ Personne
02 ◯ Mari/femme/conjoint(e)/conjoint(e) de fait
03 ◯ Fils ou fille [âgé(e) de 15 ans ou plus]
04 ◯ Père ou mère
05 ◯ Frère ou soeur
06 ◯ Grand-père ou grand-mère
07 ◯ Autre parent
08 ◯ Amis, voisins, compagnons de travail
09 ◯ Employeur
10 ◯ Aînés
11 ◯ Autre personne ne faisant pas partie de la famille
– *Précisez.* . . . . . 12 ☐
13 ◯ Ne sait pas

4. **Si vous deviez emprunter un montant de 200 $, à qui en feriez-vous la demande?**
(Interviewer : Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

01 ◯ Personne
02 ◯ Mari/femme/conjoint(e)/conjoint(e) de fait
03 ◯ Fils ou fille [âgé(e) de 15 ans ou plus]
04 ◯ Père ou mère
05 ◯ Frère ou soeur
06 ◯ Grand-père ou grand-mère
07 ◯ Autre parent
08 ◯ Amis, voisins, compagnons de travail
09 ◯ Employeur
10 ◯ Aînés
11 ◯ Autre personne ne faisant pas partie de la famille
– *Précisez.* . . . . . 12 ☐
13 ◯ Ne sait pas

5. **Sur une échelle de 1 à 5, où 1 représente des liens très faibles et 5 des liens très forts, à quel niveau situeriez-vous les liens que vous avez avec les membres de votre famille vivant dans votre communauté, mais dans un autre ménage?**

Très faibles — Très forts

01 ◯ 02 ◯ 03 ◯ 04 ◯ 05 ◯

Pour information seulement

K Section K – BIEN-ÊTRE DE LA COLLECTIVITÉ ET PARTICIPATION SOCIALE

Nous voudrions savoir si, considérant les 12 derniers mois, vous êtes satisfait ou insatisfait de certains aspects de la qualité de vie dans votre communauté.

1. Êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) des possibilités d'emploi dans la communauté?

		Êtes-vous peu ou très... Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		

2. Êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de votre dernier emploi dans la communauté?

		Êtes-vous peu ou très... Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		
• Ne s'applique pas	08 ◯		

3. Êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de la qualité de l'éducation dans votre communauté?

		Êtes-vous peu ou très... Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		

4. Êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de la disponibilité des services de santé (poste de soins infirmiers, hôpital, etc.) dans votre communauté?

		Êtes-vous peu ou très... Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		
• Ne s'applique pas	08 ◯		

5. Êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de la qualité des logements dans votre communauté?

		Êtes-vous peu ou très... Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		

Pour information seulement

6. **Êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de votre loyer ou de la mensualité de votre paiement hypothécaire?**

		Êtes-vous peu ou très...	
		Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		

7. **Êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) des installations récréatives (les patinoires ou les gymnases, par exemple) de votre communauté?**

		Êtes-vous peu ou très...	
		Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		
• Ne s'applique pas	08 ◯		

8. **Êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de la fraîcheur des aliments dans les magasins locaux?**

		Êtes-vous peu ou très...	
		Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		

9. **Êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de la disponibilité des aliments traditionnels pour votre ménage (par le partage, la chasse, etc.)?**

		Êtes-vous peu ou très...	
		Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		

10. **Êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de la façon dont le gouvernement provincial ou territorial pourvoit aux besoins de votre communauté (création d'emploi, éducation, santé, par exemple)?**

		Êtes-vous peu ou très...	
		Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		

Pour information seulement

11. **Êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) du travail de la police locale (ou par les agents chargés de faire appliquer le règlement) dans la prévention de la criminalité au sein de votre communauté?**

		Êtes-vous peu ou très...	
		Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		

12. **Êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de la manière dont les tribunaux territoriaux ou provinciaux traitent les auteurs d'actes criminels?**

		Êtes-vous peu ou très...	
		Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		

13. **Tout bien considéré, êtes-vous actuellement satisfait(e) ou insatisfait(e) de votre vie dans la communauté?**

		Êtes-vous peu ou très...	
		Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		

14. **En songeant à vous-même et à votre ménage, croyez-vous que les activités de chasse, de pêche, de trappage et de cueillette augmenteront, diminueront, ou demeureront à peu près équivalentes dans 5 ans?**

01 ◯ Augmenteront → *Passez à la question 15*
02 ◯ Diminueront → *Passez à la question 16*
03 ◯ Demeureront équivalentes → *Passez à la question 17*
04 ◯ Ne sait pas → *Passez à la question 17*

15. **Pourquoi croyez-vous que ces activités augmenteront?**
(interviewer : Ne lisez pas les énoncés. Cochez tous ceux qui s'appliquent.)

01 ◯ Il y aura plus de chasseurs, de pêcheurs, de trappeurs et de cueilleurs dans le ménage
02 ◯ Il y aura plus de bouches à nourrir (la demande en nourriture traditionnelle du ménage augmentera)
03 ◯ Le prix de la nourriture achetée en magasin augmentera/nous devrons compter davantage sur la nourriture traditionnelle
04 ◯ Les membres du ménage seront plus habiles pour pratiquer ces activités
05 ◯ Les membres du ménage auront un meilleur équipement pour pratiquer ces activités
06 ◯ Les membres du ménage auront plus de temps pour pratiquer ces activités
07 ◯ Autre
– *Précisez.* ..... 08 _____
09 ◯ Ne sait pas

Passez à la question 17

Pour information seulement

16. Pourquoi croyez-vous que ces activités diminueront?

(Interviewer : Ne lisez pas les énoncés. Cochez tous ceux qui s'appliquent.)

01 ◯ Il y aura moins de personnes dans le ménage pour pratiquer ces activités

02 ◯ Il y aura moins de bouches à nourrir/la demande en nourriture traditionnelle diminuera

03 ◯ Les membres du ménage auront moins de temps pour pratiquer ces activités

04 ◯ Les membres du ménage consommeront moins de nourriture traditionnelle (achèteront davantage de nourriture en magasin)

05 ◯ Les récoltes seront moins abondantes/le poisson et le gibier se feront plus rares dans la région

06 ◯ Le prix de la nourriture achetée en magasin diminuera peut-être

07 ◯ Autre

– *Précisez.* . . . . . 08 [ ]

09 ◯ Ne sait pas

Je vais maintenant vous poser quelques questions sur des situations de tous les jours et j'aimerais que vous me disiez si vous vous sentez en sécurité face à la criminalité.

17. À quel point vous sentez-vous en sécurité face à la criminalité lorsque vous marchez SEUL le soir dans votre quartier? Vous sentez-vous . . .

01 ◯ **très en sécurité?**

02 ◯ **assez en sécurité?**

03 ◯ **peu en sécurité?**

04 ◯ **pas du tout en sécurité**

05 ◯ Ne marche jamais seul → *Passez à la question 19*

06 ◯ Ne sait pas

07 ◯ Refuse de répondre → *Passez à la question 18*

18. À quelle fréquence marchez-vous SEUL le soir dans votre quartier ou votre voisinage?

01 ◯ **Chaque jour** → *Passez à la question 20*

02 ◯ **Au moins une fois par semaine**

03 ◯ **Au moins une fois par mois**

04 ◯ **Jamais**

05 ◯ Refuse de répondre → *Passez à la question 20*

19. Si vous vous sentiez plus en sécurité face à la criminalité, marcheriez-vous seul(e) plus souvent?

01 ◯ Oui

02 ◯ Non

03 ◯ Ne sait pas

04 ◯ Refuse de répondre

20. Lorsque vous êtes SEUL(E) à la maison le soir, vous sentez-vous . . .

01 ◯ **très inquiet(e)?**

02 ◯ **peu inquiet(e)?**

03 ◯ **pas du tout inquiet(e) en ce qui concerne votre sécurité face à la criminalité?**

04 ◯ Jamais seul

05 ◯ Ne sait pas

06 ◯ Refuse de répondre

Pour information seulement

21. **En général, êtes-vous satisfait(e) ou insatisfait(e) de votre sécurité personnelle face à la criminalité?**

		Êtes-vous peu ou très...	
		Peu	Très
• Satisfait(e)	01 ◯ →	02 ◯	03 ◯
• Insatisfait(e)	04 ◯ →	05 ◯	06 ◯
• Ne sait pas	07 ◯		
• Refuse de répondre	08 ◯		

22. **Au cours des 5 dernières années, avez-vous déjà songé à quitter votre communauté?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Ne sait pas
} → *Passez à la question 24*

23. **Pour quelles raisons aviez-vous envie de partir?**

(Interviewer : Ne lisez pas les réponses. Cochez un maximum de 3 raisons. Si plus de 3 raisons sont données, demandez les 3 plus importantes.)

01 ◯ École/possibilités d'études
02 ◯ Perspectives d'emploi/meilleures offres d'emploi
03 ◯ Déménagement de la famille/veut être près de sa famille
04 ◯ Pressions familiales/commérage
05 ◯ Désir de changer/de voyager/de voir d'autres endroits
06 ◯ Communauté stagnante/croissance arrêtée
07 ◯ Trop d'alcool et/ou trop de drogues dans la communauté
08 ◯ Trop de violence
09 ◯ Désir d'obtenir de meilleurs services de santé
10 ◯ Coût de la vie trop élevé dans la communauté/moins cher de vivre ailleurs
11 ◯ Nécessité de vivre dans une résidence pour personnes âgées
12 ◯ Meilleur logement
13 ◯ Autre
– *Précisez* ..... 14 [ ]
15 ◯ Ne sait pas

Pour information seulement

24. **Considérant votre situation actuelle, quelles sont les plus importantes raisons pour lesquelles vous demeurez dans votre communauté?**

(Interviewer : Ne lisez pas les réponses. Cochez un maximum de 3 raisons. Si plus de 3 raisons sont données, demandez les 3 plus importantes.)

01 ◯ École/possibilités d'études
02 ◯ Emploi
03 ◯ Déménagement de la famille/veut être près de sa famille
04 ◯ Amis
05 ◯ Bonnes possibilités de chasse, de pêche, de trappage et de cueillette
06 ◯ Ville natale
07 ◯ Bon endroit pour élever des enfants/bon endroit pour enseigner les activités traditionnelles
08 ◯ Plus d'activités pour les adultes et les enfants
09 ◯ Coût de la vie moins élevé
10 ◯ Présence d'installations médicales dans la communauté
11 ◯ Communauté calme, tranquille/préfère la vie des petites villes
12 ◯ Meilleur logement
13 ◯ Autre
– *Précisez* ..... 14 [ ]

15 ◯ Ne sait pas

25. **La prochaine série de questions concerne votre participation dans la communauté. Considérant les 12 derniers mois . . .**

	Oui	Non	Ne sait pas
a) avez-vous fait du bénévolat (station de radio, équipe de recherche et de sauvetage, groupe religieux, groupe de jeunes, etc.)?	01 ◯	02 ◯	03 ◯
b) avez-vous participé à une activité communautaire (festins, festivals, distribution de nourriture ou nettoyage du printemps)?	04 ◯	05 ◯	06 ◯
c) avez-vous siégé à une réunion de comité ou de conseil d'administration local?	07 ◯	08 ◯	09 ◯
d) avez-vous assisté à une réunion publique tenue dans la communauté?	10 ◯	11 ◯	12 ◯
e) avez-vous assisté ou participé à une activité sportive locale?	13 ◯	14 ◯	15 ◯

26. **Avez-vous voté aux dernières élections municipales?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Trop jeune pour voter
04 ◯ Ne sait pas

27. **Avez-vous voté aux dernières élections provinciales ou territoriales?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non
03 ◯ Trop jeune pour voter
04 ◯ Ne sait pas

Pour information seulement

28. **Avez-vous voté aux dernières élections de votre organisme de revendications territoriales?**

01 ◯ Oui
02 ◯ Non

03 ◯ Trop jeune pour voter
04 ◯ Ne sait pas

29. **Qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer le bien-être au sein de votre communauté?**

(Interviewer : Ne lisez pas les réponses. Cochez un maximum de 3 raisons. Si plus de 3 raisons sont données, demandez les 3 plus importantes.)

01 ◯ Plus grand nombre d'emplois
02 ◯ Meilleurs logements
03 ◯ Meilleurs possibilités de scolarité dans la communauté
04 ◯ Meilleurs services de police dans la communauté/réduction de la criminalité et de la violence
05 ◯ Soutien accru pour les événements et les activités communautaires
06 ◯ Soutien accru pour les activités de cueillette
07 ◯ Autre
– *Précisez* . . . . . 08 _____

09 ◯ Ne sait pas

Pour information seulement

Nous vous remercions d'avoir participé à cette enquête.

Pour information seulement

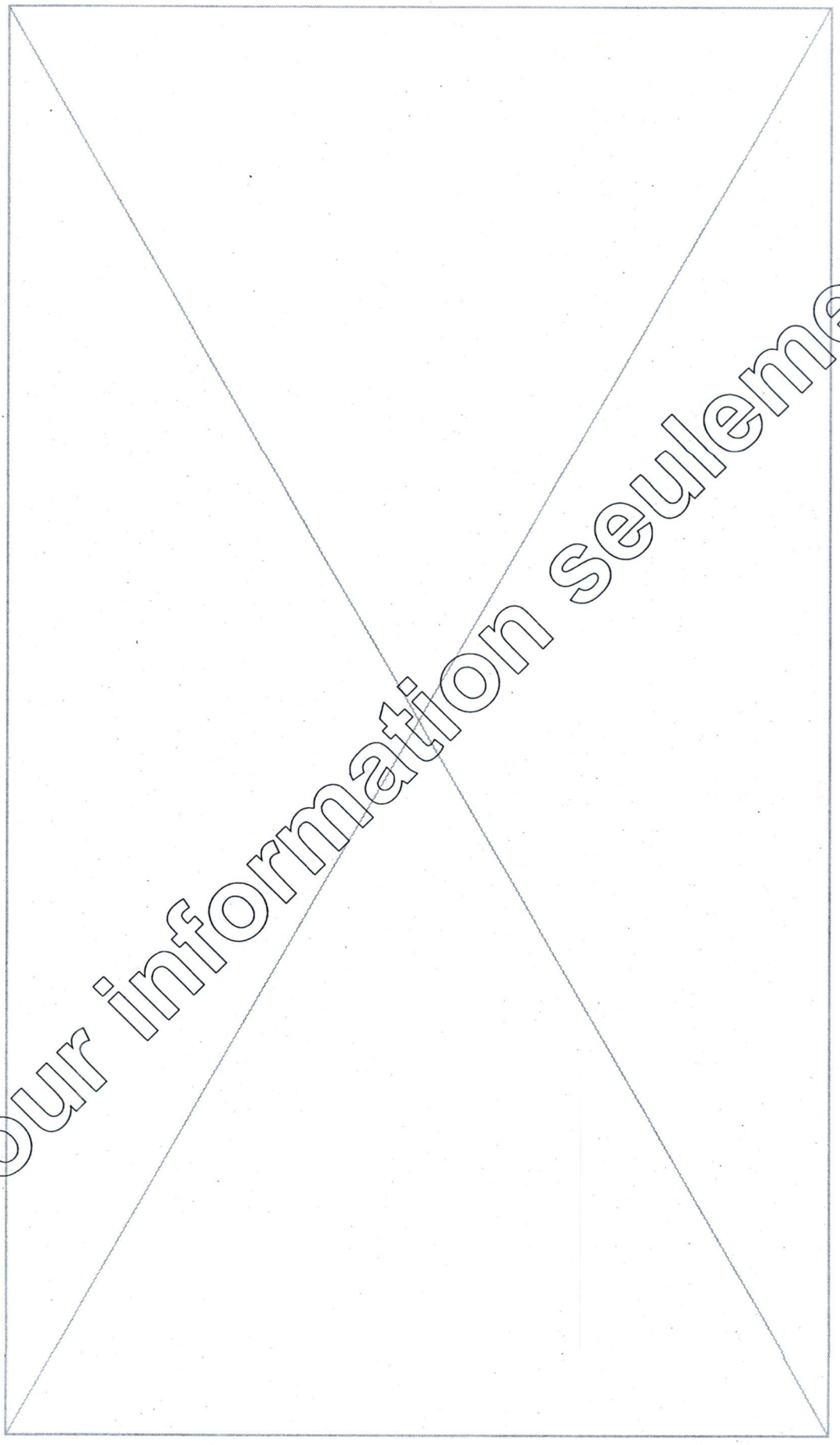

Pour information seulement

Pour information seulement

REGISTRE DES APPELS DE L'INTERVIEW

Numéro de l'appel	Date JJ/MM	Heure HH : MM	Commentaires	Rendez-vous Date et Heure
1	/	:		
2	/	:		
3	/	:		
4	/	:		
5	/	:		
6	/	:		
7	/	:		
8	/	:		
9	/	:		
10	/	:		

REGISTRE DES VISITES

Numéro de la visite	Date JJ/MM	Début HH : MM	Fin HH : MM	Durée totale HH : MM	Parties Complétés
1	/	:	:	:	
2	/	:	:	:	
3	/	:	:	:	
4	/	:	:	:	
5	/	:	:	:	

COMMENTAIRES

Pour information seulement